Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12316 – 4 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens — VENDREDI 31 AOUT 1984

Manœuvres polonaises

La vie politique polonaise semble scandée par les commémorations. Après la célébration du quarantième anniversaire du régime communiste, qui a été marquée le 22 juillet par une large amnistie des prisonniers politiques, l'anniversaire des accords de Gdansk du 31 août 1980 est l'occasion d'échanges indirects entre le pouvoir et les anciens dirigeants de Solidarité.

Quatre ans après les révoltes ouvrières des ports de la Baltique, qui, en Pologne, est contre les accords de Gdansk et les libertés politiques et syndicales inimaginables dans un pays socialiste qu'ils instauraient ? Personne, si l'on en croit les déclarations des derniers jours. Ni M. Walesa, bien sûr, qui, dans le discours qu'il a l'intention de prononcer vendredi devant les chantiers Lénine, réclame « la restauration immédiate du pluralisme syndical », car, dit-il, « des syndicats indépendants sont nécessaires aux ouvriers et à la Pologne ». Ni même le gouvernement, qui affirme, contre toute évidence, respecter sa signature et rejette sur Solidarité la responsabilité de l'état de guerre proclamé le 13 décembre 1981.

La manœuvre est un peu grossière, mais la tactique du pouvoir est claire. Après le « geste » de l'amnistie, sa politique se développe en plusieurs temps. Il s'agit tout d'abord de désamorcer les manifestations qui pourraient avoir lieu à l'occasion de l'anniversaire, bien que la direction clandestine de Solidarité se soit gardée, cette année, de donner un mot d'ordre national. Le général Jaruzelski veut ensuite entretenir le trouble d'une opposition quelque peu désorientée par la situation nouvelle qui s'est créée avec l'amnistie et, si possible, la diviser.

La troisième étape consisterait à intégrer les membres les moins militants de Solidarité et la masse des indécis dans des institutions modelées par le pouvoir, même s'il leur était laissé un semblant d'autonomie. Les « nouveaux » syndicats se sont montrés incapables de jouer ce rôle. Ils pourraient être réformés, et au besoin sacrifiés. Toutes les composantes du Parti ne sont sans doute pas prêtes à accepter ces concessions, plus formelles que réelles, mais il est significatif que le journal « Zycie Warszawy » ait publié un article d'un responsable – passant, il est vrai, pour libéral – appelant à créer des structures qui « permettraient à ceux qui ne veulent pas adhérer [aux mouvements officiels] de sortir de leur isolement et d'abandonner leur attitude totalement négative ».

L'opposition se trouve dans une situation incertaine. M. Walesa s'est laissé convaincre, sans trop de difficulté, par la hiérarchie catholique que le pays avait besoin de calme. Lui aussi a intérêt à ce que l'anniversaire des accords de Gdansk ne dégénère pas en affrontement avec le pouvoir. Dans le discours dont il a distribué le texte aux journalistes occidentaux, il prononce certes un dur réquisitoire contre le gouvernement, accusé d'être revenu à la politique « stupide » d'avant 1980, mais il se déclare plus que jamais « prêt au compromis ».

Il reste au président de Solidarité, à ses anciens compagnons récemment libérés de prison et aux dirigeants de la clandestinité à définir, ensemble, les termes de ce compromis éventuel et à s'imposer comme les interlocuteurs obligés du pouvoir. Car s'il n'est pas exclu que, sans un « modus vivendi » entre le gouvernement et la « société », la Pologne connaisse, comme le dit M. Walesa, « une explosion incontrôlée de désespoir et d'indignation », le général Jaruzelski compte bien trouver d'autres partenaires. Une fois encore, l'Eglise catholique est appelée à jouer un rôle essentiel dans la réussite ou l'échec de ce plan.

Impôts : baisse de 5 %

Tous les contribuables bénéficieront en 1985 du même taux de réduction

Le gouvernement a maintenant arrêté l'essentiel des mesures fiscales qui figureront au budget de 1985, mesures qui seront rendues publiques le mercredi 12 septembre.

Après l'annonce par le précédent gouvernement de la suppression l'année prochaine de la contribution de 1 % destinée au financement de la Sécurité sociale, après l'annonce également officielle d'une réduction de 10 % du montant de la taxe professionnelle pour les entreprises, on attendait de savoir quel choix serait fait concernant la réduction de l'impôt sur le revenu des personnes.

Les pouvoirs publics pouvaient supprimer purement et simplement la surtaxe progressive de 5 % et 8 %, ce qui aurait favorisé les contribuables aisés mais aurait empêché – à cause du coût de l'opération, 8 milliards environ – d'alléger l'impôt pour les Français non soumis à cette surtaxe, en gros les petits et moyens revenus.

Le gouvernement pouvait également supprimer en partie la surtaxe de façon à pouvoir faire quelque chose également pour les petits revenus. C'est finalement – quoique indirectement – cette seconde solution qui a été retenue à travers une mesure de portée générale : l'année prochaine, l'impôt sur le revenu sera réduit de 5 % pour tout le monde, la décision étant pratiquement prise.

Le calcul sera effectué sur le montant total de l'impôt dû. Les contribuables dont l'impôt est inférieur à 20 000 F ne sont pas soumis à la surtaxe cette année. A la correction de l'inflation près, ils paieront donc, en 1985, 5 % d'impôt en moins.

Les contribuables dont l'impôt est cette année compris entre 20 000 F et 30 000 F paient 5 % de surtaxe. C'est dire que la baisse de 5 % uniforme décidée pour l'année prochaine supprimera pour eux la contribution exceptionnelle en 1985.

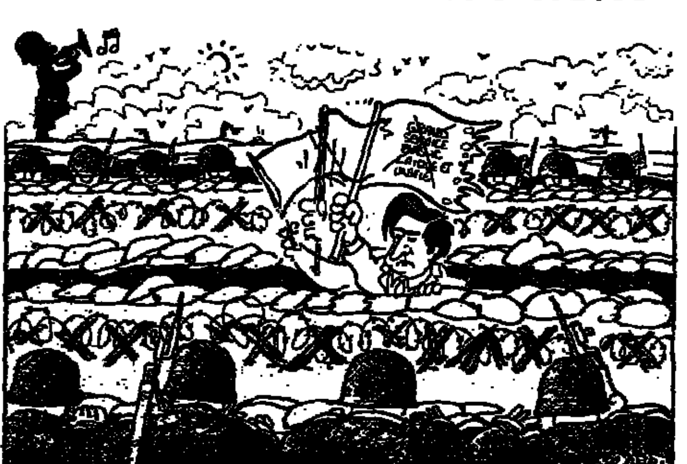
ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 17.)

Ecole privée : l'apaisement

Renonçant à un projet global le gouvernement s'en tiendra à des dispositions sur le financement

M. Jean-Pierre Chevènement a annoncé, le 29 août, que le gouvernement, après le retrait du projet Savary, déposera, dès la prochaine session parlementaire, deux textes complémentaires, l'un à la loi de finances, l'autre à la loi de décentralisation, fixant les règles de financement de l'enseignement privé. Le dispositif annoncé a recueilli l'approbation des principaux protagonistes de la « querelle scolaire ».



La gauche a levé le siège devant l'école privée. Un peu plus d'un mois après sa nomination au ministère de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, par une déclaration en deux feuillets diffusée le mercredi 29 août en début de soirée, aura signé l'acte de décès de l'unification laïque du système français d'enseignement, mythe porteur de la gauche depuis des décennies, repris – imprudemment – par M. François Mitterrand lorsqu'il était candidat à la présidence de la République.

Les premières réactions des protagonistes sont positives. Si l'on met à part M. Guermeur (RPR), qui veut continuer à guerroyer sur un front désormais dégarni, les porte-parole des deux camps, qu'on avait pris l'habitude de voir réagir de manière symétriquement opposée à chaque étape du débat, paraissent soudain touchés par une grâce apaisante. On sent seulement chacun légèrement inquiet... de la satisfaction de l'autre. L'avenir dira si ce consensus – qu'on sent non exempt d'arrière-pensées – durera. Reste qu'une étape décisive, quasi historique, vient d'être franchie.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 8.)

LA MORT DE PIERRE GEMAYEL

Un double drame pour le président du Liban

Beyrouth. – Pierre Gemayel, chef du Parti phalangiste et père du président Amine Gemayel, ministre dans le gouvernement d'union nationale, est décédé le mercredi 29 août d'une crise cardiaque sur le perron de sa maison d'été à Bickfaya, au sortir du conseil des ministres auquel il venait de participer.

Pierre Gemayel avait été hospitalisé en juin et juillet derniers pour

De notre correspondant

« *surmenage général* », et des rumeurs alarmantes avaient alors couru sur son état de santé. Il s'était néanmoins relevé de sa maladie et avait progressivement repris ses activités. Ses obsèques ont lieu ce jeudi, et un deuil officiel de trois jours a été décrété. Beyrouth-Est et l'ensemble du secteur chrétien sont paralysés, mais à Beyrouth-Ouest et dans le reste du pays, l'activité est normale.

Le premier perdant est aujourd'hui le président Amine Gemayel, non seulement sur le plan personnel et humain, mais aussi sur le plan politique. Le président syrien, M. Assad, ne s'y est pas trompé, le soulignant dans son message de condoléances : « *Je réalise profondément votre double perte : celle d'un père et d'un pilier de votre gouvernement* », écrit-il à l'adresse du président Gemayel. Une délégation officielle syrienne devait assister aux obsèques.

Pierre Gemayel avait été, en effet, d'un secours décisif pour assurer à son fils, à défaut de la collaboration des Forces libanaises, l'appui du Parti phalangiste en plus d'une circonstance difficile.

(Lire la suite page 2 ainsi que le portrait de Pierre Gemayel par LUCIEN GEORGE.)

Le peuple des parents

par CHARLES VIAL

« *Qui êtes-vous ?... Vous êtes la voix des Français* ». Le cardinal Lustiger devant les six cent mille à huit cent mille manifestants de Versailles, le 4 mars, fait la demande et la réponse. La voix des Français ? Pour l'archevêque de Paris, la cause est entendue : la foule rassemblée à l'appel des dirigeants de l'enseignement catholique ne s'attribue qu'un trait commun, « *une passion commune : la liberté* ». Il précisera ensuite : « *Vous n'êtes pas toute la France, mais toute la France se reconnaît en vous.* »

Versailles sera suivi, trois mois et demi plus tard, par la Bastille et son million et demi d'assiégeants. Point culminant de longs mois d'escarmouches, de discussions entre le ministère de l'éducation nationale et ses partenaires : tenants de la laïcité, défenseurs de l'école privée. Deux années de manifestations, contrepoints obligés des pourparlers : la rue appuie le verbe.

Ainsi, l'école aura mobilisé. L'école ? Ce n'est pas sûr. Est-ce bien l'école elle-même qui soulève la protestation de ces marcheurs ou de ces auditoires ? Avant le 10 mai 1981, des défilés de rue scandaient l'année scolaire, organisés pour dire que l'école – l'école publique – manquait de moyens, de professeurs, de locaux. Jamais, toutefois, ces rassemblements n'ont remué la masse des enseignants, ni, surtout, celle des parents.

Avec la réouverture du dossier de l'école privée, les choses changent. Au printemps 1982, à Pantin, l'enseignement catholique réussit un bel effet de surprise : cent mille personnes inaugurent l'usage du chœur des esclaves de *Nabucco*, habillé de paroles neuves : « *Quand tu pleures, je pleure avec toi, liberté.* » Du pied de la tribune, MM. Lecanuet, Pons, Gaudin, Griotteray, Madelin se répandent en propos alarmistes, diffusés sur écrans géants : la liberté se meurt, la liberté est morte.

Le lendemain, les dirigeants de l'enseignement catholique récusent toute récupération politique qui pourrait être faite de ces propos. Ils ont compris le danger : heurter le pouvoir en laissant amalgamer leur inquiétude au mécontentement des agriculteurs, des médecins, des cadres, bref, des catégories qui, moins d'un an après l'arrivée de la gauche, ont commencé à battre le pavé.

Quinze jours plus tard, c'est au tour des laïques de montrer leurs forces. Prétexte : célébrer, à l'appel du CNAL, le centenaire de l'école publique. Un thème : « Laïcité-liberté ». Liberté encore, réponse du berger à la bergère. Deux cents à deux cent cinquante mille personnes écoutent, au Bourget, M. Mauroy déclarer que les discussions qui s'engagent sur l'avenir de l'école privée devront s'opérer « *avec mesure et avec patience* ». La plupart sont des enseignants.

Leur déception l'emporte sur la confiance : « *Nous avons voté socialiste pour obtenir plus que ça.* » Les laïques se retrouveront dans la rue, pour les mêmes raisons, à l'automne 1983, puis, le 25 avril dernier, dans chaque chef-lieu de département (un million de personnes au total) pour faire pièce à leurs adversaires de Versailles.

Car les défenseurs de l'enseignement privé n'ont, pour ainsi dire, jamais cessé de manifester ou de se rassembler (vingt mille personnes à Merville, dans le Nord, en septembre 1982, autant à Nantes, début décembre de la même année, et quatre-vingt mille l'année suivante). La machine va amplifier son mouvement au cours du premier trimestre 1984, pour les cinq manifestations régionales dont la dernière sera Versailles.

(Lire la suite page 8.)

La mort de trois grévistes de la faim au Maroc

Lire page 3 l'article de notre envoyé spécial JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

La récupération des fûts du « Mont-Louis »

Lire page 20 le reportage de DANIELLE ROUARD

Abstentions et rejet de la politique

Lire page 6 l'article de FRANÇOISE SUBILEAU et MARIE-FRANCE TOINET : « Un refus du jeu partisan »

La loi sur la presse devant le Sénat

Lire page 15 l'article d'YVES AGNÈS : « Un test pour la décrispation »

PROCHE-ORIENT

LA MORT DE PIERRE GEMAYEL

Un double drame pour le président du Liban

(Suite de la première page.)

En particulier lorsqu'Amine Gemayel dut céder à la pression de la Syrie et de l'opposition libanaise en abrogeant l'accord du 17 mai 1983 avec Israël... Décisive fut aussi sa contribution après la disparition de son autre fils, Béchir, pour maintenir la cohésion entre le parti et la milice.

*Une épreuve de force sourde va-t-elle s'ouvrir après la mort du vieux chef dont les véritables antagonistes seraient le président Gemayel, d'un côté, et les forces libanaises, de l'autre, et dont l'enjeu serait le contrôle du pouvoir dans le territoire chrétien, plus exactement la portion de territoire chrétien vaste d'un millier de kilomètres carrés allant de Beyrouth-Est à Jbeil, sur le littoral, et jusqu'à Bickfaya, en montagne, qui représente le sanctuaire phalangiste ? Au sein même du parti, un problème de succession va se poser car le candidat naturel, M. Amine Gemayel, n'est pas disponible, étant président de la République. Il faudra donc trouver en quelque sorte un intérimaire à long terme — quatre ans, — jusqu'à ce que M. Gemayel fils puisse reprendre officiellement les rênes du parti de son père au terme de son mandat présidentiel.

Le risque des « petites guerres »

La mort de Pierre Geyamel aura aussi des répercussions sur le plan national. Dans un premier temps, elle contribuera sans doute à metentre en parenthèses la crise qui se développe ces jours-ci au sein du gouvernement : en Orient surtout — la mort a ses privilèges. M. Walid Joumblatt a tout de suite envoyé un télégramme de condoléances au président Gemayel. Radio-Liban, entre les mains de la milice chiite Amal, s'est associée largement au deuil, et le premier ministre, M. Rachid *Karamé (sunnite), a rendu un* hommage public bien qu'embarrassé au disparu. Mais, à terme, la disparition du fondateur des Kataëb risque de provoquer un raidissement de part et d'autre : du camp chrétien, s'il se sent affaibli, et de ses adversaires, s'ils cherchent à exploiter la situation.

Malgré une certaine décrispation obtenue en conseil des ministres, juste avant le décès de Pierre Gemayel et en présence de celui-ci, les problèmes qui avaient suscité un regain de tension ne sont pas *réglés. Ni celui du déploiement* de l'armée dans la montagne druze, ni celui de l'armement des brigades « musulmanes » pour lesquelles MM. Joumblatt et surtout Berri réclament de nouvelles armes pour les mettre à parité avec l'équipement des brigades stationnées dans les zones chrétiennes, ni celui de la priorité à accorder à la réforme politique du système libanais, priorité exigée par les deux ministres, alors que le président Gemayel et le camp chrétien estiment que c'est la sécurité qui constitue un préalable.

Cela étant, les contacts se poursuivent et, malgré les turbulences des derniers jours, il ne semble pas que l'on soit à la veille d'une nouvelle flambée comme le craint l'opinion publique. MM. Joumblatt et Berri ont clairement dit qu'ils feraient tout pour l'éviter, et les données conjoncturelles permettent de prévoir pour les prochaines semaines, voire jusqu'à la fin de l'année, une situation certes convulsive, mais pas nécessairement explosive.

Les « petites guerres » risquent de se poursuivre dans les « petits territoires » d'un Liban morcelé. C'est actuellement le cas à Beyrouth-Ouest entre Amal (chiite) et le PSP (druze), d'une part, et les mourabitouns (sunnites), de l'autre, ainsi qu'à Tripoli de façon plus sanglante, entre les antagonistes sunnites et les alaouites prosyriens. D'autres conflits pourraient surgir ailleurs et, en particulier, une situation trouble risque de se créer dans le territoire chrétien à dominante phalangiste. Des tensions apparaîtront entre une région et l'autre, notamment entre les deux Beyrouth, dont la séparation devient chaque jour plus évidente. Ainsi l'Est est paralysé ce jeudi par la mort de Pierre Gemayel et l'Ouest le sera vendredi par le cinquième anniversaire de la disparition de l'imam Moussa Sadr. L'armée n'est plus qu'une juxtaposition de brigades autonomes. Mais il n'est pas dit *que le statu quo sera rompu* dans le proche avenir.

Après avoir sincèrement lutté pour sa survie, Pierre Gemayel aura disparu en laissant un pays dont le destin est un point d'interrogation, même si les grandes lignes de la solution de la crise qui l'ébranle commencent peut-être à s'ébaucher.

L. G.

● *M. Walid Joumblatt regrette d'avoir qualifié le président Amine Gemayel de « boucher ».* — M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste, s'est excusé publiquement, *mercredi 29 août, pour* avoir qualifié le président Amine Gemayel de *« boucher »*. Le dirigeant de la communauté druze, qui est également ministre des travaux publics, a fait cette déclaration à l'issue d'une réunion du gouvernement qui semble avoir désamorcé la crise qui durait depuis près d'une semaine entre les membres de l'exécutif.

La foi qui déplace les montagnes

par LUCIEN GEORGE

Etait-ce un honnête homme aux idées simples mais justes; un nationaliste sincère et ardent; un « pur » égaré parmi les loups, gardien providentiel et inflexible des droits des chrétiens du Liban et du Liban tout court ? Ou un naïf promenant une vue courte et étriquée sur des problèmes complexes, pharmacien fourvoyé dans la politique, multipliant les erreurs de jugement, certes de bonne foi, mais pour le plus grand *malheur de sa communauté et de* son pays ? Ou encore un politicien retors, ambitieux, qui s'était forgé une image de marque — un masque — de moralité et de rigueur, manœuvrant avec une habileté consommée derrière ce paravent pour le plus grand bien des siens, Machiavel surclassant des combinards ?

Pierre Gemayel est mort en emportant son secret. Sans doute n'était-il ni si blanc, ni si incolore, ni si noir.

Il avait, à l'égard du Liban, la foi qui déplace les montagnes; sa rectitude était indéniable. Et, par-dessus tout, il a démontré dans les circonstances les plus difficiles combien était poussé chez lui le sens de l'Etat, vertu rare dans ce pays d'affairistes.

Ses ennemis, le raillant ou lui prêtant de noirs desseins, étaient eux-mêmes obligés d'en convenir. Il a bien fallu, aussi, que cet homme-symbole — symbole pour une partie du moins de ses compatriotes — ait su mener sa barque pour être demeuré près d'un demi-siècle — 1936-1984 — à la tête d'un parti après l'avoir fondé et avoir fait d'une troupe de « boy scouts » la formation politique (et militaire) la plus importante de son pays. « Pierre le pharmacien », pour utiliser le sobriquet des moqueurs, a donné au Liban deux présidents de la République et, quel qu'ait été l'impact du charisme de Béchir Gemayel dans son irrésistible ascension, son père y eut sa part — et primordiale.

« Dieu, patrie, famille »

Pierre Gemayel était né le *6 novembre 1905* à Bickfaya, village de la montagne libanaise, dans une famille de notables maronites. Il est âgé de neuf ans lorsqu'il se retrouve en Egypte, son père et son oncle, anti-ottomans et francophiles ayant été condamnés à mort par la Sublime Porte; il y demeurera jusqu'à la fin de la première guerre mondiale. Cet épisode sera utilisé par ses détracteurs pour prétendre que, ultra-nationaliste, il n'était même pas d'origine libanaise, mais égyptienne.

Les bons pères, dont il est l'élève dans les années 20, lui enseignent le français, un peu d'arabe — il n'utilisait, en fait, que le dialecte libanais bien qu'il s'appliquât dans ses déclarations publiques à s'exprimer en arabe classique, ce qui se traduisait par un langage approximatif et mélangé, bien à lui — et en font, en même temps qu'un pharmacien, un chrétien pratiquant et un sportif passionné.

Dans les années 30, il plante son officine à la place des Canons, centre bigarré du Beyrouth d'avant la guerre du Liban, où les provinciaux et les Beyrouthiens eux-mêmes, de toutes confessions et de toutes classes, se côtoyaient dans un tohu-bohu assourdissant, dont néanmoins les Libanais ont aujourd'hui la nostalgie au vu du champ de ruines envahi d'herbes folles qu'est devenu (et maintes fois redevenu) le cœur de leur capitale.

Berlin 1936. Dans la foule des spectateurs des Jeux, un Libanais ne sait plus s'il admire plus les exploits du dieu du stade Jesse Owens ou l'organisation impeccable et l'ardeur civique des jeunesses allemandes issues du parti nazi ; les scouts tchécoslovaques l'impressionnent aussi par leur discipline. Ce Libanais, c'est Pierre Gemayel. De retour à Beyrouth, il fonde, avec d'autres jeunes chrétiens, un mouvement de jeunesse, les Phalanges (al-Kataëb).

L'inspiration lui en sera souvent reprochée, et son nom, aux consonances totalitaires pour le public européen, le desservira. Pourtant, *ni* Gemayel ni ses compagnons de l'époque — notamment Charles Hélou, futur président de la République, et Georges Naccache, célèbre journaliste francophone — ne sont suspects de germanophilie : ce sont des libéraux humanistes, francophiles convaincus dans un pays sous mandat français. Ils recherchent plutôt à travers leur entreprise à introduire de l'ordre dans leur pays où le désordre est roi. Pierre Gemayel, pour sa part, poursuivra inlassablement ce but toute sa vie, donnant à ses Phalanges, qu'il transforme en parti et qu'il dotera bien plus tard d'une milice, cette devise caractéristique : *« Dieu, patrie, famille. »*

Mais, dès les débuts, des guêtres, des chemises kaki, un pantalon bouffant et un casque colonial donnent à la poignée d'adeptes de Gemayel une allure qui se veut martiale et qui *ne le deviendra réellement que* quarante ans plus tard.

Son premier combat nationaliste, il le mène en 1936, l'année même de la fondation des Kataëb, et se fait arrêter par les Sénégalais de l'autorité mandataire. Une broutille. Sa lutte de 1943 est plus sérieuse puisqu'il est, dans la rue, à la tête des manifestants pour l'indépendance du Liban : son nationalisme l'a emporté sur sa francophilie.

Le pays accède à la souveraineté ; Pierre Gemayel rentre dans le rang : malgré les coups de trique reçus, il n'est pas admis dans le club des « pères de l'indépendance ». Les hommes politiques de l'époque lui décernent quelques tapes amicales sans le prendre au sérieux : un jeunot gentillet, pensent-ils, bon pour diriger sa troupe de scouts attardés et jouer au football.

Lui, en revanche, se prend et prend sa mission au sérieux. Ses Phalanges s'étiolent, deviennent quasi folkloriques, n'intéressent plus et, par conséquent, ne dérangent plus grand monde. Il n'en continue pas moins, inlassable et imperturbable, à en commémorer la fondation, chaque année, par un défilé en uniforme qui suscite une sympathie compassée. Tentative de se faire *élire député en 1951* : échec. *Il faut* attendre 1958 pour que Pierre Gemayel décolle.

1958 est l'année de la première guerre du Liban, sorte de répétition générale à petite échelle de celle qui, depuis 1975, bouleverse interminablement ce pays. Il a, à ce moment, le courage de ses opinions : adversaire résolu du président en exercice, M. Camille Chamoun, il tait, au nom des intérêts de l'Etat, son animosité et met ses Phalanges à sa disposition.

Son option le sert puisqu, au sortir de la guerre, il est devenu un des hommes-clefs de la situation, porte-drapeau déjà à défaut de M. Chamoun, d'une grande partie des chrétiens et, à ce titre, un des quatre ministres du cabinet de salut public qui remettra, sous la houlette du président Chéhab, le Liban sur rails. Le réformisme de Chéhab et encore plus son étatisme le séduisent, et celui-ci s'appuie volontiers sur l'homme d'ordre et de gouvernement qu'est Pierre Gemayel. Aussi retrouve-t-on ce dernier dans la quasi-totalité des gouvernements constitués sous Chéhab et sous son successeur, le président Charles Hélou étiqueté « chéhabiste », abusivement d'ailleurs. Pierre Gemayel devient député de Beyrouth en 1960 et conservera en permanence son siège.

Obsession des Palestiniens

Mais à partir de 1968 ce légaliste féroce se met au-dessus des lois, s'estimant investi d'une mission supérieure dans l'intérêt même de l'État. Sans jamais cesser d'appuyer le pouvoir central, singulièrement le président de la République (maronite) et l'armée, il dote son parti de l'instrument d'une politique parallèle pour s'opposer à la montée en puissance des Palestiniens : une milice.

Les Palestiniens deviennent son obsession. Pour les contrer, il s'associe, contre ses amis chéhabistes, à une opposition chrétienne musclée en constituant avec MM. Camille Chamoun et Raymond Eddé l'alliance tripartite qui empêche le maintien au pouvoir des chéhabistes et le retour de Chéhab lui-même, favorisant par le report des voix des députés phalangistes, devenus dans l'intervalle le premier bloc du Parlement, l'accession à la présidence de la République d'un homme à poigne, M. Soleiman Frangié.

C'est de cette époque que datent les premiers affrontements entre ses troupes fraîchement constituées et les fedayins. De cette époque que date aussi son étonnante acceptation de l'accord libano-palestinien du Caire, qui, pourtant, en en réglementant théoriquement l'activité, donne droit de cité à la résistance armée palestinienne au Liban. Cette contradiction exprime, en fait, le dilemme de Pierre Gemayel entre son allégeance première à l'Etat, *dont l'accord du Caire est l'œuvre*, et sa conviction que cet Etat s'effondre et qu'il faut désormais le défendre malgré lui. En mai 1973, il assiste avec consternation à l'échec de l'ultime sursaut du président Frangié lorsque celui-ci tente de mâter militairement la résistance palestinienne. Las !... Ce sont les fedayins qui emportent l'épreuve de force.

L'Etat libanais va encore survivre deux ans, durant lesquels Pierre Gemayel ne cesse de mettre en garde contre le *« péril palestinien »*, réclamant un référendum, montant graduellement le ton, préparant la guerre en mobilisant la population chrétienne au sein et autour de la milice phalangiste, qui s'étoffe et se professionnalise sur le double plan des armes et de l'entraînement.

Le 13 avril 1975, date fatidique retenue comme point de départ de la guerre du Liban, Pierre Gemayel se trouve personnellement présent sur les lieux de l'incident qui met le feu aux poudres. L'exacerbation des haines et le mélange des populations étaient tels à l'époque que l'affrontement qui va déclencher les hostilités aurait pu se produire n'importe quand, n'importe où. Il a fallu que Pierre Gemayel soit présent et que ce soit à la consécration d'une église dans une banlieue populiste chrétienne. Double symbole.

A partir de là, Pierre Gemayel n'aura de cesse d'avoir réglé leur compte aux Palestiniens. Quel chemin — et quels détours — avant que d'y parvenir, en 1982, par l'intermédiaire d'Israël et, en 1983, de la Syrie...

Au début, ce ne sont que déboires, reculs, y compris sur le terrain : un désastre. L'Etat et son armée, qu'il voulait revertébrer, ne s'effritent plus mais s'effondrent ; les chrétiens ne perdent plus des miettes de pouvoir mais le pouvoir par pans entiers ; ses ennemis palestiniens et leurs alliés progressistes et musulmans triomphent ; le pays halète au bord du gouffre. Pierre Gemayel comprend alors qu'il n'y a de salut pour lui et les siens que dans l'*alliance* avec sa bête noire de toujours, la Syrie. Par chance, l'homme qui gouverne à Damas est la politicien le plus remarquable que le monde arabe ait produit depuis longtemps.



Dessin de VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Décidé à ne laisser personne être ni trop vainqueur ni trop vaincu au Liban, le président Hafez El Assad tend la main aux chrétiens. Pierre Gemayel la saisit. Le renversement d'alliances se traduit par une inversion du rapport *de forces, et, dans le* sillage des troupes syriennes, les chrétiens, singulièrement les phalangistes, reprennent les rênes du pouvoir.

En même temps, Pierre Gemayel conclut ou du moins a laissé conclure à sa milice une autre alliance : avec Israël. Au bout de quelques mois, la contradiction apparaît ; au bout de deux ans, elle éclate. Derechef, les chrétiens du Liban se retrouvent, en 1978, le dos au mur ; ceux d'entre eux qui ont fait le pari israélien refusent de voir que M. Begin ne leur prêtera pas secours parce qu'ils en ont besoin, mais, éventuellement, parce que cela lui convient. Ils récidiveront en 1981 et recevront le même camouflet.

Pierre Gemayel, pour sa part, ne misera jamais à fond sur Israël, tout en laissant faire ceux de ses gens qui prennent cette option, à commencer par son fils Béchir. Et alors qu'il lui arrivera de recevoir des Israéliens et de discuter avec eux, il ne leur fera pas la fête comme tant d'autres Libanais ; que l'on sache, il ne s'est pas rendu, même secrètement, en Israël. Quand le général Sharon lui présentera ses condoléances après l'assassinat de son fils, comme dans d'autres circonstances, il saura garder certaines distances à l'égard de l'« allié israélien », convaincu de la nécessité pour le Liban d'une politique équilibré tenant compte de l'environnement arabe.

Brisé par la vie

Finalement, c'est lui qui, en 1984, couvrira au sein de son propre parti et de sa milice, en fait *vis-à-vis* de l'aile dominante du camp chrétien dans son ensemble, son autre fils, le président Amine Gemayel, lorsque celui-ci sera contraint de prendre un virage à 180 degrés en direction de Damas pour sauver son régime et freiner la désintégration du Liban après que les Etats-Unis l'eurent abandonné à son sort.

Conférences inter-libanaises de *Genève et de Lausanne*, gouvernement d'union nationale : Pierre Gemayel est requis, au soir de sa vie, pour participer à toutes les étapes cruciales de la vie nationale.

Vieux monsieur, il ressassait quelques images : *« Le Liban aux Libanais », « Le Liban, exemple unique de coexistence », « Les chrétiens du Liban doivent être rassurés », « Le Liban victime d'un complot du communisme international et d'une cinquième colonne ».* Mais, en fait, ne les ressassait-il pas déjà bien avant le temps où l'on radote, et sa déclaration quotidienne était-elle si naïve que cela et si inutilement fastidieuse ? N'a-t-elle pas servi, à la barbe des sceptiques, à faire de ces idées simples des idées-forces incrustées dans l'esprit d'une bonne partie des Libanais et le fondement d'un projet politique bien plus complexe : *celui des autonomies régionales* internes à base communautaire dans un pays néanmoins sauvegardé ?

Droit comme un « i » malgré l'âge, Pierre Gemayel était au fond un homme brisé par la vie puisque cette guerre dont il croyait profondément qu'elle était juste et légitime, quelles qu'aient pu être objectivement ses erreurs d'appréciation, lui a enlevé son fils Béchir, assassiné, et deux de ses petits-enfants, l'un mort au combat et l'autre dans un attentat. Mais quelle dignité dans l'épreuve, quel sens de l'Etat face aux cercueils de ses enfants et petits-enfants ; quelle cohérence et quelle pugnacité !

Certains disent qu'il a étouffé l'Etat central et le pouvoir chrétien au Liban à force de les étreindre. D'autres croient dur comme fer qu'il a sauvé l'essentiel et que sans lui le Liban, ses chrétiens en tout cas, auraient perdu leur identité et leur âme.

Cet homme, apparemment si simple — trop simple — était une énigme.

LES RELATIONS DE LA FRANCE AVEC L'OLP SONT INCHANGÉES « MALGRÉ DE LÉGERS MALENTENDUS », déclare M. Farouk Kaddoumi

Le chef du département politique de l'OLP, M. Farouk Kaddoumi, estime que les relations de la centrale palestinienne avec la France sont *« caractérisées par la continuité », « malgré quelques légers malentendus ».*

« Les contacts permanents que nous avons régulièrement avec les responsables français, à tous les niveaux », a souligné le chef de la diplomatie palestinienne dans une déclaration à la presse diffusée le mercredi 29 août par le bureau de l'OLP à Paris, *« nous permettent de croire à la continuité de la politique française au Proche-Orient, basée sur les mêmes principes qui ont conduit la France à jouer un rôle à Beyrouth* [durant le siège de cette ville par l'armée israélienne] *et à Tripoli* [nord du Liban, lors des affrontements entre loyalistes et dissidents palestiniens soutenus par la Syrie] *malgré quelques légers malentendus. »*

« Nous espérons, a ajouté M. Kaddoumi, *que ces rapports évolueront dans le sens des intérêts de chaque partie. Ces rapports sont à la hauteur de notre espoir de voir la France, élément politique moteur au sein de la Communauté économique européenne et sur la scène internationale, jouer au Proche-Orient un rôle à la hauteur de sa dimension internationale. »*

Les propos de M. Kaddoumi font suite aux déclarations faites au *Monde* par M. Khaled El Hassan, dirigeant du Fath, faisant état de la déception de l'OLP à l'égard de la politique française au Proche-Orient (*le Monde* du 29 août).

ASIE

Inde

LES ARRESTATIONS SE MULTIPLIENT AU PENDJAB ET AU BIHAR

La vague d'arrestations de militants sikhs s'intensifie au Pendjab à quelques jours de la réunion du Congrès international sikh interdit par les autorités indiennes. Au moins six cents personnes auraient été arrêtées, le mercredi 29 août, dans cet Etat du nord-ouest de l'Inde. Parmi elles figurent cinquante responsables du parti Akali Dal (modéré), dont M. Prakash Singh Majitha, l'un des plus hauts responsables du mouvement sikh encore en liberté, et un député, M. Niranjan Singh Patti.

Au cours de ce congrès que les organisateurs ont maintenu pour dimanche prochain à Amritsar, ville sainte des sikhs, doivent être notamment évoqués l'assaut donné par l'armée en juin contre le Temple d'or, haut lieu du sikhisme — qui a fait huit cent cinquante morts officiellement, plus d'un millier officieusement, — ainsi que la politique à l'égard des sikhs. Les autorités ont fait savoir qu'un couvre-feu pourrait être décrété à Amritsar et que tous les accès à la ville seraient bouclés, afin d'en interdire l'accès aux dix mille personnes attendues.

Dans l'Etat du Bihar, enfin, la police a procédé mercredi à l'arrestation de trois mille personnes lors des arrêts de travail et manifestations de protestation contre la destitution du chef du gouvernement de l'Andhra-Pradesh, M. Rama Rao. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

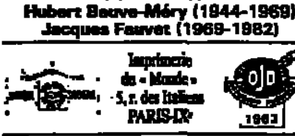
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AFRIQUE

Israël

La bataille d'Oum-El-Fahm n'a pas eu lieu

De notre correspondant

Jérusalem. — La bataille d'Oum-El-Fahm n'a pas eu lieu. Du moins pas celle que l'on attendait et qui aurait pu mettre aux prises le rabbin raciste Meir Kahane, du mouvement Kach, et la population de cette localité arabe de Galilée. Massés dans les rues, côte à côte avec des centaines de jeunes juifs et une dizaine de députés venus manifester leur solidarité, les vingt-cinq mille habitants de Oum-El-Fahm étaient bien résolus à barrer la route au rabbin Kahane et à ne pas le laisser ouvrir dans leur village son premier bureau d'émigration pour les Arabes israéliens.

Face à cette situation explosive, la police a eu recours *in extremis* à un moyen dont, pensait-on, elle était privée en raison de l'immunité parlementaire de M. Meir Kahane. Elle l'a tout simplement appréhendé et l'a empêché de poursuivre sa route jusqu'à Oum-El-Fahm. Et, pourtant, de graves incidents ont eu lieu entre de jeunes habitants de Oum-El-Fahm et la police. Des pneus ont été incendiés et des pierres lancées contre les forces de sécurité, qui ont ramené le calme en utilisant des gaz lacrymogènes. Onze personnes ont été blessées au cours de ces affrontements : huit policiers et trois manifestants.

Comment expliquer ces incidents malgré l'absence du rabbin Kahane ? Certainement par la tension qui régnait à Oum-El-Fahm. Après trois heures d'attente, les nerfs des habitants étaient à fleur de peau. Or la police israélienne, avant qu'elle ne décide d'arrêter le rabbin Kahane, avait pour mission, au contraire, de protéger son entrée dans Oum-El-Fahm. Et c'est contre les forces de sécurité qu'a explosé la colère de certains jeunes gens du village lorsqu'ils ont d'abord appris que le chef du mouvement Kach essayait encore de poursuivre sa route à pied.

Les événements d'Oum-El-Fahm semblent, en tout cas, illustrer la thèse selon laquelle le rabbin Kahane est non seulement un danger pour la démocratie israélienne, mais que ses agissements risquent d'exacerber les passions nationalistes de la population arabe israélienne. Pour un commentateur du quotidien *Haaretz*, « *le rabbin Kahane est l'homme qui va engendrer en Israël ce que l'on avait redouté pendant des années : un mouvement nationaliste arabe* ».

La police a d'ailleurs laissé entendre qu'une des raisons qui l'avaient incitée à faire fi de l'immunité parlementaire du rabbin Kahane était la crainte d'assister, après les affrontements judéo-arabes à Oum-El-Fahm, à une poussée de fièvre qui se serait propagée à tout le secteur arabe israélien et ensuite aux territoires occupés.

L'ancien coordinateur des activités israéliennes dans ces territoires, le général Benyamin Ben-Eliezer, aujourd'hui député du parti Yahad de M. Ezer Weizman, a d'ailleurs mis en garde, mercredi, au cours d'une réunion de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, contre « *l'action de Kahane qui risque d'allumer une vague de nationalisme en Cisjordanie* ».

Au cours de cette même réunion, le premier ministre, M. Itzak Shamir, a qualifié le phénomène Kahane de « *négatif, dangereux et nuisible* », phénomène auquel « *il faut couper court* ». L'immunité parlementaire dont le rabbin Kahane jouit désormais pose cependant aux autorités israéliennes des problèmes extrêmement délicats, et le *Jerusalem Post* regrette que « *le gouvernement israélien n'ait pas encore adopté une politique cohérente vis-à-vis de ce phénomène dangereux. Car c'est ce manque de clarté du pouvoir qui donne les moyens d'agir à ceux qui bafouent la démocratie israélienne* ».

(Intérim.)

Maroc

• Les autorités observent le silence sur la mort de trois grévistes de la faim
• Le référendum sur l'union avec la Libye devrait être largement positif

Rabat. — Alors que tous les Marocains s'apprêtent à se rendre aux urnes vendredi 31 août pour se prononcer par référendum sur le traité d'union maroco-libyen signé le 13 août à Oujda, aucune information n'a encore été donnée de source gouvernementale ou dans la presse (en dehors d'un bref article du périodique marxiste *Anoual* en date du 19 juillet) sur la grève de la faim que poursuivent, depuis le 4 juillet, dans trois prisons du sud du Maroc (*le Monde* du 16 août) une trentaine de jeunes gens. Cette grève de la faim a déjà fait trois morts : Abdelhalim Meskini, il y a deux semaines, et, ces jours derniers, Moulay Doraidi et Moustapha Belhewari. La mort de ce dernier a été annoncée par sa famille le 29 août.

Ces jeunes gens réclamaient simplement un droit de visite familial plus étendu et celui de poursuivre leurs études en prison.

A l'heure où le gouvernement marocain libère certains prisonniers politiques — dont le mathématicien juif et marxiste Sion Assidon, — chacun s'étonne ici, dans la mesure où il est informé, qu'il laisse se poursuivre cette grève de la faim jusqu'à une issue déjà fatale pour trois des grévistes.

Ce drame n'est pas perceptible dans la rue, où la campagne pour le « oui » au référendum bat son plein. La grande majorité de réponses favorables que va sans doute recueillir la question posée sur le traité d'Oujda sera, semble-t-il, cette fois, le fruit d'une réelle adhésion populaire — qui prend parfois la forme de l'enthousiasme, — à l'issue d'une campagne suscitant, selon tous les témoignages, bien plus d'intérêt que celles ayant marqué, au Maroc, d'autres périodes pré-électorales ou préréférendaires.

Il est symptomatique de rencontrer partout — dans les banques, les cafés ou les marchés ruraux — des hommes de quarante ans n'ayant jamais voté de leur vie et qui s'apprêtent à le faire pour la première fois. Les listes électorales n'ayant pas été rouvertes et nombre d'électeurs ne s'étant jamais inscrits sur celles-ci, le ministre de l'intérieur, devant l'afflux des demandes d'inscriptions, a annoncé *in extremis* que les électeurs pourraient voter en présentant leurs seuls papiers d'identité.

Le secret de cet engouement n'est pas un sentiment particulièrement « noble » et tient en quatre mots : « *ennuyer le gouvernement algérien* ». Du ministre à la dactylo, du directeur d'hôtel au professeur, la réponse est à peu près invariable sur les raisons de leur décision de voter « oui » : « *Nous avons trop souffert de l'acharnement d'Alger, qui avait pourtant eu très largement sa part de Sahara, à nous disputer la nôtre par Polisario interposé pour laisser passer l'occasion de rompre l'encerclement diplomatique dont nous étions victimes depuis des années du fait d'Alger* », explique un porte-parole du ministère de l'information.

« *Ne croyez surtout pas que l'émotivité ayant marqué tant de tentatives de rapprochement interarabe soit aussi à la base du traité d'Oujda* », nous assure M. Mohamed Benaïssa, député et maire (Rassemblement national des indépendants) d'Asilah, près de Tanger. Cet ancien expert des Nations unies ajoute : « *La démarche est, cette fois, réfléchie, posée. En outre, contrairement à la plupart des précédentes tentatives, le traité vise à l'union* (ittihad) *et non à l'unité (ouahda). De plus, la perspective n'est pas seulement arabe, elle est également africaine. Bref, c'est un mariage de raison où l'on espère que le conjoint Kadhafi a enfin atteint l'âge de raison. Notre parti votera très volontiers « oui »*.

L'écho est analogue dans la plupart des milieux politiques ou sociaux. Plusieurs dizaines de réunions politiques des différents partis, pro-gouvernementaux ou de l'opposition légale, se déroulent chaque jour à travers tout le pays, réunissant souvent des foules attentives de plusieurs milliers d'hommes. Tout le monde fait campagne pour le « oui », mais chacun avec son propre style. On peut voir à la télévision M. Ali Yata, député et chef du Parti du progrès et du socialisme (communiste pro-soviétique), faire l'éloge d'un traité « *dont l'orientation anti-impérialisme et antisioniste garantira la pérennité* ». Lui succède une militante féministe de l'Istiqlal (Mouvement nationaliste), qui voit dans l'accord « *un bon élément d'évolution économique et social* ». Puis un ancien ministre qui souligne : « *La signature du traité par la Libye équivaut à une reconnaissance* de jure *de l'intégrité territoriale du Maroc et de sa souveraineté sur les provinces sahariennes.* »

De notre envoyé spécial

L'espoir des chômeurs

Dans tous les journaux du royaume, c'est à qui publiera le premier les nouvelles adhésions au « oui ». « *Fès dira oui, oui, oui !* », titre *l'Opinion* (Istiqlal), tandis que *El-Bayane* (communiste) annonce en « une » : « *Le comité de la communauté israélite de Casablanca appelle à voter « oui » au référendum.* » « *Les artisans de Rabat-Salé, Kenitra, Khemisset, voteront unanimement oui* », titre *Maroc-Soir* (pro-gouvernemental). Quant aux syndicalistes, ils espèrent que l'accord permettra à un plus grand nombre de jeunes, en chômage total ou partiel — ils sont plusieurs centaines de milliers dans le royaume, — d'aller travailler en Libye.

Les intellectuels, habituellement plus réservés, prennent également position : « *Je voterai et ce sera « oui », alors que, aux deux précédents référendums sur la Constitution, je n'avais même pas éprouvé le besoin de me déranger* », nous confie, à Rabat, M. Tayeb Saddiki, l'un des metteurs en scène de théâtre les plus en vue du monde arabe.

L'intelligentsia marocaine reste cependant, dans l'ensemble, sceptique sur la capacité du colonel Kadhafi de « *s'assagir* ». Chacun exclut, en tout cas, que ce soit la Libye qui déteigne sur le Maroc. « *Un bon test sera l'attitude de Kadhafi à l'égard de Yasser Arafat. Si Tripoli nuance son hostilité à l'égard du chef des Palestiniens, ce sera le premier succès de l'union maroco-libyenne* », estime un intellectuel algérien réfugié politique au Maroc.

Finalement, il faut chercher parmi les opposants clandestins, qui n'ont guère de moyens pour s'exprimer, les détracteurs du rapprochement avec la Libye. Il y a les jeunes marxistes-léninistes d'Ilal Aman (En avant), favorable, au Polisario, et, d'autre part, les fondamentalistes islamiques qui ne pardonnent pas à Kadhafi, malgré son zèle religieux, d'avoir déclaré, il y a quelques années, que certains *hadiths* (propos) prêtés à Mahomet par la Sunna, le second texte sacré des Musulmans après le Coran, n'étaient pas authentiques.

Le Maroc, en tout cas, a reçu en grande pompe, une délégation officielle libyenne forte de pas moins de cent personnes. Il fallait, mercredi 29 août, voir certains délégués libyens assister, bouche bée, dans un palace de Rabat, à un spectacle de danse orientale — attraction interdite à Tripoli. Lorsqu'une des danseuses a soudain déployé un voile où on a pu lire, en arabe et en français, « *oui* », ce fut un délire. En Libye aussi, sans doute, le traité ralliera les suffrages de la population. Mais pas pour les mêmes raisons qu'au Maroc...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Le Congrès général du peuple libyen* (la plus haute instance législative en Jamahiriya libyenne) se réunira en session extraordinaire, vendredi matin 31 août, à Tripoli. Selon Radio-Tripoli, il doit « *formuler les décisions prises par les congrès populaires de base* [fondement du « pouvoir des masses »] *et relatives à la ratification du projet d'union entre la Libye et le Maroc* ». — (*AFP.*)

● *A Paris*, le Parti socialiste a publié un communiqué exprimant le « *souhait* » que « *le statut de prisonniers politiques* » soit accordé aux grévistes de la faim marocains. *L'Humanité* publie, pour sa part, ce jeudi 30 août, une lettre ouverte adressée par M. Georges Marchais au premier ministre marocain. Il y exprime son « *indignation* » et sa « *vigoureuse* » condamnation, et « *exige la libération immédiate de tous les prisonniers politiques incarcérés à la suite des manifestations de janvier dernier* ».

Le traité d'Oujda

De notre envoyé spécial

Rabat. — Le *Bulletin officiel du royaume du Maroc* vient de publier le texte intégral du traité d'Oujda signé par ce pays avec la « *Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste* ». Il ressort notamment de ce texte que la présidence de l'« *union arabo-africaine* » formée des deux Etats ne sera pas exercée en alternance par le roi Hassan II et le colonel Kadhafi, mais « *en commun* ».

Occupant largement plus d'un tiers du document, « *fait à Oujda le 16 kaada 1404* » (de l'hégire, équivalent du 13 août 1984), le préambule est très kadhafien : « *Conscients des dangers auxquels se trouvent exposées les nations arabes du fait de la politique de violence et d'agression pratiquée par les sionistes qui, mus par l'orgueil et aveuglés par leur arrogance et leur superbe, ne cessent de porter atteinte aux valeurs sacrées de l'Islam et de violer les droits des musulmans et des Arabes* » (...), le Maroc et la Libye sont convenus de former « *une union d'Etats* ». Celle-ci sera ouverte, « *avec l'agrément des deux parties contractantes* », à des « *Etats tiers appartenant à la nation arabe ou à la communauté africaine* ».

On relève, à cet égard, que les éventuels adhérents devront être, en principe, arabo-musulmans puisque l'un des « *objets* » de l'union est « *la préservation des valeurs spirituelles fondées sur les saints enseignements de l'islam, la sauvegarde de l'identité nationale arabe et la défense des droits de la communauté arabe* ».

Les autres buts de l'accord sont principalement de « *contribuer à l'unification du Maghreb arabe* » et de « *mettre en œuvre des politiques communes* » dans les domaines économique, commercial, social et culturel.

Les clauses militaires

Contrairement à ce qui avait été officieusement indiqué à Rabat il y a quelques jours, le traité contient des clauses militaires puisque son article 132 stipule : « *Toute agression dont l'un des deux Etats serait l'objet constituerait une agression envers l'autre.* » L'assistance mutuelle automatique n'est pas mentionnée, mais elle paraît implicite. L'union est d'ailleurs dotée d'un « *conseil de défense* », et le traité stipule encore que, « *dans le domaine de la défense,* [figure] *la sauvegarde de l'indépendance de chacun des deux pays* ».

Les milieux diplomatiques se demandent ce qui se passerait par exemple en cas d'affrontements franco-libyens au Tchad, ou tchado-libyens dans la bande d'Aouzou, considérée par la Libye comme lui appartenant, ou, d'autre part, en cas d'« *attaque extérieure* » contre l'ancien Sahara espagnol, devenu juridiquement une province marocaine.

Les mêmes milieux notent que, selon le traité, « *seule la présidence* [bicéphale] *de l'union dispose du pouvoir de décision* ». Les différents conseils spécialisés (politique, défense, économie, culture) sont « *de nature consultative* ». L'assemblée de l'union, formée des députés des deux pays, ne peut formuler que des « *recommandations* », et la « *commission exécutive* », composée de ministres, se contente de mettre en application les mesures décrétées par les deux coprésidents de l'union.

Relevons, enfin, que Rabat et Tripoli n'échangeront plus d'ambassadeurs, mais seront représentés l'un chez l'autre par « *un ministre ou un secrétaire* » (en arabe : *amine*) résident. Une cour de justice animée par les deux coprésidents émettra, « *en cas de différend* », des « *décisions et avis définitifs et obligatoires* ». Toutefois, les conflits politiques devraient en principe être limités par l'article 11 qui stipule : « *Chacun des deux Etats s'engage à ne point intervenir dans les affaires intérieures de l'autre.* »

Cette « architecture » juridico-politique particulièrement précise entrera en vigueur dès que les deux Etats l'auront adoptée.

J.-P. P.-H.

● *La recherche d'une solution en Afrique australe.* — M. Chester Crocker, sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires africaines, accompagné d'une importante délégation, est arrivé mardi 28 août à Praia, où il a rencontré le ministre des affaires étrangères du Cap-Vert, M. Silvino Da Luz. Le Cap-Vert a déjà été le théâtre des premières négociations entre l'Angola et l'Afrique du Sud, ainsi que des pourparlers entre Sud-Africains et nationalistes namibiens de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain). En outre, M. Da Luz s'est récemment rendu en tournée en Afrique australe. — (*AFP.*)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le soutien de M. Jackson à M. Mondale améliore les chances du candidat démocrate auprès de l'électorat noir

De notre correspondant

Washington. – *Après s'être rallié* à M. Mondale durant la convention *de San-Francisco et l'avoir vivement* critiqué depuis, M. Jackson vient de *promettre à nouveau un appui total* au candidat démocrate. Il n'en a pas moins *signifié* dans le même temps qu'il entendait ne pas disparaître de la scène politique et tenter, au contraire, de s'imposer après le retentissement de sa campagne pour l'investiture comme chef de file de la communauté noire américaine. *« Mon soutien sera large, profond et intense »*, a-t-il déclaré mardi 28 août, à l'issue de trois heures d'entretien avec M. Mondale, mais il a aussitôt ajouté : *« Je n'ai pas fait vœu de silence et me réserve le droit à la critique. »*

Dans l'immédiat, le Parti démocrate a tout lieu de se réjouir de cette déclaration. Elle *signifie* que le pasteur baptiste ne ménagera pas *ses efforts* pour conduire aux urnes en novembre les abstentionnistes noirs qu'il avait su mobiliser derrière lui durant les primaires. Ces électeurs *pourraient* faire la différence dans plusieurs Etats du Sud notamment, où la marge de victoire de M. Reagan en 1980 avait été de loin inférieure au nombre des abstentions.

C'est donc là une assurance essentielle que M. Mondale a reçue et, en la lui donnant publiquement, M. Jackson s'est prémuni, lui, contre le risque d'être accusé au lendemain de l'élection présidentielle d'avoir contribué à une éventuelle défaite démocrate. Ce reproche lui enlèverait tout crédit futur dans la communauté noire, hostile dans sa quasi-totalité à M. Reagan.

Un indispensable garant

En contraignant, par ses critiques de ces dernières semaines, M. Mon*dale à lui demander une réaffirma*tion de son soutien électoral, *M. Jackson a cependant fait, de nou*veau, preuve d'habileté. Le candidat *démocrate a en effet dû ainsi recon*naître avec éclat que l'avenir de son *parti dépendait pour une large part* du vote noir, et, d'autre part, que *M. Jackson en est aujourd'hui un in*dispensable garant. Le prestige de M. Jackson *auprès de son électorat* en sort renforcé, et cela le met en *meilleure position encore pour s'af*firmer face aux élus noirs plus traditionnels. Ceux d'*entre eux – la ma*jorité – qui avaient soutenu durant *les primaires M. Mondale plutôt que* M. Jackson se trouvent déjà en *butte, dans le sud en particulier, aux* partisans du pasteur, qui contestent *leur autorité et pourraient présenter* un sérieux danger pour eux dans les *primaires locales à venir.*

Le maire d'Atlanta, M. Andrew Young, qui avait essayé en vain d'empêcher M. Jackson de se porter candidat à l'investiture, est si *conscient de la menace qu'il avait vi*vement reproché à M. Mondale, il y *a deux semaines, de ne pas faire la* partie belle aux Noirs dans l'organi*sation de sa campagne. Cette rela*tive radicalisation des modérés *n'avait pourtant servi qu'à donner* du poids aux critiques formulées par *M. Jackson et à rendre inéluctable* son entretien de mardi avec *M. Mondale. Or*, derrière *le rapport* de forces que traduit cette rencontre, c'est tout *le* problème de *la* cohésion du Parti démocrate qui se pose. *Tiers-mondiste*, parfois considéré comme trop critique envers la communauté juive et symbole du renforcement de l'influence politique des Noirs, M. Jackson est en effet susceptible de repousser vers les républicains ceux des démocrates qui n'acceptent aucune faiblesse vis-à-vis de l'URSS.

C'*est pour cette raison que* M. Mondale a beaucoup insisté sur *le fait qu'il n'avait rien négocié*, mardi, avec M. Jackson, et qu'il a pris soin de recevoir *le même* jour une importante délégation d'élus noirs. A *l'issue de cette journée*, il a intégré à son état-major de campagne deux nouveaux Noirs : l'ancien maire d'Atlanta, M. Maynard Jackson, et le maire de Detroit, M. Coleman Young. Le premier avait, durant les primaires, soutenu M. Jackson, et le second M. Mondale.

BERNARD GUETTA.

UN AN APRÈS LE DRAME DU BOEING SUD-CORÉEN

Washington annonce une meilleure coopération entre civils et militaires pour le contrôle aérien du Pacifique nord

Les autorités de l'Aviation civile américaine (FAA) ont fait valoir, mercredi 29 août, que les Etats-Unis avaient renforcé leur contrôle radar des vols civils au-dessus du Pacifique nord depuis le drame du Boeing-747 sud-coréen abattu par la chasse soviétique dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1983.

Selon le porte-parole, l'aviation civile et l'armée de l'air américaines ont commencé, deux mois après cette tragédie, à surveiller très étroitement tous les vols empruntant les couloirs aériens du Pacifique et, en particulier, celui dont le vol 007 des Korean Airlines s'était détourné il y a un an.

Ainsi, depuis le mois de septembre 1983, indique la FAA, trente-huit appareils ont été avertis qu'ils déviaient des couloirs reliant l'Alaska au Japon.

Pour exercer cette surveillance supplémentaire, la FAA a fait appel au réseau radar de l'armée de l'air déployé sur les îles Aléoutiennes, au large de l'Alaska.

En cas d'écart, notamment vers le territoire soviétique, l'armée de l'air alerte la FAA, qui avertit l'appareil concerné. En outre, la FAA va renforcer ses propres moyens d'observation. Elle a déjà dépêché des contrôleurs aériens supplémentaires sur la petite île de Shemya, à l'extrême pointe de l'archipel des Aléoutiennes, presque à mi-chemin de l'Alaska et du Japon.

D'autre part, à Washington, un représentant du département d'Etat a rejeté une fois de plus les théories avancées depuis un an par différents « experts », y compris aux Etats-Unis, selon lesquelles l'avion de la KAL aurait effectué une mission d'espionnage pour le compte des services secrets américains.

« Les Etats-Unis n'utilisent pas des avions de ligne civils dans des tâches de recherche d'informations », a déclaré le porte-parole, qui a ajouté qu'*« aucun organe du gouvernement américain ne pouvait savoir, avant qu'il ne fût abattu, que l'appareil* [sud-coréen] *avait dévié de sa course et qu'il était en difficulté »*.

Selon lui, cette ignorance expliquerait pourquoi le Boeing de la KAL *« ne pouvait pas être prévenu par les autorités américaines qu'il avait quitté son plan de vol. Seuls les Soviétiques savaient où se trouvait l'appareil avant de l'abattre, car ils l'ont observé pendant deux heures et demie »*.

Les dernières déclarations américaines appellent deux remarques :

1) Elles témoignent en premier lieu d'une meilleure coopération, depuis le drame du Boeing sud-coréen, entre les différentes autorités – civiles et militaires – des Etats-Unis.

Aux termes d'un accord international, les Etats-Unis ont la responsabilité des opérations de recherches et de secours aériens dans la zone qui, de l'Alaska au Japon, borde l'espace aérien soviétique le long de la péninsule du Kamchatka et de l'île de Sakhaline.

***Mais les réticences des militaires* à livrer leurs informations aux civils ont parfois été avancées pour expliquer la passivité tant américaine que japonaise lors du drame de l'an dernier.**

2) La déclaration du département d'Etat selon laquelle *« aucune instance gouvernementale ne pouvait savoir que le Boeing sud-coréen avait dévié de sa route »* ne doit sans doute pas être interprétée comme l'aveu d'une défaillance des services de surveillance américains, notamment dans les Aléoutiennes, mais plutôt comme une nouvelle indication que les informations recueillies ont été dépouillées trop tard pour pouvoir être utilisées *(le Monde* du 29 août).

Un bombardier supersonique B-1 s'écrase aux essais en Californie

Base aérienne d'Edwards (Californie) *(AFP)*. – Un prototype du bombardier supersonique américain B-1 s'est écrasé, mercredi 29 août, en Californie. Un membre de l'équipage a été tué et les deux autres ont été blessés, indiquent les autorités militaires.

Les trois hommes avaient pu s'éjecter de l'appreil avant la chute de ce dernier dans le désert de Mojave, à une centaine de kilomètres au nord-est de Los Angeles. Les deux survivants ont été évacués vers un hôpital de la base aérienne d'Edwards.

Selon des témoins, l'appareil, qui volait à basse altitude, dégageait de la fumée avant de s'écraser et de brûler.

L'appareil accidenté était l'un des quatre protopypes du bombardier B-1 actuellement à l'essai. Cet avion est un bombardier stratégique. Il devait être présenté pour la première fois dans moins d'une semaine, le 4 septembre, à Palmdale, en Californie.

Le programme de construction du B-1, rejeté par l'administration Carter en 1977, avait été repris par le gouvernement Reagan, qui l'avait inclus dans son programme d'armements stratégiques en octobre 1981.

Le Congrès a approuvé un budget de 8,3 milliards de dollars pour la construction de trente-quatre appareils, dont les premiers devraient être opérationnels en 1986 dans une version dénommée B-1B.

[Construit par la firme américaine Rockwell International, le B-1 est un bombardier supersonique, utilisable à toutes les altitudes et capable de décoller à partir de pistes courtes. Il s'agit d'un quadriréacteur d'environ 45 mètres de long, à géométrie variable, dont le poids maximum au décollage est de 216 tonnes.

Il devrait permettre, grâce à ses équipements électroniques, de succéder aux bombardiers B-52 – relativement âgés et subsoniques – de l'armée de l'air américaine et de compléter la force de frappe constituée par les bombardiers supersoniques plus modernes, mais plus petits que le B-1, que sont les F-111.]

Argentine

LA CGT APPELLE A LA GRÈVE GÉNÉRALE

Buenos-Aires *(AFP)*. – La CGT *péroniste, qui est dans* l'*opposition, a* lancé, le mercredi 29 août, un appel à la grève *générale* pour le 3 septembre, afin de protester contre la politique salariale du *gouvernement*. Cette décision a été prise après l'échec des négociations entre les syndicats et le ministre du travail, M. Juan Manuel Casella, sur le relèvement du salaire minimum et un plan d'augmentation mensuel en fonction de l'inflation.

La CGT a rejeté les propositions du ministère du travail, qui a récem*ment fixé* le salaire *minimum* à 13 500 pesos (un peu plus de 1 000 F) *et* le réajustement salarial mensuel à 12 %. Les syndicats estiment que le minimum vital pour une famille-type est de trois fois le salaire minimum et que l'augmentation du coût de la vie varie de 19 % à 25 % par mois depuis l'entrée en fonctions de M. Raul Alfonsin, en décembre 1983.

D'autre part, le Conseil suprême des forces *armées a ordonné* le mercredi 29 août la mise aux arrêts de *rigueur, dans une prison militaire,* du général Luciano Benjamin Menendez. Celui-ci est accusé *par* les organisations humanitaires d'avoir *mené une campagne d'extermina*tion, de 1976 à 1979, contre quelque *deux mille prisonniers politiques*, du temps où il commandait le troisième *corps* d'armée à *Cordoba. Il s'était* présenté spontanément la semaine *dernière devant* le Conseil *suprême*, transformé en cour martiale, pour *assumer* la responsabilité de la répression menée sous son commandement.

Chili

UN ANCIEN MINISTRE D'ALLENDE ARRÊTÉ A SON RETOUR A SANTIAGO

Santiago (Reuter). – M. Anibal Palma, ministre de Salvador Allende, a été arrêté, le mercredi 29 août, à son arrivée à l'aéroport international de Santiago. Après le coup d'Etat militaire de 1973, M. Palma avait passé trois ans en prison. Accusé de mauvaise utilisation des fonds publics alors qu'il était vice-ministre des affaires étrangères (il a aussi été ministre de l'éducation), il avait été expulsé en 1976.

M. Palma, qui est âgé de quarante-huit ans, figurait sur une liste d'exilés autorisés à revenir au Chili. Cette liste avait été établie en 1983. Le ministre de l'intérieur avait cependant déclaré, la semaine dernière, que M. Palma n'était pas autorisé à regagner son pays, et il avait demandé aux compagnies aériennes de ne pas accepter sa présence dans un vol pour Santiago. L'ancien ministre a passé outre, suivant ainsi l'exemple de trois communistes récemment expulsés.

D'autre part, les incidents se font de plus en plus nombreux à Santiago, où doivent avoir lieu, la semaine prochaine, deux jours de manifestations contre le régime du général Pinochet. Trois bombes ont éclaté, sans faire de blessés, dans la nuit de lundi à mardi ; l'une a détruit un supermarché. Six autres bombes ont explosé depuis.

Vingt-trois personnes sont toujours détenues par la police à la suite des incidents ayant opposé mercredi soir la police à des groupes appelant à une « marche de la faim ».

A TRAVERS

Libéria

• NOUVELLE ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ. – A la suite de la fermeture de l'université *(le Monde* du 25 août), le président Doe en a confié provisoirement l'administration à un comité formé de quatre ministres, selon un communiqué de la présidence diffusé mercredi 29 août. D'autre part, M. Dusty Wolokollie, président en exercice du Parti du peuple, a été arrêté mardi, ce qui porte à sept le nombre des personnalités arrêtées depuis la découverte d'un « complot » le 19 août. Enfin, les représentants à Monrovia de quatre Etats occidentaux (Etats-Unis, France, Allemagne fédérale et Royaume-Uni) ont accompli, mercredi, une démarche auprès du gouvernement à la suite de rumeurs selon lesquelles plusieurs étudiants auraient été tués ou seraient portés disparus depuis la répression, par l'armée, de la manifestation étudiante de la semaine dernière. – *(AFP, Reuter.)*

Nicaragua

• SUSPENSION DE LA PREMIÈRE GRÈVE SURVENUE DEPUIS 1979. – Les quelque 2000 travailleurs de la fabrique de bière Victoria, une entreprise d'Etat, ont accepté, le 25 août, de reprendre le travail après une grève de cinq jours – la première au Nicaragua depuis la victoire des sandinistes en 1979, indique l'envoyé spécial du *New York Times* à Managua. Les ouvriers réclament des augmentations de salaire de 50 % à 100 %. Les rémunérations sont, en effet, gelées depuis 1979, alors que les prix de nombreux produits ont connu plusieurs augmentations. Le syndicat, qui appartient à la Confédération des travailleurs sandinistes, a accepté une suspension du mouvement après que le ministre du travail, M. Benedicto Meneses, soit venu sur place annoncer que le mouvement était illégal : bien que le droit de grève ait été rétabli le mois dernier au Nicaragua – après deux années de suspension en raison de l'état d'urgence, – les employés de la

EUROPE

Grande-Bretagne

Mme THATCHER A AJOURNÉ SON VOYAGE EN ASIE EN RAISON DES GRÈVES

Londres *(AFP)*. — Mme Thatcher a décidé, le mercredi 29 août, de reporter la tournée qu'elle devait faire du 14 au 27 septembre dans quatre pays d'Asie, en raison de la situation sociale en Grande-Bretagne. La veille, elle avait réuni les principaux ministres pour étudier la situation créée par le déclenchement vendredi dernier d'un mouvement de grève chez les dockers, alors que le conflit des mineurs dure depuis près de six mois.

Le leader adjoint du Parti travailliste, M. Hattersley, a déclaré, après l'annonce du report du voyage qui devait conduire le premier ministre en Malaisie, à Singapour, en Indonésie et à Sri-Lanka, *« Mme Thatcher reconnaît enfin la gravité de la crise sociale »*. Il a exprimé l'espoir de voir le chef du gouvernement *« commencer à se comporter comme un premier ministre et essayer de rapprocher les antagonistes aussi bien dans le conflit des charbonnages que dans celui des dockers »*. Depuis le début de la grève des mineurs, le gouvernement a toujours dit qu'il n'interviendrait pas. Mercredi, le ministre des transports, M. Ridley, avait précisé qu'aucune intervention n'était envisagée non plus, pour l'instant, dans le conflit des dockers. On ne pourra évaluer l'ampleur de ce dernier mouvement qu'en fin de semaine, lorsque les employés de Douvres et de Felixstowe, deux ports-clés pour l'économie britannique, se seront prononcés sur l'appel à la grève lancé par leur direction syndicale.

LE MONDE

Victoria ne s'étaient pas pliés à un certain nombre de formalités obligatoires. Les protestataires ont indiqué qu'ils reprendraient leur mouvement si une commission de médiation, dont la constitution a été annoncée, ne leur donnait pas satisfaction.

Ouganda

- LE BILAN DES VICTIMES, SELON L'OPPOSITION. — Le chef du Parti démocrate (opposition), M. Paul Semogerere, a estimé, mardi 28 août, que *« le nombre des personnes tuées en Ouganda depuis le retour au pouvoir de M. Milton Obote, en 1980, est compris entre trois cent mille et cinq cent mille personnes »*. Il a lancé un appel à une amnistie générale des dissidents et à l'ouverture de négociations entre le gouvernement et les rebelles. — *(AFP.)*

RDA

- M. HONECKER EN FINLANDE. — Le chef de l'Etat est-allemand se rendra en Finlande du 16 au 20 octobre, à l'invitation du président Koivisto, a-t-on appris de source officielle le mercredi 29 août à Helsinki. L'ancien président finlandais, M. Kekkonen, s'était rendu en visite officielle en RDA en 1977. D'autre part, dans un entretien publié ce jeudi par le *Rheinischer Post*, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, a déclaré qu'il n'avait *« aucune raison »* de penser que la visite de M. Honecker en République fédérale, prévue du 26 au 30 septembre, puisse être repoussée. — *(AFP.)*

République sud-africaine

- INCIDENTS AU TRANSKEI. — La police a occupé, mercredi 29 août, le campus universitaire d'Umtata, dans le bantoustan du Transkei, où des centaines d'étudiants, en grève depuis la semaine dernière pour protester contre l'exclusion des Noirs des élections sud-africaines, ont été interpellés. Les cours devraient reprendre le 11 septembre, ont indiqué les autorités locales. — *(AFP.)*

Suisse

- DÉMISSION DU MINISTRE DE LA JUSTICE. — Invoquant des raisons de santé, M. Rudolf Friedrich, chef du département fédéral de justice et police, a annoncé, mercredi 29 août, sa démission du gouvernement helvétique pour le 20 octobre prochain. Agé de soixante et un ans, M. Friedrich avait été élu en décembre 1982 au Conseil fédéral pour succéder à M. Fritz Honegger comme représentant du Parti radical et du canton de Zurich. Un attentat avait été commis à son domicile le 7 août dernier.

Turquie

La Cour de cassation militaire refuse de remettre en liberté les dirigeants de l'Association pour la paix

De notre correspondant

Ankara. — Grande déception dans les milieux progressistes turcs : dans l'affaire des vingt-trois condamnés du procès des dirigeants de l'Association pour la paix, les juges de la Cour de cassation militaire n'ont pas suivi les conclusions du procureur principal, qui recommandait l'acquittement pur et simple de dix-huit des accusés et la confirmation des peines des cinq autres (1). Ils ont simplement décidé d'annuler pour *« vice d'instruction »* le verdict rendu en novembre 1983 par le tribunal militaire d'Istanbul. Les vingt-trois membres de l'association avaient été condamnés à des peines de cinq à huit ans de prison pour constitution d'une organisation illégale fidèle à la ligne de Moscou. La Cour de cassation a renvoyé le dossier pour que le tribunal procède à un nouveau jugement. De plus, la demande de mise en liberté provisoire des accusés formulée par les avocats a été repoussée.

Contre l'avis de leur président, les quatre juges militaires ont fait valoir les vices de forme. Ils ont notamment souligné qu'une partie des documents utilisés à la charge des prévenus, qui ont figuré dans les attendus de la décision du tribunal militaire d'Istanbul, ne comportaient aucune signature. Ils ont reproché également à ce tribunal d'avoir limité les droits de la défense en refusant d'entendre les bandes enregistrées pendant les réunions des dirigeants de l'association.

Le président de la Cour de cassation considère cependant comme clairement établi que les dirigeants de l'association ont utilisé le mot « paix » pour masquer l'idéologie marxiste qui inspirait leurs activités. Si le procureur principal se pourvoit en appel dans les deux semaines à venir à l'encontre de cette décision, elle devra être examinée par la Cour de cassation en assemblée plénière. Sinon, le dossier reviendra automatiquement devant le tribunal militaire d'Istanbul. Si ce dernier confirme son premier jugement, c'est l'assemblée plénière de la Cour qui statuera en dernière instance.

Mais le vrai problème est la durée de la détention préventive. En effet, le premier procès ayant duré deux ans et deux mois (au cours desquels les prévenus ont été successivement incarcérés et libérés, puis finalement tous réincarcérés depuis novembre dernier) et la Cour de cassation elle-même ayant mis près de cinq mois pour examiner le dossier, toute procédure ultérieure risque encore de prendre du temps. C'est pourquoi les condamnés souhaitaient vivement être mis en liberté provisoire. D'autant plus que, dans les autres procès, comme celui des dirigeants de la Confédération des syndicats progressistes (DISK) ou celui des dirigeants du Parti du mouvement nationaliste (extrême droite), qui sont toujours en cours, à quelques exceptions près, les accusés comparaissent à présent en prévenus libres, même ceux qui risquent la peine capitale.

ARTUN UNSAL.

(1) *Parmi les vingt-trois intellectuels de l'Association pour la paix, le plus célèbre est l'ancien bâtonnier d'Istanbul, Me Orhan Apaydin, condamné à cinq ans de prison et qui fut, avant d'être incarcéré, le principal défenseur au procès de la Confédération des syndicats progressistes (DISK). Le procureur militaire avait demandé à la cour d'appel son acquittement. L'ancien président de l'association, M. Mahmut Dikerdem, ancien ambassadeur, condamné à huit ans de détention, est très gravement malade, selon ses proches. Le procureur avait demandé la confirmation de sa peine. La femme de l'ancien maire d'Istanbul, Mme Reha Isvan, le docteur Erdal Atabek, ancien président de l'Association des médecins de Turquie, ont été condamnés à huit ans de détention. Le procureur avait demandé leur acquittement.*

Roumanie

Tout un quartier du vieux Bucarest est rasé au profit des « constructions grandioses et lumineuses » de l'ère Ceausescu

Bucarest *(AFP)*. — *« Le doigt qui dit tout »* : c'est le surnom donné par les ouvriers au président Ceausescu, qui vient régulièrement diriger en personne la construction du « centre civique » de Bucarest dont les travaux ont conduit à de véritables drames.

Les habitations d'un sixième du vieux Bucarest, où vivaient quarante mille personnes, sont déjà ou seront totalement rasées. Les bulldozers ont travaillé vite depuis le printemps dernier pour aplanir le terrain destiné aux *« constructions grandioses et lumineuses de cette époque »*, comme il est écrit sur le parchemin signé de M. Ceausescu et de sa femme Elena, et placé, lors de l'inauguration le 25 juin dernier, dans la première pierre.

Une douzaine de personnes du quartier, ne pouvant supporter la destruction de leur maison, se seraient suicidées. Ainsi ce médecin de quarante ans de la rue Baterilor, qui s'est pendu dans sa maison peu avant l'arrivée des bulldozers. Des personnes âgées qui vivaient depuis plusieurs dizaines d'années dans ce quartier qui fut l'un des plus agréables de la capitale, bordé par la rivière Dimbovitsa, avec villas de style entourées d'arbres et de jardinets, reviennent errer tristement devant les décombres de leurs maisons. Les habitants seront relogés dans les nouveaux blocs d'immeubles de la périphérie de Bucarest, par exemple à Pantelimon. Selon eux, les personnes seules ou les couples devront parfois partager les appartements prévus pour quatre personnes.

« Boulevard de la Victoire du socialisme »

Le projet « gigantesque » de l'architecte Anca Petrescu, une amie, dit-on, de M. Nicu Ceausescu, le fils du président, est modifié constamment par *« le doigt qui dit tout »* au rythme des protestations, notamment de l'Eglise orthodoxe, devant les dégâts culturels. Le sort du monastère de Michel Le Brave, héros national roumain, et de plusieurs églises anciennes, n'est pas encore fixé.

En revanche, les églises Albu Postovaru (dix-huitième siècle) et Delea Veche (début du dix-neuvième siècle), des maisons uniques de boyards du dix-septième et dix-huitième siècle ont été condamnées, tout comme la bibliothèque du monastère Anthyme. Des immeubles récents ou rénovés disparaîtront, victimes de l'« unité architecturale ».

On a cependant voulu conserver pour la postérité le souvenir de certains lieux historiques. Le siège du Parti socialiste roumain (Casa Popululului) et de la Confédération générale du travail roumaine entre les deux guerres (où s'étaient déroulées des négociations avec le Parti communiste) a été rénové juste le temps de prendre quelques photos et films présentés désormais au Musée municipal de Bucarest, avant d'être livré aux grues.

L'emplacement de ce qui va devenir un *« impressionnant témoignage »* de la Roumanie de Ceausescu, avait été annoncé par Mme Elena Ceausescu après le tremblement de terre de 1977 à Bucarest. Ce quartier, construit sur un terrain solide, avait, en effet, parfaitement résisté. Depuis, on a commencé également à y préparer des abris anti-atomiques. Enfin, une ligne de métro, actuellement en travaux, bordera le « centre civique ».

Le projet prévoit l'édification d'une maison de la République, *« construction monumentale »*, selon l'agence roumaine Agerpres, *« qui dominera l'ensemble tout entier, hébergera le siège du comité central du Parti communiste roumain, le Conseil d'Etat et le gouvernement »*.

Une grande place semi-circulaire devant la façade principale de l'édifice, permettra de rassembler plusieurs centaines de milliers de personnes lors des discours du président. Elle sera flanquée par la Bibliothèque nationale, par des ministères et des institutions centrales. De là partira une voie pompeusement nommée « boulevard de la Victoire du socialisme ».

- *Le père Calciu libéré.* — Les autorités roumaines ont libéré un prêtre, le Père Gheorghe Calciu, emprisonné pendant plus de vingt ans pour ses convictions religieuses, après une intervention du Parti libéral britannique, a annoncé mercredi 29 août, à Londres, un député de ce parti. Le Père Calciu, cinquante-six ans, avait été emprisonné pour *« trahison de secrets d'Etat »*. Il avait été vu pour la dernière fois, il y a deux ans, les mains et les pieds enchaînés et extrêmement amaigri. — *(AFP.)*

DIPLOMATIE

VISITE DE TRAVAIL DE M. CHEYSSON A ALGER

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, est arrivé, le mercredi 29 août, pour une visite de travail de deux jours, à Alger. Accueilli par son homologue algérien, M. Taleb Ibrahimi, le ministre français a déclaré : *« L'Algérie a une importance au niveau mondial. Son jugement sur la tension Est-Ouest, le désarmement, la préparation de la session des Nations unies, les problèmes régionaux en Amérique, en Afrique et au Proche-Orient, nous intéresse. »*

Les relations entre les deux pays sont cordiales depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en France. Le volume des échanges économiques, qui se situent à environ 40 milliards de francs par an, fait de la France le premier partenaire de l'Algérie.

Le dernier voyage de M. Cheysson en Algérie remontait à une visite-éclair en avril dernier. Le ministre français devait être reçu, ce jeudi matin 30 août, par le président Bendjedid, avant de s'envoler pour Tunis.

Par ailleurs, M. Cheysson ne rencontrera pas M. Arafat à Tunis, apprend-on de source diplomatique française. Cependant, la réunion du CNP (Parlement palestinien) devrait avoir lieu, le 25 septembre prochain à Alger, selon M. Khaled El Hassan, membre du comité central du Fath.

PÉKIN DÉNONCE LE « DURCISSEMENT » DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'URSS

Pékin *(AFP)*. — La Chine a nommément accusé, le mardi 28 août, le numéro un soviétique, M. Constantin Tchernenko, d'appuyer personnellement une *« campagne antichinoise »* destinée à faire obstacle, selon elle, à une véritable normalisation des rapports entre Moscou et Pékin.

Dressant le bilan des *« six premiers mois de pouvoir de la nouvelle direction soviétique »* (après la mort de Iouri Andropov en février dernier), le *Quotidien du peuple*, journal du PC chinois, a affirmé que les organes d'information soviétiques avaient multiplié depuis le mois de mars dernier leurs *« articles et documents antichinois »*. Selon celui-ci, M. Tchernenko *« a fait personnellement écho à cette propagande en attaquant nommément la Chine afin de soutenir l'agression vietnamienne* [au Cambodge] *»*.

Cette accusation, relèvent les observateurs, se réfère à des propos tenus à deux reprises en juin dernier à Moscou par M. Tchernenko, en recevant successivement des dirigeants vietnamiens et laotiens, devant lesquels il a condamné la Chine pour ses *« agressions »* dans la péninsule Indochinoise.

Le *Quotidien du peuple* a, d'autre part, estimé que l'arrivée au pouvoir de M. Tchernenko avait marqué un *« durcissement »* de la politique extérieure de l'URSS et se caractérisait par *« une attitude encore plus arbitraire pour régler les questions internationales »*.

- *M. Mitterrand au Zaïre en novembre ?* — M. Mitterrand devrait se rendre au Zaïre en visite officielle avant ou après le sommet franco-africain prévu à Bujumbura, capitale du Burundi, les 17 et 18 novembre.

Ce programme pourrait, toutefois, être remis en cause par l'annonce de la tenue, à Addis-Abeba, du 12 au 15 novembre, du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (*le Monde* du 29 août). De nombreux chefs d'Etat assistent aux deux conférences et, pour des raisons pratiques, ne peuvent accepter des dates si rapprochées.

De toute façon, le sommet de Bujumbura ne pourra être avancé, car les préparatifs en cours ne seront pas terminés avant la date prévue et, traditionnellement, il se tient après le sommet panafricain, afin d'éviter qu'on puisse accuser la France de vouloir influencer toute réunion entre Africains.

- *M. Hernu en République centrafricaine et au Tchad.* — M. Charles Hernu, ministre de la défense, a quitté Paris pour l'Afrique, a annoncé, mercredi 29 août, un communiqué de son ministère. M. Hernu effectuera jusqu'au 31 août une visite officielle en République centrafricaine, au cours de laquelle il aura des entretiens avec le président Kolingba, chef de l'Etat, et inspectera les éléments français d'assistance opérationnelle (EFAO) stationnés dans ce pays. Le ministre rendra ensuite, les 1er et 2 septembre, une brève visite à la force française « Manta » au Tchad. Le séjour de M. Hernu à Bangui coïncide avec celui de M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, qui a quitté Paris pour le Centrafrique mercredi dans la soirée.

Le Monde

politique

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 29 août, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été publié :

Le ministère de l'intérieur et de la décentralisation a présenté une communication sur la mise en place de l'Assemblée de Corse.

I. – L'élection de l'Assemblée, le 12 août 1984, s'est déroulée dans le calme. La forte participation électorale (68,6%), voisine de celle de 1982, confirme l'attachement des habitants de la Corse aux institutions régionales et au statut particulier. La répartition des suffrages traduit une stabilité relative du corps électoral. On constate, cependant, une légère progression de la majorité et l'émergence des partis extrémistes : extrême droite, d'une part, et séparatistes du Mouvement corse pour l'autodétermination, d'autre part. Le mode de scrutin proportionnel, avec un seuil de 5%, a, ainsi, permis à toutes les forces politiques représentatives d'être parties prenantes dans la définition et la mise en œuvre de la politique régionale.

II. – Le gouvernement poursuivra la politique menée depuis trois ans en faveur du développement de la Corse. Il continuera d'apporter son concours au fonctionnement des institutions régionales. Il attend des élus régionaux qu'ils assument toutes les responsabilités que leur confère la loi par des propositions ou des décisions claires dans les domaines de leur compétence, essentiels pour l'avenir de l'île (contrat de plan, choix budgétaires, fonctionnement des offices).

● **CRÉATION DES ENTREPRISES**

Le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres un ensemble de mesures destinées à accélérer les formalités de création des entreprises, conformément à l'objectif fixé par le président de la République. Ces dispositions s'inscrivent dans la ligne de l'action menée par le gouvernement en vue de supprimer les contraintes inutiles à l'initiative. Les mesures présentées sont, notamment, les suivantes :

– Raccourcissement à quinze jours au maximum du délai d'inscription au registre du commerce et des sociétés ;

– Mise au point, par l'Association française de normalisation, de statuts types permettant au créateur de limiter au strict minimum la rédaction des dispositions qui sont propres à son cas particulier ;

– Assouplissement des modalités de domiciliation de l'entreprise ;

– Simplification de la déclaration de conformité du dossier de demande d'immatriculation ;

– Suppression du caractère préalable de la publication dans un bulletin d'annonces légales de l'avis de création.

Ces dispositions entreront en vigueur avant la fin de l'année. Elles permettront aux créateurs d'entreprise d'accomplir les formalités de création en moins d'un mois.

(Lire page 17.)

Mesures individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

● Sur proposition du premier ministre, sont nommées au Conseil économique et social, quarante personnalités qualifiées dans le domaine économique, social, scientifique ou culturel (voir d'autre part).

● Sur proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget, M. Jacques Roché, directeur régional des impôts, est nommé directeur, adjoint au directeur général des impôts ; M. Francis Grangette, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président du conseil d'administration de la Compagnie financière d'assurance pour le commerce extérieur.

● Sur proposition du ministre de l'éducation nationale, M. André Hussenet, inspecteur principal de l'enseignement technique, est nommé directeur des collèges.

[Né le 21 juillet 1942 dans le département de l'Aube, M. André Hussenet est licencié en psychologie. Après avoir été instituteur de 1963 à 1966, il est nommé conseiller d'orientation. Inspecteur de la formation et de l'orientation à Troyes de 1974 à 1982, il est nommé inspecteur principal de l'enseignement technique, chef du service académique pour l'information et l'orientation de l'académie de Rennes.]

∴

Le conseil des ministres a été *informé de la nomination* de M. André Henry, ancien secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, ancien *ministre du temps libre* dans le gouvernement Mauroy, comme président du conseil d'administration de la Caisse nationale de l'énergie.

Plusieurs membres de l'opposition sont nommés au Conseil économique et social

Le conseil des ministres a nommé au Conseil économique et social quarante *« personnalités qualifiées dans le domaine économique, social, scientifique ou culturel », parmi lesquelles vingt-cinq membres nouveaux et quinze sortants, dont la désignation est ainsi renouvelée. Le fonctionnement et la composition du Conseil économique et social avaient été modifiés par la loi du 27 juin 1984, qui porte à deux cent vingt-six le nombre des membres de cette institution, celui des personnalités qualifiées restant de quarante. Le renouvellement complet interviendra le 31 août.*

M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, a déclaré que le choix du gouvernement est « équilibré » et « placé sous le signe de l'ouverture ». Il a cité, à titre d'exemple, la nomination de M. Alain Lamassoure, ancien collaborateur de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, délégué général des Clubs perspectives et réalités, et le renouvellement de M. André Schmit, ancien collaborateur de M. Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée nationale. On peut ajouter à ces exemples celui de MM. Charles Magaud, ancien député RPR de Paris, Emile Arrighi de Casanova, ancien directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, et Henri Bourbon, directeur de France-Forum, tous trois reconduits.

La majorité des personnalités choisies appartiennent, toutefois, à la gauche, voire aux cercles proches du pouvoir. C'est le cas, notamment, de MM. Georges Beauchamp, reconduit ; Daniel Benoist, ancien secrétaire d'Etat aux personnes âgées, ancien maire de Nevers ; François Luchaire, président de l'Association pour le référendum sur les libertés publiques, ou de Mme Marie-Josèphe Pontillon, ancienne collaboratrice de M. Pierre Mauroy à l'hôtel Matignon. M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, est le seul communiste figurant sur cette liste.

Voici la liste des personnalités qualifiées dans le domaine économique, social, scientifique ou culturel, nommées au Conseil économique et social :

MM. Jean Andrieu, Emile Arrighi de Casanova (*), Georges Beauchamp (*), Daniel Benoist, Henri Bourbon (*), Pierre Bracque (*), Yves Chaigneau, Louis Chopier, Jean-Claude Delarue (*), Mme Danièle Delorme, MM. Paul Delouvrier (*), André Girard (*), Philippe Herzog, Jacques Huntzinger, Mmes Simone Iff, MM. Alain Lamassoure, Claude Langlade-Demoyen (*), Alain Levern, François Luchaire, Jacques Machizaud (*), Charles Magaud (*), Jacques Meraud (*), Richard Moatti, Jean Munier, Pierre Oudot, Mmes Jeanine Parent, Marie-Josèphe Pontillon, MM. Pierre Poujade, Bertrand Renouvin, Claude Rosius, André Schmit (*), Pierre Shapira, Adolphe Steg (*), Mme Evelyne Sullerot (*), M. Jean Teillac, Mmes Jeanine Tillard, Anne Trégouet, MM. Gilbert Trigano, Jean-Pierre Vignau, Joseph Wresinski (*).

(*) Membre sortant.

M. FABIUS DÉFEND LA PROPORTIONNELLE

M. Laurent Fabius est intervenu, mercredi 29 août, en conseil des ministres pour faire remarquer que *« les critiques adressées par certains au mode de scrutin utilisé en Corse* [la proportionnelle] *étaient injustifiées ».* Le premier ministre a indiqué que si le système majoritaire avait été retenu *« une seule tendance serait représentée à l'Assemblée corse ».* Le président de la République, pour sa part, a tenu à souligner qu'*« il était juste que la Corse, dans la diversité de ses opinions, soit représentée au travers de ses divers courants et composants ».*

● *M. Mitterrand rencontrera M. Barnier.* – M. François Mitterrand, qui doit se rendre le 6 septembre à Montmélian (Savoie), a accepté d'assister à une session extraordinaire du conseil général de Savoie, que préside M. Michel Barnier, député RPR de Savoie. Ce voyage avait à l'origine été organisé sur la seule initiative de M. Roger Rinchet, maire socialiste de Montmélian, et sénateur.

Selon un sondage

LE CHEF DE L'ÉTAT SORT AFFAIBLI DES DÉBATS DE L'ÉTÉ

Le débat sur le projet de référendum n'a pas été perçu par les Français comme un événement politique majeur. D'après un sondage réalisé par BVA du 21 au 23 août auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent vingt-trois personnes et publié dans *Paris-Match*, il n'a retenu l'attention que de 6 % d'entre eux. L'événement de l'été c'est d'abord la hausse des prix de l'essence, du téléphone et des transports (pour 34 % des personnes interrogées), le départ des ministres communistes du gouvernement (pour 23 %) et le changement de premier ministre (pour 20 %).

Une majorité des Français (60 %) considèrent d'autre part que le chef de l'État sort affaibli des débats de l'été. Le premier *ministre en revanche apparaît* à 61 % d'entre eux (contre 18 %) comme l'homme politique le mieux placé pour aborder la rentrée.

Si les Français sont nombreux (57 % contre 15 %) à se déclarer satisfaits du départ des ministres communistes, ils sont 44 % (contre 33 %) à considérer que c'est plutôt une faiblesse que le gouvernement ne comprenne plus que des socialistes et des radicaux de gauche.

Abstentions et rejet de la politique

Longtemps considéré comme un phénomène peu ou pas politique, l'abstentionnisme ne retenait pas l'attention. *« C'est le thème de la dépolitisation présumée qui a éveillé l'intérêt »*, faisait observer René Rémond dans la préface du livre d'Alain Lancelot consacré à *l'abstentionnisme électoral en France* (1). Pour l'auteur de cet ouvrage, la non-participation à un vote, qui *« traduit à la fois la relation de certaines catégories sociales à la politique et la réaction politique de certaines catégories d'électeurs en face d'une situation toujours renouvelée »*, pourrait ne pas être seulement une réponse *« limitée aux conditions politiques d'une consultation »*. Elle pourrait résulter d'*« une réaction d'ensemble à l'égard de la politique »*.

Le taux des abstentions enregistré aux élections européennes du 17 juin dernier (43,27 %) – record pour des élections nationales – mérite qu'on s'interroge.

Le peu d'intérêt manifesté par les électeurs pour ce scrutin sans conséquence directe sur le pouvoir en place, la faible accoutumance des Français au mode de scrutin proportionnel, ne peuvent à eux seuls expliquer cette non-participation massive et son accroissement sensible par rapport aux précédentes élections européennes de 1979 (près de 4 points de plus).

Pour Mmes Marie-France Toinet et Françoise Subileau, qui étudient depuis de nombreuses années les variations de l'abstention dans un certain nombre de bureaux de vote parisiens politiquement « typés », le scrutin du 17 juin traduit surtout un refus du jeu partisan.

N. A.

(1) « L'abstentionnisme électoral en France » – *Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques* – Armand Colin, 1968.

Un refus du jeu partisan

par FRANÇOISE SUBILEAU et MARIE-FRANCE TOINET (*)

Une double tendance préside à l'analyse de l'abstentionnisme en France : d'une part, l'abstention continue à être perçue comme un signe de moindre civisme, de moindre intérêt pour la chose politique et, en dernière analyse, de moindre insertion sociale ; d'autre part, et de façon paradoxale, chaque camp s'attribue assez aisément la « propriété » de ces « mauvais » citoyens.

Aux élections du 17 juin 1984, l'abstention a atteint des records *jamais égalés à des élections nationales.* La première réaction est de souligner le manque d'intérêt général pour les élections européennes – *c'est-à-dire pour un problème politique* – dans tous les pays de la CEE où le vote n'est pas obligatoire. Elle est aussitôt nuancée par le constat d'*une participation différentielle suivant les pays* : la France et l'Allemagne connaissent un taux de participation supérieur à celui des autres pays. *Simultanément, la chute de la* participation entre 1979 et 1984 a été moins forte en France qu'ailleurs. Une analyse plus approfondie rend compte d'*une réalité encore moins* simple et univoque : la variation de l'abstention, s'il s'agissait d'une apathie généralisée, aurait dû toucher de *la même façon tous les groupes politiques.* Il n'en est rien. Dans notre échantillon de bureaux de vote parisiens, politiquement typés, représentatifs *de la Ville de Paris dans son* ensemble, on constate que la participation n'a pas diminué de la même façon dans les bureaux à dominante communiste ou à dominante UDF. *(Tableau I).*

Dans les bureaux à dominante communiste, on constate un effondrement de la participation (moins 13 % par rapport à 1979) et un simple tassement dans les bureaux à dominante UDF (moins 1 % seulement). Depuis 1974, date où nous avons commencé l'étude, les composantes RPR et PC des deux « alliances » sont toujours les plus abstentionnistes. C'est encore le cas en 1984, et on peut se demander si, au sein du RPR, l'absence d'une liste menée par M. Chirac n'expliquerait pas la baisse de la participation (moins 4 % par rapport à 1979)

Cependant, jamais dans le passé, les différences entre partis n'avaient *été aussi élevées : la différence maximale* est de 19 points entre les bureaux à dominante PC et UDF, alors qu'elle n'était que de 7 points *en 1979 ; nulle entre les bureaux à* dominante PC et PS en 1979, elle atteint 8 points en 1984.

Si l'unité « bureau de vote » donne des indications précieuses sur la signification politique de l'abstention, les itinéraires individuels sont encore plus riches d'enseignement, Depuis 1978, les comportements abstentionnistes-participationnistes, le sexe et l'âge des électeurs d'une vingtaine de bureaux de vote parisiens représentatifs de la ville pour l'abstention sont systématiquement relevés. Ce travail permet d'abord de mettre en évidence le renouvellement de l'électorat, qui traduit une étonnante mobilité géographique (peut-être comparable à celle des Etats-Unis). Dans un bureau-type, le renouvellement du corps électoral est de la moitié environ sur une période de cinq ans.

Les plus jeunes et les plus âgés

L'étude des listes d'émargement montre que la relation classiquement observée entre l'âge et l'abstention est confirmée : aux dernières élections européennes, les moins de 34 ans s'abstiennent largement (55 % des moins de 25 ans, 60 % des 25-34 ans) et les plus âgés des électeurs aussi (64 % des plus de 85 ans), le maximum de participation étant atteint entre 35 ans et 74 ans (environ 40 % d'abstentionnistes). C'est chez les 18-24 ans et chez les plus de 85 ans que les différences sont les plus importantes par rapport au scrutin de 1979 : *respectivement* 12 points de plus chez les premiers et 16 points de plus chez les seconds, les différences n'étant que de 5 points dans les autres classes d'âge (à l'exception de la classe des 75-84 ans, où la différence atteint 10 points). On note ainsi que l'abstention des plus jeunes électeurs est maximale dans les bureaux à dominante communiste : 64 % des moins de 24 ans, contre 61 % dans les bureaux à dominante UDF, 54 % dans les bureaux à dominante socialiste, 52 % dans les bureaux à dominante RPR. Serait-ce la marque de la désaffection des plus jeunes électeurs non seulement à l'égard du système des partis, mais aussi à l'égard de la formation de G. Marchais ?

Par ailleurs, comme en 1979, il n'y a pratiquement pas de différence dans les comportements de participation entre hommes et femmes : 46 % des hommes se sont abstenus en 1984 et 47 % des femmes (38 % des uns et des autres s'étaient abstenus en 1979). *C'est là une différence* avec les sondages post-électoraux (SOFRES-*le Figaro*) qui notent un hiatus de 6 points entre les deux sexes : *mais il s'agit alors d'une* réponse de chaque individu à une question posée, tandis que notre étude est un constat de cas réels. Cette tendance à l'égalité dans la participation, à Paris du moins, se vérifie régulièrement depuis quelques années, avec toutefois un maintien des différences pour les classes d'âge : les électrices les plus jeunes votent plus que leurs équivalents masculins ; en revanche, chez les électrices les plus âgées, 44 % des femmes de 75 à 84 ans s'abstiennent contre 38 % des hommes de la même classe d'âge, et 67 % des femmes de plus de 85 ans contre 55 % de leurs homologues masculins. Il est intéressant de constater à cet égard que l'augmentation de *l'abstention chez les homme et les* femmes par rapport au scrutin de 1979 concerne à la fois des plus jeunes électeurs (plus 12 points et *plus 13 points chez les jeunes* hommes et femmes) et les plus âgés (plus 10 points chez les hommes, plus 18 points chez les femmes). En 1979, il n'y avait que 4 points d'écart entre hommes et femmes de 85 ans et plus (45 % et 49 %), en 1984, il y en a 12, soit trois fois plus (55 % d'abstentions chez les hommes, 67 % chez les femmes de plus de 85 ans). Tout se passe donc apparemment comme si les électrices les plus âgées avaient davantage manifesté un recul vis-à-vis du scrutin européen en 1984 qu'en 1979, peut-être à cause de la tonalité très particulière de la campagne électorale.

Les plus « populaires »

Enfin nous avons comparé l'abstention en 1979 et en 1984 selon la composition socio-démographique des bureaux de vote, et nous avons constaté que, comme en 1979, les bureaux les plus « populaires » s'abstiennent davantage que les bureaux les plus « bourgeois ». En outre, l'augmentation de l'abstention par rapport à 1979 est plus forte dans les bureaux populaires. Nous retiendrons deux exemples :

– Dans le 5e bureau du cinquième arrondissement, bureau bourgeois, l'abstention est de 39 % en 1984 ; elle était de 37 % en 1979, soit 2 points seulement d'augmentation.

– Dans le 8e bureau du deuxième arrondissement, bureau populaire, *l'abstention est de 52 % en 1984* ; elle était de 45 % en 1979, soit une augmentation de 7 points. Or, dans ce bureau, le PC obtenait 11 % des *suffrages par rapport aux électeurs* inscrits en 1979, il n'en obtient plus que 5 % en 1984. En revanche, la liste Le Pen n'obtient que 6 % des *suffrages par rapport aux électeurs* inscrits, ce score étant nettement inférieur à sa moyenne nationale. Il semble donc bien confirmé que le Parti communiste a plus souffert d'une sanction par l'abstention que d'un report des voix populaires à l'extrême droite.

Reste alors à comparer les comportements participationnistes-abstentionnistes de ces deux tiers des électeurs qui ont constamment figuré sur les listes entre 1979 et 1984. Nous n'avons réalisé ce travail que sur une partie de nos bureaux de vote plus abstentionnistes que les autres, où les phénomènes qui apparaissent sont remarquables *(tableau II).*

D'une part on constate qu'il y a une très forte modification des comportements abstentionnistes : plus du tiers (34 %) de nos électeurs ont changé leur mode de participation. 11 % d'entre eux, qui n'avaient pas voté en 1979, ont apporté leur suffrage... il serait très intéressant de savoir à qui ; 23 %, qui avaient voté en 1979, ont refusé leur participation en 1984. Le total de ces électeurs est supérieur au nombre de ceux qui n'ont jamais voté à des élections européennes.

D'autre part, les différences de comportements entre le 27e bureau du huitième arrondissement (à dominante UDF) et le 60e bureau du quatorzième arrondissement (à dominante PC) sont extrêmes, mais symptomatiques *(tableau III).* Dans le huitième arrondissement, 50 % des électeurs ont participé en 1979 et en 1984, et seuls 17 % des participationnistes de 1979 se sont abstenus en 1984 ; en revanche, dans le quatorzième arrondissement, 35 % seulement des électeurs se sont déplacés en 1979 et en 1984, mais 26 % des participationnistes de 1979 ont préféré s'abstenir en 1984. On ne s'étonnera pas, dès lors, des différences qui apparaissent dans les résultats électoraux réels de ces deux bureaux : l'abstention augmente de 15 points dans le quatorzième *arrondissement et de 1 point* dans le huitième arrondissement ; le score du PC diminue des deux tiers (en termes d'inscrits) dans une de *ses zones de force* ; *il disparaît presque* complètement dans le huitième arrondissement ; le PS maintient à peu près ses positions, qui se rétrécissent *certes... mais pas plus que* celle de l'UDF-RPR. Et la liste Le Pen obtient 13 % des inscrits dans le huitième arrondissement, mais 7 % seulement *dans le quatorzième arrondissement.*

Au total, l'analyse de l'abstention à Paris met en évidence deux phénomènes, dont l'un a déjà été abondamment commenté – un recul communiste se traduisant notamment dans la progression de l'abstention – et dont l'autre n'emporte peut-être pas encore la conviction des observateurs – ce recul de l'électorat communiste n'implique pas un report des voix populaires en faveur de l'extrême droite.

Ainsi, on peut dire que les variations de l'abstention ont une signification politique. Mais les abstentionnistes (qui ne sont que rarement des abstentionnistes systématiques – moins de 10 % de l'électorat) n'appartiennent à personne. Suivant l'élection, suivant leurs sympathies partisanes, en accordant ou en refusant leurs suffrages, ils tentent de donner un avertissement, d'autant plus aisément que l'enjeu de l'élection est perçu comme limité. De fait, les variations de l'abstention renvoient aux représentations qu'ont les électeurs du système des partis et à leur acceptation ou leur refus du jeu partisan.

(*) Chargées de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques.

TABLEAU I. – L'abstention aux deux scrutins européens selon la dominante politique des bureaux de vote (en pourcentage)

	PC	PS	RPR	UDF	Moyenne
E. 1979	41	41	38	34	39
E. 1984	54	46	42	35	43
Augmentation	13	5	4	1	4

TABLEAU II. – Comportements participationnistes-abstentionnistes entre 1979 et 1984 (en pourcentage) (1)

1979	1984	5 bureaux parisiens	8e arrond. 27e bureau	14e arrond. 60e bureau
O	O	26	23	29
I	O	23 } 34	27	26
O	I	11 } 34	10	10
I	I	40	50	35
		n=3967	n=611	n=884

(1) O = abstention ; I = participation.

TABLEAU III. – Résultats de l'élection européenne de 1984 (en pourcentage des inscrits)

	8e arrond. 28.27 (bureau à dominante UDF)		14e arrond. 60 (bureau à dominante PC)	
	1979	1984	1979	1984
Abstentions	38,5	37,2	38,9	53,7
PC	2,8	0,8	15,7	5,8
PS	5,6	4,2	12,9	10
UDF	27,5	40,4	8,5	17,2
RPR	22,4		14,2	
Le Pen		12,5		6,6

LES NOUVELLES DISPOSITIONS SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Concessions et consensus

Après les propositions Savary, les *« dispositions Chevènement »*. Mercredi 29 août, en début de soirée, le ministre de l'éducation nationale a rendu publique une déclaration qui présente des *« dispositions simples et pratiques »* sur les rapports entre l'Etat, les collectivités territoriales et l'enseignement privé.

L'accueil des différents partenaires est plutôt bon. Hache de guerre enterrée, querelle en voie d'extinction... de tous bords, monte le chant de la concorde et de la paix entrevues. De quoi se frotter les yeux. Le voici donc, le *« point d'équilibre »* tant poursuivi, jamais atteint par le gouvernement précédent ?

Qu'on en juge. M. Pierre Daniel, président des parents d'élèves de l'enseignement catholique : ces mesures *« vont dans le sens de l'apaisement »*. M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS et de l'association parlementaire pour la liberté de l'enseignement (APLE) : *« Certaines mesures proposées peuvent permettre l'apaisement. »* En face, M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque, décèle *« une série de mesures ponctuelles qui vont dans le bon sens, celui d'une clarification »*. Plus réservée, Mme Hélène Missoffe, député RPR et présidente de l'APLE, écrit dans *le Figaro* qu'elle *« attend des précisions »*. Il n'est que M. Guy Guermeur (RPR), parlementaire européen, pour garder des habits d'extrémiste dans l'hostilité : *« Les mesures décidées sont dans le droit fil du programme socialiste qui vise à enfermer l'école libre dans un ghetto avant de la détruire. »*

La tonalité de consensus répond à la volonté du gouvernement de modérer ses ambitions réformatrices, et de lâcher du lest de tous côtés. Le projet d'établissement d'intérêt public et, encore plus, celui de titularisation volontaire des maîtres du privé suscitaient le tollé des dirigeants de l'enseignement catholique ? On y renonce. Reste à savoir ce qu'en penseront ceux des enseignants du privé qui souhaitaient cette titularisation, et le climat qui s'ensuivra dans les établissements.

Autre concession de taille à l'enseignement catholique : le maintien des contrats simples. Ils permettent aux écoles privées d'être déchargées de la rémunération des maîtres, tout en ayant la possibilité d'ouvrir des classes, donc de se développer, sans trop de contraintes.

En revanche, les laïques, qui n'aperçoivent plus l'ombre du début de la mise en place du grand service public unifié, laïque de l'éducation nationale, se réjouissent de l'abrogation de deux articles importants de la loi Guermeur, qu'ils ont toujours combattue. Cette abrogation réduit le pouvoir des chefs d'établissements privés dans le choix des enseignants et adoucit la formulation de l'obligation pour les maîtres de respecter le *« caractère propre »* des établissements. Elle traduit aussi un retrait par rapport au projet Savary qui renforçait l'obligation pour les municipalités de financer les écoles privées installées dans une commune voisine et fréquentées par leurs ressortissants.

Le miracle d'aujourd'hui est que les concessions faites aux uns ne hérissent pas les autres outre mesure. Le climat psychologique – politique – a changé. Et chacun a compris qu'à tout vouloir... Cette ébauche d'unanimité révèle aussi combien le consensus est fragile et pour tout dire ambigu. Au fil des heures, d'ailleurs, certaines approbations s'atténuent.

A la rentrée, il y aura inévitablement des refus d'ouverture de classes, dans le privé et dans le public, et comme chaque année. Il est à craindre qu'ils ne soient exploités pour envenimer l'atmosphère. La paix est encore bien timide. Il est quand même évident qu'elle n'a jamais paru si proche.

C. V.

La déclaration de M. Chevènement

Voici le texte de la déclaration de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, diffusée mercredi 29 août peu avant 20 heures :

Après que le ministre de l'éducation nationale eut reçu ses interlocuteurs, le gouvernement a mis au point des dispositions simples et pratiques concernant les rapports entre l'État, les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement privés.

Ces dispositions figureront, d'une part dans la loi de finances, d'autre part dans la loi complémentaire de décentralisation qui sera déposée au début de la prochaine session parlementaire, et enfin dans des décrets. Elles visent deux objectifs :

1. – Affirmer les principes du service public, garant de l'intérêt général ;

2. – Adapter les rapports entre les établissements d'enseignement privés et les pouvoirs publics aux règles nouvelles nées de la décentralisation.

– 1) Il convient d'abord d'affirmer les principes du service public de l'enseignement auquel peuvent, le cas échéant, concourir les établissements privés. Il est normal que les règles budgétaires qui s'appliquent aux établissements d'enseignement publics s'appliquent également aux établissements d'enseignement privés. Les crédits qu'ils reçoivent chaque année seront donc limitatifs.

De même, les créations de classes nouvelles devront être conformes aux prévisions des cartes et schémas de formation, établis dans les départements et les régions.

Par ailleurs, l'abrogation des articles 1 et 4 de la loi du 25 novembre 1977, dite loi Guermeur, permettra de revenir aux règles de la loi du 31 décembre 1959, concernant notamment la procédure de nomination des maîtres de l'enseignement privé par l'autorité académique, après concertation et en accord avec le chef d'établissement.

Enfin, l'Etat, pour répondre à son devoir constitutionnel, pourra créer là où il n'en existe pas des établissements d'enseignement publics. Il les transférera ensuite aux collectivités locales concernées.

– 2) Pour adapter les rapports entre les établissements d'enseignement privés et les pouvoirs publics aux règles nouvelles nées de la décentralisation, les dispositions suivantes sont prévues :

a) La conclusion de nouveaux contrats d'association nécessitera désormais l'accord des communes concernées, mais la résiliation des contrats d'association ne pourra intervenir que par décision de l'Etat et seulement si les conditions prévues pour la conclusion des contrats n'étaient plus remplies.

Le système des contrats simples est donc maintenu.

b) Les dépenses de fonctionnement matériel des établissements sous contrat d'association seront à la charge des départements et des régions pour les collèges et lycées, mais feront l'objet d'une compensation par l'Etat. Pour les écoles, ces dépenses resteront à la charge des communes, qui pourront s'en acquitter en nature (retour à la loi Debré). La contribution des communes aux dépenses de fonctionnement matériel des établissements situés hors de leur territoire et fréquentés par leurs ressortissants fera l'objet d'accords amiables.

c) Pour assurer la concertation entre les élus et les établissements d'enseignement privés, les collectivités contribuant à leur fonctionnement matériel disposeront d'un représentant au sein de l'organe compétent pour voter le budget. En outre, des commissions de concertation seront mises en place. Comportant à la fois des représentants des collectivités territoriales et des établissements privés, elles veilleront notamment sur les conditions d'instruction, de passation et d'exécution des contrats ainsi que sur l'utilisation des fonds publics conformément à leur destination.

Les dispositions ainsi retenues concilient :

1° le libre choix par les parents de l'éducation qu'ils souhaitent pour leurs enfants ;

2° le respect des principes du service public ;

3° l'esprit de la décentralisation.

Il convient de regarder vers l'avenir et de s'attaquer à la rénovation du système éducatif dans un esprit positif.

Le gouvernement fait confiance à l'école de la République pour mener à bien cette entreprise.

Il entend lui en donner les moyens.

Le Parlement sera saisi des dispositions à caractère législatif dès le début de la prochaine session.

Les réactions

● *M. Jacques BARROT*, secrétaire général du CDS, nous a déclaré :

« L'opinion publique aura du mal à admettre la satisfaction affichée par toutes les parties en présence.

» Que le Comité national d'action laïque proclame, lui aussi, un certain accord a de quoi surprendre et troubler. Est-ce une conversion à l'idée que le pluralisme devient la règle dans toutes les grandes démocraties ? Si oui, pourquoi ne pas le dire clairement ? Est-ce alors un repli tactique imposé par les nécessités ? Cela signifierait la persistance d'un archaïsme prêt à resurgir et justifierait la plus grande vigilance.

» Quoi qu'il en soit, le débat s'est déplacé vers le terrain concret de l'organisation pratique du pluralisme, le seul qu'il n'aurait jamais dû quitter, le seul où pouvait s'engager un dialogue, comme je n'ai jamais cessé de le répéter.

● *M. Pierre DANIEL*, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), constate : *« On a fait table rase de l'idéologie partisane »*. Il rappelle qu'il avait déjà expliqué, dans nos colonnes, que *« le ministre ne s'orientait pas vers un projet de grande envergure »*. Certes, pour M. Daniel, *« le passé est utile »* et *« les solutions simples et raisonnables d'aujourd'hui »* sont le résultat des nombreuses actions et des longues négociations des deux années passées. *« L'enseignement privé garde sa liberté*, nous a-t-il déclaré, *et en même temps il s'adapte à la décentralisation »*. Le responsable de l'UNAPEL croit que l'on s'achemine vers *« la paix, si ne surgissent pas des surenchères de dernière minute »*.

● *M. Guy GUERMEUR*, député européen (RPR) et auteur de la loi de 1977 sur l'enseignement privé, voit dans les propositions de M. Chevènement la confirmation de *« la volonté du pouvoir socialiste de porter atteinte à la liberté pour les familles de choisir l'éducation de leurs enfants »*. Dans un communiqué, M. Guermeur indique que *« les mesures décidées sont dans le droit fil du programme socialiste, qui vise à enfermer l'école libre dans un ghetto avant de le détruire »*.

● *Le chanoine Paul GUIBERTEAU*, secrétaire général de l'enseignement catholique, déclare dans un communiqué :

« Les dispositions concernant les rapports entre l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements d'enseignement privé, rendues publiques le 29 août 1984 par le ministre de l'éducation nationale, vont, dans leur ensemble, dans le sens préconisé par l'enseignement catholique : il s'agit de modifications et d'adaptations des lois existantes. Certaines dispositions auront besoin d'être précisées et éclairées. L'enseignement catholique... espère qu'un grand pas pourra être fait vers une paix scolaire durable. »

● *M. Jacques POMMATAU*, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) et président en exercice du Comité national d'action laïque (CNAL), nous a déclaré que *« toutes les mesures ponctuelles annoncées par le ministre vont dans un sens positif »*. Selon M. Pommatau, les dispositions contenues dans le texte *« augmentent le contrôle de l'Etat et contraignent les établissements privés à respecter les règles du service public »*.

Pour lui, il n'y a donc pas de *« défaite en rase campagne »* ou de *« reculade »* des laïques, mais, au contraire, le ministre a *« arrêté la mécanique et présenté la question sur des bases plus claires »*. *« L'idée-force de M. Chevènement, un enseignement public et à côtés des établissements privés, nous satisfait »*, explique le président du CNAL. *« Il n'y a plus dualisme, cela nous conforte et signifie pour nous une avancée vers un grand service public »*.

L'AVENIR DE L'ÉCOLE PRIVÉE

L'analyse des dispositions annoncées

● Crédits limitatifs : fin d'un privilège

Actuellement, l'enseignement privé sous contrat et l'enseignement public sont soumis à deux procédures différentes pour la création de postes d'enseignant. Dans le public, ouvrir une classe ou une section suppose que le ou les postes correspondants ont été inscrits au budget de l'Etat et sont disponibles. C'est ce qu'on appelle les crédits limitatifs. Dans le privé, un nombre global de postes est prévu, mais il n'est qu' « estimatif ». Il peut être dépassé. L'enseignement privé ouvre classe ou section si *le besoin en* apparaît par la présence d'élèves, recrute les enseignants et demande pour eux – et obtient la plupart du temps – une extension du contrat et des crédits. C'est ce « privilège » aux yeux des laïques qui disparaîtra. Les dirigeants de l'enseignement catholique font remarquer *qu'ils n'ont* jamais abusé de la souplesse qui leur était consentie. Ils s'étaient déclarés toutefois disposés à un accord sur ce point, à *condition que la gestion prévisionnelle* des postes se fasse en concertation avec eux.

En outre, les ouvertures de classe, de section ou d'établissement privé, pour être subventionnées, devront être conformes aux cartes et schémas de formation. C'est dire qu'elles devront prendre place dans des prévisions établies par les départements et les régions.

On peut y voir le refus d'une certaine anarchie, d'une dispersion excessive et surtout du gaspillage dans l'implantation des moyens de formation aidés par l'Etat.

● Abrogation de deux articles de la loi Guermeur : retour à la loi Debré.

L'article 1, abrogé, fait obligation aux maîtres privés sous contrat de respecter le « *caractère propre* » de l'établissement. Les laïques ont toujours *dénoncé* cette disposition en soulignant qu'elle permet une violation des opinions, des comportements des maîtres, une pression sur eux, *sur leur vie professionnelle* et leur conscience. Les responsables de l'enseignement catholique, en revanche, la justifient par la nécessité de *faire coïncider chez l'enseignant* éducation et témoignage, d'exiger de lui une adhésion aux valeurs morales, religieuses et éducatives *promues par l'établissement*. Certains protesteront contre cette abrogation. Les modérés noteront que la loi Debré qui redeviendra la référence, pour être moins explicite, n'en contient pas moins la même exigence.

L'article 1 régit aussi la nomination des maîtres. Il renforce le pouvoir des chefs d'établissement qui « proposent » le maître à recruter et *détiennent* ainsi l'initiative du choix. Le retour à la loi Debré de 1959 atténuera ces pouvoirs. Le chef d'établissement n'aura plus l'initiative : il donnera son « *accord* », après concertation avec le recteur qui prononcera officiellement la nomination. Pendant dix-huit ans, de 1959 à 1977, cette procédure n'a pas été jugée contraignante du côté de l'enseignement catholique. Les recteurs ont alors rarement usé de leurs prérogatives. Aujourd'hui, ce retour à la loi Debré risque d'être diversement interprété.

Quant à l'article 4 de la loi Guermeur, abrogé lui aussi, il traite de la prise en charge des dépenses de fonctionnement matériel des classes sous contrat d'association. Il était plus précis que le texte de la loi Debré sur le mode de calcul de cette prise en charge, mais il n'indiquait pas à qui elle incombe. Ce qui suscita des querelles juridico-financières.

● Création d'établissements scolaires publics : fin d'un monopole.

Toutes les communes de France ne comptent pas d'écoles publiques sur leur territoire. Dans l'Ouest, en particulier, *la seule école existante* – et subventionnée – est parfois une école privée. Il arrive que certaines municipalités refusent d'ouvrir une école *laïque alors que des parents en* font la demande. Désormais, l'Etat prend l'initiative de créer un tel établissement.

● Les communes et le contrat d'association : accord préalable.

Les contrats sont signés entre le préfet au nom de l'Etat et le chef de l'établissement privé. La commune, qui doit, par l'effet du contrat, subvenir au fonctionnement des écoles primaires privées, n'est pas actuellement signataire. C'est à cette anomalie qu'il sera mis fin : la commune devra donner son accord préalable à la signature du contrat. Rien n'est précisé cependant en cas de refus.

Pour prévenir les vicissitudes liées aux échéances électorales locales, *seul l'Etat* – sous certaines conditions – pourra résilier un contrat existant.

L'ambiguïté née de l'imprécision de la loi Guermeur à propos du bailleur de fonds chargé de couvrir les dépenses de fonctionnement en matériel est enfin levée : ce sera la commune pour les écoles primaires et, grâce à une compensation par l'Etat, le département pour les collèges et la région pour les lycées.

Les communes pourront s'acquitter de leur obligation « *en nature* » : fourniture de fuel, exécution de travaux d'entretien par exemple.

Toutefois, le texte Chevènement refuse à l'enseignement privé ce que lui accordait le projet Savary : l'obli*gation faite aux communes de parti*ciper au fonctionnement des écoles privées installées hors de leur territoire, et fréquentées par leurs ressor*tissants. Tout dépendra dorénavant* d' « *accords amiables* ».

● Maintien des contrats simples : deux écoles sur trois.

Ce type de contrat concerne seulement les écoles primaires. Deux écoles catholiques sur trois sont sur contrat simple. L'aide publique est plus modeste que dans le cas du contrat d'association, mais, en revanche, les conditions de signature du contrat sont moins sévères. Le contrat simple avait été créé pour une durée de neuf ans par la loi Debré et pérennisé par la loi Pompidou en 1971 contre le vœu des laïques. Il devait être supprimé par la gauche au terme de son programme et des déclarations du candidat *François Mitterrand*. Son *maintien* donnera de l'oxygène à l'enseignement primaire privé.

● Les élus et l'enseignement privé : droit de regard.

Les collectivités territoriales (communes, départements, régions) auront un droit de regard sur le vote du budget des établissements privés qu'elles subventionneront. Un de leurs représentants participera à l'examen de ce budget selon des modalités qui restent à préciser.

● Etablissements d'intérêt public et titularisation des maîtres : *on n'en parle plus.*

Ces deux points, qui soulevaient le plus d'hostilité de la part de l'enseignement catholique dans le projet précédent, ne figurent *plus* dans le nouveau texte. Le problème de l'emploi des maîtres du privé se posera cependant presque à coup sûr dans quelques années.

C. V.

Le peuple des parents

(Suite de la première page.)

De telles foules rassemblées à propos de l'école, cela ne s'était pas vu depuis longtemps. Même en 1960, lors des grandes mobilisations laïques contre la loi Debré, les pétitionnaires étaient nombreux, très nombreux (près de 11 millions), mais *non les manifestants*. Que s'est-il passé ?

Côté laïque, l'explication est assez chargée d'évidences. Les manifes*tants qui honorent* les *rendez-vous* de la « laïcité-liberté » sont des électeurs de gauche. Dans leurs rassemblements, des personnalités politiques prennent très officiellement la parole (M. Jospin à Arpajon, par exemple). Un peuple de militants syndicaux, politiques, pédagogiques réagit.

L'automne dernier, on les voyait ragaillardis, rajeunis d'avoir retrouvé la fraternité grave ou bon enfant des défilés, sous des banderoles remisées depuis l'élection de M. Mitterrand. Ces manifestants sont habités par une cohérence politique : école publique et gauche confondent leurs mythes et leurs espérances ; la qualité du service public doit être préservée, développée. Elle est une chance pour les enfants les plus démunis. Beaucoup d'entre eux sont enseignants : l'école laïque n'a pas su s'ouvrir largement aux parents ; elle ne les a pas trouvés lorsqu'elle s'est sentie attaquée, « *dénigrée* », par ses adversaires.

Chez les défenseurs de l'école privée, la situation est moins claire. Dès le rassemblement de Pantin, M. Pierre Daniel, président de l'UNAPEL, avait prévenu : « *Nous nous mobiliserons aussi longtemps qu'il le faudra.* » Son mouvement venait de mettre au point le plan MOBAPEL, capable d'alerter tout un réseau de responsables de classes et d'établissements.

Qui sont ces recrues mobilisables en quelques heures ? Des parents, d'abord. L'UNAPEL occupe une position hégémonique au sein de l'école catholique : ses huit cent cinquante mille familles constituent une vaste réserve, complétée par les enseignants, les anciens élèves, les membres des congrégations religieuses. Pourquoi ont-ils accepté, ont-ils réclamé, souvent, d'être mobilisés ? En d'autres termes, lorsqu'un million et demi de Français sont « montés » à Paris, le 24 juin, pour crier : « *L'école libre vivra !* », faisaient-ils de la politique ?

Leurs concitoyens qui n'étaient pas au rendez-vous ont répondu pour eux. Mais on n'est guère éclairé, à lire la réponse : deux sondages effectués à la veille de la « prise de la Bastille ». *Selon la SOFRES-la Croix*, 39 % des Français ne qualifiaient pas ce rassemblement de politique. Selon *le Matin*, 51 % avaient un avis contraire...

Les participants, eux, avaient les idées plus limpides. Du moins le croyaient-ils. Massivement, ils répondaient (à part, bien sûr, les militants du Front national et les élus) : notre démarche n'est pas politique. Et la raison, la seule raison, si souvent exprimée pour *justifier* leur présence – « *On ne veut pas laisser toucher à nos écoles* », avait déjà été formulée deux ans *plus tôt, lors des toutes premières* manifestations.

A tel point que des partisans de l'enseignement privé ont, délibérément, *renoncé au voyage* à Paris le 24 juin quand ils ont su que des personnalités politiques se joindraient à leur groupe. A tel point encore que *nombre de ces personnalités* ont cru nécessaire de s'expliquer sur leurs motivations. Ainsi de Mme Simone Veil, s'excusant presque d'être là : « *Mais nous sommes des citoyens comme les autres. Nous avons le droit d'exprimer nos sentiments...* »

Méfiance

La méfiance de ces parents à l'égard des partis puise dans le tré*fonds* d'*une* éducation chrétienne. Dans les milieux modestes, la religion catholique a longtemps diffusé la vertu d'humilité, conçue comme *un renoncement* aux responsabilités ostensibles, donc publiques. Les leçons de la doctrine sociale de l'Église, qui encourage les chrétiens à travailler activement au service « du bien commun » en se mettant sur la sellette, si nécessaire en briguant des suffrages, ces leçons n'ont pas encore fini de chasser des mentalités la vieille croyance héritée de l'Ancien Régime : « *Ce n'est pas aux gens ordinaires de se mettre en avant.* » Car il y avait des hommes et des femmes d'origine sociale modeste parmi les manifestants de l'école privée. Peu d'ouvriers, mais beaucoup de ruraux.

Pas politisés, donc ? Pourtant, combien étaient-ils qui votent régulièrement, qui pensent et agissent autrement qu'à droite, qui ne sont pas hostiles à la gauche ? Toutes les investigations, toutes les observations convergent : les manifestants de l'école privée n'aiment pas le pouvoir actuel. A Merville, sur la pelouse de Reuilly, les années précédentes, au cours de ces rassemblements qui se clôturaient par les cris : « *A Paris, à Paris !* », il était difficile de ne pas s'apercevoir que la simple évocation du nom d'un leader socialiste soulevait des huées.

Un responsable syndical, à la tribune, dut un jour s'interrompre ; il avait commencé sa phrase par « *M. François Mitterrand...* », et il ne put éteindre les lazzis qu'en reprenant : « *Le chef de l'Etat...* » Lorsqu'on interrogeait un peu longuement les manifestants, à la Bastille comme à Pantin deux ans plus tôt, des réflexions finissaient toujours par éclore, du genre : « *Je n'ai jamais fait confiance à ces gens-là* », c'est-à-dire aux hommes politiques de la majorité.

Le terrain

Ainsi semble-t-il bien malaisé de ne pas admettre que les manifestants de l'école privée ont choisi de protester, de défiler, de mettre en difficulté le gouvernement parce qu'ils voulaient sauver leurs écoles, mais ils pensaient que leurs écoles étaient menacées parce qu'ils n'avaient aucune confiance en un gouvernement de gauche. Le terrain avait été préparé, en eux, de longue date, pour les persuader que cette majorité ne pouvait que vouloir « *étrangler leurs écoles* ». Préparé, *et cultivé d'autant plus facilement* que la presse régionale n'est pas, dans son ensemble, favorable aux idées de la gauche.

Le *relais à leur inquiétude a été* pris par les partis d'opposition. Cela en a gêné quelques-uns, la plupart s'en sont accommodés, même si les dirigeants – le président de l'UNAPEL, notamment, et les évêques – ont cherché à préserver leur indépendance, allant jusqu'à répliquer assez sèchement aux élus politiques qui manquaient de mesure. Ainsi, M. Pierre Daniel a-t-il riposté lorsque, en mai, M. Jean-Claude Gaudin pressait l'enseignement catholi*que d'organiser une manifestation* nationale. Le relais a été pris et gardé. Au lendemain du 24 juin, l'opposition s'est attribuée sans sour*ciller le succès de la manifestation.*

C'est peut-être, aussi, à cause de ce relais politique que la défense de l'école privée a marqué des points et modifié le jeu institutionnel, contraignant en partie le président de la République aux décisions de la mi-juillet. Sans ce relais, le phénomène serait resté plus enfoui dans une évolution lente de la société.

Pour être apparu dans la vie politique française comme un affrontement droite-gauche, le problème de l'enseignement privé ne doit cependant pas être enfermé dans cette *équation*. Soumise, en France, au poids d'une histoire centenaire, la question scolaire se refuse à toute simplification. D'abord parce que les comportements *ne coïncident* pas avec les opinions. L'on voit des parents adeptes de l'école catholique confier leurs enfants, à l'occasion, à l'enseignement public, et des militants laïques convaincus, enseignants et syndicalistes de gauche parfois, recourir à l'enseignement privé.

Et, surtout, de l'école le problème glisse constamment à la société. La conception d'une école laïque exer*çant son activité dans un pluralisme* religieux, culturel, ethnique, sans rivages, s'oppose à celle d'une école confessionnelle, ouverte à tous les *enfants, mais dont la raison d'être* repose sur une cohérence doctrinale. Or chez ceux-là mêmes qui donnent leur préférence à l'enseignement public, la *sectorisation rigide* – l'absence de choix de l'établissement par les usagers – sécrète un besoin de souplesse, qu'assure, pour sa part, l'existence d'un secteur libre et accessible financièrement, donc subventionné.

Cette aspiration bouleverse les clivages. Et encore davantage lorsque le gouvernement donnait l'impression de vouloir, selon l'expression de Mme Huguette Bouchardeau dans une lettre adressée aux militants du PSU, le 6 juillet dernier, faire « *des idéologies qui animent la gauche les idéologies qui s'imposent* ». Cette impression, partagée, pour le coup, par des gens qui ne sont pas tous de droite, en avait aussi jeté quelques-uns dans le cortège des manifestants.

CHARLES VIAL.

L'apaisement

(Suite de la première page.)

Pouvait-elle l'être plus tôt ? A lire les dispositions prévues par M. Chevènement, deux réactions viennent à l'esprit : elles sont pleines de bon sens et correspondent à ce qu'il déclarait au *Monde* du 28 juillet lorsqu'il annonçait « *des propositions simples et pratiques* ».

La deuxième réflexion découle de ce premier constat : ce sens pratique et cette simplicité, la gauche au pouvoir n'aurait-elle pas pu commencer par là ? N'aurait-elle pas dû – comme il a été constamment affirmé ici – faire d'emblée une analyse à la fois politique et sociologique du risque qu'elle prenait à vouloir plaquer sur la France moderne un projet d'un autre âge ?

Que de temps perdu, que de palabres, de cortèges, de vaines négociations, d'alarmes ! Que d'illusions contradictoires toujours renaissantes et toujours défaites ! Quelle erreur, pour le pouvoir, de s'être *lui-même* attaché ce boulet pour – au terme d'un combat interminable qui l'aura affaibli – finalement ranger au *musée des idéaux du socialisme* le projet d'unification !

On peut en effet dire cela. Et noter que le président de la République aura par cette querelle mal engagée et trop longtemps entretenue commis l'une des erreurs les plus graves du septennat.

Ce serait oublier une évidence aussi « simple » que peuvent l'être les propositions Chevènement : il y a deux ou trois ans, un tel dispositif aurait suffi à rallumer la guerre. Les esprits n'étaient pas préparés. Dans le camp laïque, le recul par rapport aux propositions de candidat Mitterrand aurait été accueilli comme une trahison absolue. Dans le privé – où le 10 mai 81 provoqua un traumatisme – la méfiance à l'égard de tout de qui pouvait émaner de la gauche n'aurait pas permis de percevoir l'évolution historique que révèle le dispositif présenté en 1984.

De même qu'il faut à l'homme passer par la crise de l'adolescence – ses fureurs, ses illusions, ses révoltes – pour accéder à la maturité, de même il aura fallu à la société française en passer par cette « guerre » – incroyable vue de l'étranger – pour parvenir à ce début d'apaisement où l'on voit poindre un peu de raison...

Cette maturation aura concerné tous les protagonistes. La gauche a dû opérer une remarquable et douleureuse révolution culturelle. Entre les congrès et le « pays réel » le décalage est apparu grandissant au fil des mois. Les cortèges du privé – et les sondages – auront dessillé les yeux. Les propositions Savary – avant leur « gauchissement » à l'Assemblée nationale – allaient déjà dans ce sens, puis le retrait du texte, *enfin la conclusion du 29 août.*

A l'opposé, les partisans du privé – évêques en tête – ont fini par admettre : 1. qu'on ne pouvait pas ne rien faire. 2) Qu'un piège était tendu par l'opposition tentée de s'annexer et les parents, et la liberté et pourquoi ppas ? tous les catholiques.

La lassitude a fait le reste. A l'heure où tant de périls sociaux et économiques guettent le pays, fallait-il s'enferrer dans une querelle finalement secondaire, risquer de périr au nom de quelques dogmes désuets et, même, résumer à la querelle privé – public les grandes questions qu pose l'enseignement, en France, en 1984.

Des laïques conscients d'être en perte de vitesse dans l'opinion et désireux seulement d'obtenir des contre-parties – probablement budgétaires, on le verra sasn doute pour 1985 : des « catholiques » prêts à consentir quelques concessions au prix du réalisme... et du *maintien* de la liberté d'enseignement ; un pouvoir « modernisateur » désireux de moderniser aussi son image sur ce *point : il fallait en finir* et cela devenait possible.

Recul, abandon, trahison : on trouvera, bien sûr, à gauche – et le PCF le suggère déjà – des mots durs pour définir le dernier état de la question scolaire vue de l'Elysée. On pourra aussi bien répondre que la preuve est ainsi faite que socialiste et réalisme peuvent faire bon ménage, que revenir sur ses erreurs n'est pas un défaut (même en politique) et qu'être apparemment sorti de ce mauvais pas en ôtant à l'opposition l'une de ses armes essentielles, que tout cela – sinusoïdal peut-être ! – relève d'une sage appréhension de *la réalité française*.

On devrait donc, en principe, échapper au énième rebondissement de la querelle. Si la première *impression des partenaires* est confirmée, il ne faudra plus compter sur les gros bataillons de l'enseignement privé pour prêter – même indirectement, même involontairement – main forte à l'oppositon. Le Parlement sera saisi de deux projets de loi sur des points particuliers, mais pas de réforme d'ensemble, point de chambardement. Si s'atténuent enfin les échos de cette vaine querelle, on pourra peut-être, à tête reposée, en venir au seul débat scolaire : que peut, que doit faire l'école ? Est-celle, par ses contenus, ses méthodes et ses maîtres, adaptée à ce temps ? C'est le débat, assurément, que prépare M. Chevènement, lorsqu'il déclare que l'essentiel à ses yeux est la qualité de l'enseignement. Enfin ! Sachons qu'on trouvera sur ce terrain de tout autres alliances et parfois surprenantes.

BRUNO FRAPPAT.

Quarante mois de polémiques

Voici les principales *étapes du* débat sur l'enseignement privé depuis trois ans et demi :

1981

● **15 mars** : M. François Mitterrand annonce que, s'il est élu président de la république, *il instaurera* un « *grand service public et unifié et laïque d'éducation nationale sans spoliation ni monopole* ».

● **14 juillet** : Le Syndicat national des instituteurs réclame « *la nationalisation laïque de l'enseignement.* »

1982

25 janvier : M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, commence ses consultations officielles.

● **24 avril** : Plus de cent mille parents du privé se rassemblent à la porte de Pantin, à Paris, en présence de Mgr Lustiger.

● **9 mai** : Deux cent mille partisans de la laïcité se réunissent au Bourget autour de M. Mauroy pour fêter le centenaire des lois Jules Ferry.

● **20 décembre** : M. Savary présente un premier texte avec « *mise en œuvre progressive à partir de la rentrée 1983 dans la perspective d'une réduction sans heurt du dualisme scolaire.*

1983

● **10 janvier** : l'enseignement catholique refuse de négocier sur la base d'un texte « *conduisant à la mainmise de la puissance publique* ».

● **15 octobre** : M. Savary présente un nouveau texte de compromis qui affirme le maintien du principe de la « *liberté d'enseignement* », mais propose une harmonisation des deux systèmes. Le camp laïque dénonce ce projet comme « *consacrant le dualisme scolaire* » et refuse de négocier. L'enseignement catholique accepte de discuter.

● **Novembre** : Les laïques, déçus, descendent dans la rue. Ils sont vingt-cinq mille à Yssingeaux (Haute-Loire), le 20, cent mille à Nantes le 27, et cinquante mille à Arpajon le 3 décembre. Le Grand Orient de France réclame le départ de M. Savary.

1984

● **12 janvier** : M. Savary transmet à ses *interlocuteurs quatre* textes pour servir de base aux négociations. Le principe de titularisation volontaire est maintenu, mais sa *mise en œuvre repoussée à six ans.*

● **Janvier-mars** : Manifestations régionales des partisans du privé : soixante mille personnes à Bordeaux le 22 janvier, cent vingt mille à Lyon le 29 janvier, deux cent vingt mille à Rennes le 18 février, deux cent cinquante mille à Lille le 25 février et, à Versailles, plusieurs centaines de milliers le 4 mars.

● **18 avril** : Les propositions Savary deviennent un projet de loi.

● **25 avril** : Organisation par le Comité *national* d'action *laïque* (CNAL) de quatre-vingt-quatorze manifestations simultanées dans toute la France pour la défense de l'école publique et de la laïcité.

● **29 avril** : L'enseignement catholique rejette globalement le texte. La titularisation lui paraît *inacceptable*.

● **21 mai** : Examen du projet de loi à l'Assemblée nationale. Les députés socialistes obtiennent *in extremis des amendements* imprévus, favorables aux laïques, et qui déclencheront la colère de l'enseignement catholique.

● **5 juin** : *Dans une interview au Monde*, Mgr Lustiger dénonce le « *manquement à la parole donnée* » du gouvernement.

● **24 juin** : Un million de partisans de l'école privée manifestent à Paris.

● **12 juillet** : Dans une allocution *télévisée*, M. Mitterrand annonce le retrait du projet Savary et un référendum.

● **17 juillet** : M. Savary présente sa démission. Peu après, la démission du gouvernement de M. Mauroy, remplacé par M. Laurent Fabius, est annoncée.

● **19 juillet** : M. Jean-Pierre Chevènement est nommé ministre de l'éducation nationale.

● **27 août** : Dans une interview au *Monde*, M. Chevènement annonce qu'il fera « *prochainement des propositions simples et pratiques* ».

Dans la presse parisienne

« *La perspective d'un grand service public unifié abandonnée* », titre en « une » le quotidien communiste *l'Humanité*. Le commentaire de ce journal développe cette référence à la quatre-vingt-dixième des « *cent dix propositions pour la France* » formulées en 1981 par le Parti socialiste et M. Mitterrand, alors candidat à la présidence de la République.

« *Sous réserve d'une information plus complète*, remarque en effet *l'Humanité*, *on peut constater tout d'abord qu'il ne s'agit plus du grand projet de service public unifié et laïque de l'enseignement annoncé dans les cent dix propositions du président de la République, mais d'aménagements partiels dans le cadre d'un statu quo, comme l'avait indiqué voici quelques jours Lionel Jospin. On peut également ressentir une certaine inquiétude à l'idée que les crédits soient limitatifs, ce qui laisse entendre (...) que la rigueur sera de règle, pour le privé, sans doute, mais aussi pour l'enseignement public.*

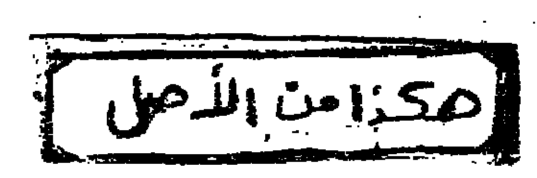
« *Seul le résultat compte* », proclame dans *le Quotidien de Paris* Stéphane Denis : « *Cette chance d'enterrer la plus mauvaise querelle que la France ait connue depuis longtemps ne doit pas être manquée. La méfiance peut se comprendre. Le contentieux est lourd. Mais il est un moment où l'accord vient de lui-même. C'est une caractéristique très française, et c'est le cas aujourd'hui.* »

« *Saluons le président de la République* », écrit encore Stéphane Denis : « *(...) Il revient sur ses actes. On dira qu'il n'avait pas le choix. On dira que c'était bien le moins. On dira qu'il y a été conduit par une succession d'événements. Encore fallait-il le faire, et, dans ces cas-là, le moins devient le plus.* »

Pour Gérard Dupuy (*Libération*) : « *Face à un enjeu brûlant, le ministre de l'éducation nationale a brillamment renouvelé les ressources du centre gauche républicain. (...) Chevènement a montré la voie (honorable) de l'abandon des principes pour l'empoignade des réalités.* »

« *Mais l'apprentissage de la galipette*, commente l'éditorialiste de *Libération*, *est comme celui du violoncelle : il faut beaucoup de répétitions et d'os tordus avant de tourner rond. Il fallait donc, avant que le bon sens signé Chevènement ne l'emporte, que la gauche ait usé ses illusions jusqu'au tour de rein (sans parler des coups de pied au cul). Il fallait surtout, pour retourner élégamment l'animal, que la place soit nette. (...) Mais le résultat est là : la situation française a été bel et bien retournée comme une crêpe.* »





La rentrée littéraire

ROMANS ET RÉCITS

Ceux qui écrivent pour exister
Ceux qui écrivent pour plaire

PRENNENT-ILS vraiment du plaisir à se retrouver tous alignés, comme pour une rentrée des classes, avec leurs livres tout neufs – quelque cent quatre-vingts romans dont cinquante et un premiers, contre cent soixante-huit et quarante-deux l'an dernier ? Non, sans doute. Mais on a expliqué à ces auteurs que c'était *« bon pour eux »* d'être publiés en automne, qu'ils auraient ainsi une chance d'être distingués, d'obtenir un prix... Alors ils sont là, dociles, ceux qui écrivent pour exister, ceux qui écrivent pour plaire, ceux qui veulent qu'on parle d'eux maintenant et ceux qui rêvent de postérité, sans négliger la gloire immédiate.

Croyant aider leurs auteurs, les éditeurs avaient tendance, depuis quelques années, à abuser des dithyrambes, annonçant des nouveaux Flaubert, Proust, Stendhal ou Rimbaud. (Aurait-on l'idée de présenter un peintre comme un nouveau Picasso ou un nouveau Matisse ?) Ils commencent à renoncer à ces méthodes même si l'on trouve encore, ici ou là, des jugements de cette sorte : *« l'un des romans les plus extraordinaires écrits en France durant les trente dernières années »*.

Les écrivains qui peuvent se passer des rentrées littéraires comme des prières d'insérer, élogieux ou aguicheurs, sont parfois quand même au rendez-vous d'automne. C'est le cas de Marguerite Duras, qui, cette année, publie un très beau texte intitulé *l'Amant* (aux Editions de Minuit. Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech). Le cas, aussi, de Claude Ollier, qui proposera ses *Cahiers d'écolier*, un « journal de bord », tenu depuis l'âge de vingt ans (Flammarion). De son côté, Marguerite Yourcenar fera paraître deux recueils (proses et poèmes) : *les Charités d'Alcippe* et *Blues et gospels* (Gallimard). André Dhôtel sera présent cette saison avec trois livres : *Histoire d'un fonctionnaire* (Gallimard), *la Nouvelle chronique fabuleuse* et *l'Ecole buissonnière* – entretiens avec Jérôme Garcin (ces deux ouvrages aux éditions Horay). Albin Michel, qui édite l'œuvre romanesque complète de Joe Bousquet, sortira le tome IV, tandis que Verdier présentera des lettres du même auteur, sous le titre : *Un amour couleur de thé.*

Les écrivains qui publient régulièrement, chaque année ou presque, et qui ont déjà un large public, ne sont pas très nombreux à figurer dans cette rentrée. Pierre-Jean Remy est évidemment toujours là, avec *Comédies italiennes* (Flammarion). Muriel Cerf revient avec *Une pâle beauté*, Marcel Brion avec *Villa des hasards* (tous deux chez Albin Michel), Michel del Castillo avec *la Gloire de Dina* (Seuil), André Stil avec *le Petit Boxeur* (Messidor) et François Coupry avec *le Rire du Pharaon* (Laffont).



Dessin de CAGNAT.

Quelques-uns de ceux qui font leur chemin sans bruit, un peu à l'écart, sont également mêlés à la cohue d'automne : Hubert Haddad (*la Ville sans miroir*, Albin Michel), Didier Martin (*l'Amour dérangé*, Gallimard), Christian Guillet (*Au nom du père*, Flammarion), et Guy Croussy (*le Sphinx*, Seuil).

On retrouve Conrad Detrez (prix Renaudot 1978), qui a délaissé Calmann-Lévy pour Gallimard, et publié *la Ceinture de feu* (dont l'action se déroule au Nicaragua en 1979), Alain Gerber (*Une rumeur d'éléphant*), Jean-Marie Dallet (*Paradis, Paradis...*), tous deux chez Laffont, Ludovic Janvier (*Naissance*, Gallimard), Evane Hanska (*les Amants foudroyés*, Mazarine), et pour la troisième fois le très économe Michel Rio, avec un livre dense et court, *Alizés* (Balland).

JOSYANE SAVIGNEAU.

(*Lire la suite page 11.*)

Le « look » de l'automne

LES quelque deux cents romans de la rentrée 1984, nous ne les connaissons encore, en général, que par leurs titres. Mais c'est déjà de quoi se faire une idée de ce que sera le « look » littéraire de l'automne.

Plutôt classique, et même un peu rétro, ce « look » ; si l'on s'en tient aux titres bien sûr. On fait dans la sobriété-sécurité BCBG (bon chic bon genre, pour les non-branchés), et dans le style l'Etranger ou la Chute.

Le « must » d'aujourd'hui, c'est un mot, un seul : ainsi Stress *(Hachette)*, Alizés *(Balland)*, Algarades *(L'Equinoxe)*, Baptême *(O. Orban)*, Cauchemar *(Pygmalion) ou* Bravoure *(POL). La règle : pas plus de dix lettres. Le titre « coup de poing », c'est bon : pas compromettant, facile à retenir. Pour tout dire, c'est « vendeur ».*

Un article devant le nom, ça marche encore, à condition de ne pas dépasser les quatre syllabes. Exemples, dans le désordre, Un cauchemar *(chez Albin, celui-ci)*, l'Anniversaire *(Buchet-Chastel,* Une rumeur *(Gallimard)*, les Lunettes *(Gallimard encore)*, le Ravin *(O. Orban). Catégorie voisine : le titre-personnage. Un choix un peu difficile, pour le lecteur, entre* l'Idole *(Balland)*, le Mignon *(Mazarine)* la Créature *(Julliard)*, la Citoyenne *(Flammarion. Titre un peu flou, qui pourrait être celui d'un essai féministe).* Le Désemparé *(Lattès) vous a un petit air malheureux-séduisant qui devrait, lui aussi, être « vendeur » ; ou même attendrir ces dames du Femina.*

Côté cœurs, l'Amant *(Minuit),* Deux Amants *(Lattès) et* les Amants foudroyés *(Mazarine. Beau titre), feront battre les romantiques ; et comme le romantisme revient très fort...*

Le titre hémistiche (six syllabes. On n'est pas obligé de savoir le grec), très musical, reste une valeur sûre. Un peu rétro, mais pas du tout ringard. Ainsi, Une pâle beauté *(Albin), plus racinien que nature, à condition de bien le détacher.* Un amour de Delphine *(O. Orban),* la Gloire de Dina *(Seuil),* Cécile et son amour *(Fayard), font un peu Delly-Harlequin, mais c'est tout bon.*

J'en passe et des meilleurs, pour en arriver aux titres qui laissent un peu perplexe. Ainsi, Paradis Paradis *(Laffont) qui se télescopera peut-être dans la tête du lecteur avec un* Paradis *de naguère ;* Fric-frac *(Grasset), gros de querelles de paternité ;* la Vertu des simples *(Grasset), qui pourrait être aussi bien un traité de médecine par les plantes...*

Petite conclusion : l'industrie du titre reste résolument à l'écart de ces « mutations technologiques » dont on nous rebat les oreilles. Pour combien de temps encore ? Et pourquoi ne pas s'y essayer pour la rentrée 1985 ? Par exemple, en baptisant systématiquement PCF (pour faire connaissance) les premiers romans, et PPC (pour prendre congé) les derniers, ceux dont l'auteur, repu de gloires ou abreuvé d'échecs, a décidé de se retirer du jeu. Pour beaucoup d'autres, dont l'originalité n'est pas la vertu première, il suffirait d'un simple PCC (pour copie conforme).

JACQUES CELLARD.

ESSAIS

La philosophie ressuscite et la biographie se porte bien

DANS le domaine des essais, la rentrée sera marquée par deux « événements » philosophiques et par un nouvel afflux de ces biographies qui continuent d'obtenir les faveurs des Français.

Les gens qui prennent encore le temps de méditer dans une époque trop pressée pourront se procurer le *Dictionnaire des philosophes* : deux gros volumes, publiés aux Presses universitaires de France, et qui doivent porter sur *« toutes les cultures, toutes les civilisations, toutes les religions, tous les siècles »*. Souhaitons que cette entreprise, dirigée par Denis Huisman, réponde à ses ambitions.

Autre entreprise, plus considérable encore : le *Corpus des œuvres de philosophie en langue française*, dirigé par Michel Serres, et dont les premiers volumes paraîtront chez Fayard dès le mois de septembre. *« La France*, écrit Michel Serres, *oublie volontiers ses propres traditions. Elle a longtemps délaissé sa musique, elle a perdu sa philosophie. Pourtant, l'héritage que nous ont légué quatre siècles de langue française étonne par son abondance, sa splendeur et sa diversité : moralistes et psychologues, théoriciens de la politique et du droit, savants reprenant à loisir leurs techniques et leur science, voyageurs, essayistes, philosophes de l'histoire ou de la beauté, leur nombre est immense, leur style clair et lumineux. Ils ont, en leur temps, ébloui le monde. »*

On attendra, non sans impatience, toutes ces *« merveilles »* qui seront exhumées au long des années. Pour l'instant, on est curieux de lire, parmi les volumes annoncés, *la Véritable Manière d'instruire les sourds et les muets* de l'abbé Charles de l'Epée (1784), ou *le Fou du palais royal* de Félix Cantagrel, socialiste utopique (1841).

Appelés au chevet de la philosophie, certains avaient naguère prédit sa mort, au profit des sciences humaines. Voici la moribonde qui ressuscite...

Quant à la biographie, elle se porte bien, merci. C'est une entreprise difficile, et souvent ingrate, que de retracer une existence. On risque de s'y perdre soi-même. Cela n'a pas arrêté Michel Assouline, qui racontera la vie de Gaston Gallimard (chez Balland, en septembre), et Jean-Yves Mollier, qui nous fera découvrir la carrière de Michel Lévy, un autre éditeur, mais celui-ci du dix-neuvième siècle (chez Calmann-Lévy, en octobre). Gaston Gallimard a joué un tel rôle dans les lettres françaises contemporaines que beaucoup de lecteurs seront désireux de connaître son visage intime.

(*Lire la suite page 11.*)

LETTRES ÉTRANGÈRES

Où sont les surprises ?

PAS de course aux prix littéraires pour les auteurs étrangers (si l'on excepte une moitié de prix Médicis, le Prix du meilleur livre étranger, au printemps prochain, et quelques prix de traduction plus ou moins confidentiels...). Alors, la découverte (ou la redécouverte) des lectures traduites peut se faire plus librement, anarchiquement, selon les ailleurs qu'on désire. Selon les modes.

La mode, d'abord, est à Vienne depuis quelques années, et elle tient bon. Notre goût pour la décadence des grands empires est une constante, et la fin des Habsbourg tient la vedette : après Musil, Canetti, Zweig (et même Kafka), le très actif Institut autrichien annonce un colloque intitulé « Vienne 1880-1938 : fin de siècle et modernité », qui se tiendra au Centre Pompidou du 8 au 12 octobre et qui tentera de faire le point sur ce symbole de la culture européenne de notre temps ; Carl E. Schorske – l'auteur de *Vienne, fin de siècle* (Seuil), viendra de Princeton, George Steiner de Genève, Jacques Bouveresse de la Sorbonne, tandis que nous reverrons en librairie un livre trop tôt épuisé et oublié : *la Ronde*, d'Arthur Schnitzler (Stock), dont nous avons pu lire cette année *la Pénombre des âmes* (les deux livres chez Stock). Nous verrons aussi un roman inédit de Stefan Zweig, *Ivresse de la métamorphose*, un gros livre, commencé en 1930 et resté inachevé, que les éditions Fischer ont découvert en 1982 (Belfond, septembre) (1) ; *Mirages du passé*, du célèbre peintre Oskar Kokoschka (Gallimard, octobre) ; *Télégrammes de l'âme*, de Peter Altenberg, célèbre silhouette de la bohème viennoise, que l'on avait pu découvrir en 1982 avec *Esquisses viennoises*, chez Pandora (éditions de l'Aire, septembre). Enfin, du Berlinois Franz Wedekind, un père de l'expressionisme, signalons le très curieux *Mine-Haha ou de l'Education corporelle des jeunes filles*, un récit d'éducation édictant les règles d'un érotisme juvénile dans une institution coupée du monde (Flammarion, octobre).

Trait particulier de cette rentrée : les grands noms contemporains sont nombreux. Sans ordre de préséance, énumérons les valeurs sûres : Anthony Burgess, avec *Dernières nouvelles du monde*, qui reprend la formule finale du bulletin d'information de la BBC : *« Ici se terminent les histoires du monde »*, sur un thème d'Apocalypse dont les stars sont Freud et Trotski (Acropole, août) ; l'Américain John Updike, avec *Bech est de retour*, qui reprend le personnage de *Bech voyage* et précise le portrait du romancier juif que vont atteindre les misères de l'âge (Gallimard, septembre) ; l'Autrichien Thomas Bernhardt, avec *Un enfant*, la « suite » de l'autobiographie de sa jeunesse (Gallimard, septembre) ; Lawrence Durrell, qui nous donne, avec *Constance*, le troisième volet du « Quatuor d'Avignon » (Gallimard, octobre), tandis que Vladimir Volkoff publie *Lawrence le Magnifique* (Julliard/l'Age d'homme, septembre) ; le Turc Yachar Kemal, avec *Salman le solitaire* (Gallimard, octobre) ; le Brésilien Jorge Amado, avec son roman préféré, *Cacao*, qui date de 1933 et qui conte la vie des travailleurs dans les plantations de cacao de l'Etat de Bahia (Stock, octobre), et les deux tomes des *Souterrains de la liberté* (Messidor-Temps actuels) ; enfin le Colombien, prix Nobel, Gabriel Garcia Marquez, avec *la Mala Hora* (Grasset, novembre).

Afflux d'écrivains soviétiques importants, cet automne avec le roman d'André Siniavski-Abram Tertz *Bonne nuit !*, sorte de confession d'un écrivain clandestin devenu bagnard et aujourd'hui professeur à la Sorbonne (Albin Michel, septembre) ; avec *Psaume*, le premier roman d'un ancien scénariste de Tarkovski, passionné par le christianisme russe et par l'alchimie (Gallimard, septembre).

NICOLE ZAND.

(*Lire la suite page 11.*)

(1) Belfond annonce aussi le *Journal* (1908-1940), qui va paraître en allemand pour la Foire de Francfort.

le feuilleton

« L'AMANT », DE MARGUERITE DURAS

L'attention incomparable des gens qui n'entendent pas ce qu'on dit

CHACUN de nous recèle de l'inouï, dont on dirait, si on le voyait écrit : quel matériau au départ ! C'est le privilège de l'artiste : il change en épopée, en mythologie, son passé intime, pas forcément mirobolant, et il nous incite à en faire autant.

Duras dit : *l'histoire de ma vie n'existe pas.* C'est évidemment faux. Elle n'a cessé de la raconter. L'Indochine des années 30, une mère folle, un frère avachi, l'éveil des sens comme une mousson, le désespoir noyant le tout sous une boue de Mékong : la donne biographique, dans son cas, fut riche en images et en situations. Encore fallait-il muer cette richesse en musique, en universel, en familier-pour-les-autres, en littérature quoi !

Avec *l'Amant*, l'auteur de *Barrage contre le Pacifique* revient à son enfance, d'où tout est sorti. Maintenant que les témoins ont disparu, elle pense aller au cœur de « choses » jusque-là contournées. Naïveté de l'écrivain – ou rouerie suprême, qui saura jamais ? – nous voilà ni plus ni moins près du cœur des choses, une fois encore dans l'art, celui de ce qui n'est pas dit, de la lacune, de la lagune, tout ça...

DONC, des petits Blancs du temps de *Ma Tonkiki ma Tonkinoise.* Le père meurt, loin. La mère l'apprend avant le télégramme, par un oiseau : de ces détails, de ces trous dans le tapis, par où s'insinue la poésie – ou la démence, c'est tout un.

L'administration coloniale gruge la veuve, et change en désespoir sa neurasthénie natale. Réunis par l'obsession de « s'en tirer », les enfants s'en veulent de pactiser avec la société qui a terrassé leur mère et les empêche de la rendre heureuse.

Ils sont trois, ces rejetons sur le point de haïr la vie : outre la narratrice, un petit frère qui mourra jeune et ailleurs, lui laissant une intuition insondable d'immortalité ; et l'aîné des *Journées entières dans les arbres*, fouilleur d'armoires, joueur, maquereau, de ces fils châtrés qui mesurent l'affection maternelle à des largesses sans fin, qui la rendent en ratages veules, rêvant de régenter le mal, à défaut de mener leur vie... Le couple est réuni sous terre, à présent, dans la splendeur des préférences suspectes.

par Bertrand Poirot-Delpech

ELLE, la future romancière, n'est encore qu'une lycéenne en robe de soie, souliers lamés or et feutre d'homme, sur un bac. Le malheur de sa mère a occupé, chez elle, le lieu du rêve ; et l'alcool, la fonction de Dieu. Non qu'elle boive, à dix-huit ans ; mais le visage de l'alcool lui est venu tout à coup, avant l'alcool. Elle avait en elle la *« place de ça »* ; comme, plus tard, d'un autre *« ça »*, écrire.

Pour l'heure, c'est plaire qu'elle veut. Sur le bac, dans une limousine noire qui traversera toute l'œuvre, emblème de l'argent-corbillard, un Chinois remarque les souliers lamés, le feutre, le rouge aux lèvres. Son père s'est enrichi dans l'immobilier pour pauvres. Il a vaguement étudié le commerce à Paris. Il est maigre, dans son tussor à l'européenne. Il paraît *« à la merci d'une insulte »*.

Après la classe, la gamine découvre le plaisir dans une chambre torride, derrière un rideau de pluie. Le Chinois l'aime. Il sait qu'elle ne l'aimera pas. Ce qu'elle ressent de plus clair : des obligations envers elle-même. Sa famille profite de la situation tout en la condamnant et sans se l'avouer. La fillette nie. Sa mère frappe. Le frère aîné voudrait que ce soit au sang.

Les amants ont décidé de ne plus se voir, et ça n'a pas été possible. Plus tard, le destin a tranché pour eux. Longtemps après, de passage à Paris, le Chinois a téléphoné à l'ancienne lycéenne qu'il l'aimerait toujours. Voilà pour l'anecdote.

COMME pour mieux retourner au huis clos familial et amoureux, la romancière glisse dans son récit des silhouettes floues dont elle a le secret. Ainsi de Ramon Fernandez, rencontré sous l'Occupation, dont l'érudition balzacienne et la civilité lui font dire – un peu vite ? – qu'en somme collaboration et engagement communiste procèdent de la même croyance superstitieuse en une *« solution politique des problèmes personnels »*.

Plus typiquement durassiennes : une certaine Carpenter, évanescente bourgeoise de l'Alma, et Hélène Lagonelle, camarade de pension qui inspirait à l'auteur un désir exténuant, avec ses seins qu'elle portait *« comme des choses séparées »*.

Carpenter, Lagonelle : vrais ou faux, ces seuls noms valent signature. On ne les imagine pas sous une autre plume. Est-ce la terminaison en *er* comme dans Véra Baxter, Aurélia Steiner ? La consonance étrangère ? Dans Hélène Lagonelle, l'allitération par le *n*, répétée enfantinement, amoureusement, fait fonction de mélopée, d'élégie...

Maniérisme, sourient les uns ; génie, crient les autres. Que l'alternative se pose n'est pas mauvais signe en soi. Malheur à l'écrivain qu'on ne saurait pasticher !

(*Lire la suite page 10.*)

lettres étrangères

La destruction d'une famille

● *Vienne et ses juifs.*

IL était fier d'être un vai Autrichien, fier de son nom de famille, fier du milieu de ses parents, le jeune Georg Klaar! fier d'être Viennois... L'arrière-grand-père avait été le premier juif à obtenir le grade de médecin militaire de première classe dans l'armée impériale : la grand-mère Julie – extraordinaire chef de famille – avait vécu toute sa vie dans son bel appartement donnant sur l'Opéra, jusqu'à son arrestation en 1942. Lui-même a fui Vienne après l'Anschluss. Et, à vingt ans, en 1941, engagé dans l'armée britannique, le jeune Georg Klaar est devenu George Clare. C'est ainsi qu'il signe son livre.

Il lui aura fallu près de quarante ans pour se rendre compte que l'on ne peut jamais faire complètement table rase de ses origines. C'est pourquoi lui, le dernier héritier de la famille, s'est attaché à redécouvrir les racines des Klaar venus des marches de l'Empire austro-hongrois – d'une bourgeoisie de Bukovine, aujourd'hui soviétique. George Clare montre bien à l'intérieur de sa propre famille comment coexistaient à Vienne « *deux univers dissemblables qui ne devaient se retrouver que derrière les portails d'Auschwitz* » : les uns avaient choisi la voie de l'assimilation, tandis que les autres restaient proches du monde des ghettos.

Paradoxalement, cette volonté d'assimilation, de germanisation des juifs viennois (1), ce désir de s'élever dans l'échelle sociale et de s'intégrer à la nation, va justifier l'antisémitisme qui se développe en Autriche dès la fin du dix-neuvième siècle. Conscients du danger, des hommes vont faire le chemin de la « *désassimilation* » et l'on voit Herzl, par exemple, qui après avoir prôné un grand mouvement de conversion au catholicisme, soutient que le sionisme, seul, sauvera le peuple juif...

Les exemples d'antisémitisme ne manquent pas en Autriche – depuis les campagnes contre Gustav Mahler à la fin du siècle dernier jusqu'à cette « *utopie* » satirique de Hugo Bettauer où les Viennois imaginent que, s'ils expulsent les juifs de leur ville, ils retrouveront leur grandeur perdu (2).

En 1920, après la défaite, George Clare-Klaar évoque bien son enfance bourgeoise dans cette Vienne qui rappelle encore *le Monde d'hier* de Stefan Zweig (3), jusquà la fuite des parents qui croiront trouver la liberté en France et qui seront arrêtés en 1942 dans l'Ardèche, puis déportés... Surtout, il faut lire les superbes pages sur l'Anschluss, raconté par un témoin de dix-huit ans, stupéfait par l'explosion de haine qui éclate immédiatement contre les juifs, tous obligés – femmes, vieillards, enfants – d'accomplir des tâches avilissantes, sous les quolibets des passants. Lorsqu'il arrivera à Berlin, en 1938, le jeune homme aura un moment, l'impression « *d'avoir échappé à Hitler* » !

« *Les Allemands sont des nazis de premier plan mais de minables antisémites. Les Autrichiens sont de minables nazis, mais, Seigneur ! quels remarquables antisémites* », a dit un essayiste qui n'imaginait pas que, la guerre finie, l'Autriche paraîtrait lui donner raison, en se choisissant comme chancelier un juif propalestinien. Etrange détour de l'histoire...

N. Z.

★ **DERNIÈRE VALSE A VIENNE. LA DESTRUCTION D'UNE FAMILLE : 1842-1942, de George Clare ; traduit de l'anglais par J.-B. Grasset. Payot, 320 p., 79 F.**

(1) Voir à ce sujet la passionnante étude de Jacob Katz : *Hors du ghettos. L'Emancipation des juifs en Europe 1770-1870*. Hachette, 1984.

(2) *Ville sans juifs*, d'Hugo Bettauer, Balland, 1983.

(3) *Le Monde d'hier*, de Stefan Zweig. Albin Michel, 1948 (épuisé). Réédité par Belfond en 1982.

Au nom du frère

● *Un roman passionnel de James Purdy.*

L'ŒUVRE de James Purdy arrache au vieux fond de puritanisme de la conscience américaine ses flamboiements les plus intenses, ses ombres portées les plus troubles. De *Malcom* au *Neveu*, du *Satyre* aux *Œuvres d'Eustace*, c'est une sorte d'*inferno* que brosse, à traits vigoureux, mais avec les nuances d'un humour amer, cet auteur obsédé par le manque d'amour vrai, l'incommunicabilité, la déchéance, les esclavages de l'argent et du sexe.

A chaque fois, c'est plus ou moins l'histoire de l'innocence, personnifiée par un beau jeune homme sans fortes attaches familiales et mise à mal par de pervers manipulateurs. Des pères absents ou distraits, des femmes dévergondées, froides, tyranniques, des personnages obscènes, grotesques, des alcooliques, des homosexuels, des brutes sadiques, tels sont les héros qui entourent les protagonistes de Purdy, incompris, sevrés d'amour, secrets et farouches, allant jusqu'à la révélation dramatique de leurs tourments intérieurs par le biais de douteux itinéraires et à l'aide de singuliers intercesseurs.

Les Inconsolés ajoutent une nouvelle pierre à ce labyrinthe sulfureux où l'innocent cherche la bonne sortie, son véritable reflet et la paix de sa conscience. Ici, l'innocent est un adolescent de dix-sept ans, Duane Bledsoe, qui se retrouve seul avec son père, un avocat taciturne et rigide, et une vieille gouvernante qui est sa seule complice, après la mort glorieuse de ses deux frères à la guerre : Douglas et Justin. Imaginatif, sensible et fragile, Duane ne semble pas être doué pour grand-chose sinon le patin à glace, mais le père, qui se désole de ne pas rencontrer chez ce jeune homme la gloriole virile de ses aînés, mettra un terme à ses ambitions olympiques.

Négligé, méprisé et même brutalisé par ses frères, Duane n'en subit pas moins leur emprise surnaturelle : Justin, surtout, vient ainsi hanter ses nuits. Dans quel but ? Ces « visions » vont rendre Duane plus solitaire encore, plus angoissé sur sa personnalité et plus curieux de celle de Justin qui, sous des dehors vindicatifs, pourrait bien l'avoir passionnément aimé – à son insu.

L'invitation à un bal masqué donné par Estelle Dumont, une jeune veuve extravagante et richissime, va décider du destin de Duane : celui que semble avoir tracé pour lui, au-delà de la mort, Justin, car Estelle Dumont a été sa maîtresse, et il est peut-être une façon pour les morts de se perpétuer hors de toute logique humaine. Ayant mis enceinte Estelle, Duane comprendra ce qui était attendu de lui, et il accomplira une mission dictée qui est aussi sa revanche : fils incompris, frère abandonné, il sera un père admirable.

Au fil d'une intrigue très mouvementée, James Purdy joue avec habileté de tous les registres : il évoque avec un réalisme ironique les us et coutumes et jusqu'au maniérisme d'une bourgeoisie provinciale, il jette les ombres du fantastique aux coins des scènes de genre, il multiplie les rencontres imprévues, les coups de théâtre, il donne une vie singulière à des personnages qui ne le sont pas moins. Parfois, il frôle l'outrance sans y tomber, comme dans le caricatural cérémonial sado-masochiste qu'il a récemment mis en œuvre dans *Chambres étroites*.

Certaines scènes violentes paraissent cependant détonner dans un récit bien équilibré, comme la sodomisation de Duane par deux brutes qui veulent se venger de son frère. Concessions au goût américain avide de sensations fortes ? C'est ce glissement vers le « réalisme » provocateur qui menace le talent de Purdy. Il reste que *les Inconsolés* offrent assez de colorations romanesques, de subtilités dans l'analyse psychologique et le rendu d'un climat étrange et équivoque, pour finalement gagner l'adhésion du lecteur, sans cesser de le surprendre.

PIERRE KYRIA.

★ **LES INCONSOLES, de James Purdy ; traduit de l'américain par Claire Malroux. Albin Michel, 296 p., 85 F.**

L'énigme et le masque de Mary Shelley

● *« Il y avait en mon âme ce qu'aucun silence ne saurait assez taire. »*

DE Mary Wollstonecraft-Shelley on connaît uniquement le fameux *Frankenstein*, insolite météore brusquement apparu parmi les étoiles du roman noir ou roman de terreur. Elle a laissé d'autres ouvrages, mais qui ne sont pas d'un bonheur aussi constant. Il fallait en détacher *Mathilda*, une sorte de *Werther* au féminin, mais qui fait surgir des ombres plus inquiétantes encore, au premier rang desquelles il y a l'inceste. Dans une remarquable préface, Nadia Fusini tente d'éclairer de si étranges méandres et d'explorer l'abîme dans lequel, ici, le romantisme semble se jeter. Le récit obéit aux règles du genre et aux lois du temps. Ce n'est qu'une apparence. On sent bientôt que le dessein de l'auteur est d'évoquer le non-dit, les gouffres du dedans, les monstres de l'intérieur. Mary Shelley l'avoue en un détour de phrase : « *Il y avait en mon âme ce qu'aucun silence ne saurait assez taire...* »

L'histoire contée dans *Mathilda* est simple. La mère de Mathilda meurt en lui donnant naissance. Son père, éperdu de douleur, refuse de la voir et s'en va parcourir le monde. Lorsqu'il revient, Mathilda est une jeune fille très belle. L'inceste est dans l'esprit du père. Il avoue à sa fille cette passion impossible et va se suicider au bord de l'océan. Mathilda choisit de s'exiler dans les solitudes du nord de l'Angleterre, où elle rencontrera un poète malheureux nommé Woodville. Il ne lui restera plus qu'à mourir.

Les traits du romantisme sont les plus vifs, dans *Mathilda*, par l'évocation des déchaînements de la nature : pluies diluviennes, ouragans sauvages, foudres qui déchirent les arbres, éclairs qui illuminent le noir du monde. Le tumulte intérieur découvre ainsi son harmonique dans le tumulte extérieur. L'univers en furie devient l'image et la projection de l'âme dans sa fureur. Voilà pour le récit, qui est, sur ce point, exemplaire.

Reste l'auteur, qui est une énigme et un masque. Mary, c'est avant tout la compagne de Percy B. Shelley. C'est-à-dire qu'elle est mise dans l'ombre de celui qui, à la limite, symboliserait le mieux et le plus définitivement le poète romantique dans son existence et dans son œuvre.

Les compagnons sont là, autour, puissants, difficiles à écarter, envahissants : le docteur Polidori par exemple ; ou bien « Monk » Lewis ; et encore le souvenir de la première femme de Percy Bysshe Shelley, la singulière Harriet ; puis Jane, la demi-sœur de Mary ; et Thomas Love Peacock, j'en passe... Il est essentiel cependant de souligner que Peacock, jadis traduit par Jean-Jacques Mayoux (Editions Montaigne, 1936), a écrit un livre : *l'Abbaye de cauchemar*, où l'on retrouve, basculés dans le romanesque, trois personnages-clés du propos : Harriet, Mary et Shelley lui-même !

Une noire destinée

Lorsqu'elle est enlevée par Shelley, Mary a dix-sept ans. Elle mettra au monde plusieurs enfants : ils mourront ! Elle-même est la fille de William Godwin et de Mary Wollstonecraft. Mary Wollstonecraft était l'une des féministes les plus célèbres dans le monde anglo-saxon, militant avec conviction, écrivant avec rage. Elle disparut en donnant le jour à sa fille. William Godwin fut un philosophe réputé qui s'aventura, par exception, dans le roman noir. Il abrégea son veuvage, et eut un autre enfant, Jane, cette demi-sœur qui allait accompagner Mary et Shelley dans le fameux périple italien. La mort du poète par noyade à trente ans, et les funérailles « antiques » qui suivirent, mettront fin au voyage.

Mathilda disait tout cela *par avance.*

Il faut prendre ce récit pour ce qu'il est : un conte romantique dans les péripéties duquel le romantisme tente de s'avouer et de mettre au jour les interdits avec lesquels il ne cesse de se confronter.

HUBERT JUIN.

★ **MATHILDA, de Mary Wollstonecraft-Shelley ; traduit de l'anglais par Marie-Françoise Desmeuzes ; présentation et postface de Nadia Fusini. Editions Des Femmes, 215 p., 88 F.**

au fil des lectures

Récits

Juste un peu d'encre...

Quand on aborde Jean-Michel Maulpoix, prendre le temps de lire, se laisser soulever par les images, ne pas courir d'un fait à l'autre, suivre les suggestions de la narration... A partir d'une source fine, on découvrira bientôt l'infini sur quoi se profile la mort familière.

Les textes de cet écrivain ont la force, l'élégance et la saveur d'un style si pur et mélodieux qu'on ne sait s'il faut parler de prose ou de poésie. Ces textes nous donnent un élan qui nous fait transpercer la toile de notre pauvre cirque quotidien, et nous fait regarder autrement les événements de l'existence : une maison qu'on aménage, une grand-mère qui meurt, une robe de femme qui tombe... « *Verser un peu d'encre sur beaucoup de silence* », dit Jean-Michel Maulpoix. Quand tant d'encriers déversent tant de bruits, il serait dommage que ce peu passe inaperçu. Il donne beaucoup.

P.-R. L.

★ **UN DIMANCHE APRÈS-MIDI DANS LA TÊTE, de Jean-Michel Maulpoix. POL., 115 p., 72 F.**

Les promenades nocturnes de Robert Gordienne

La ville, la nuit et ses mirages ont toujours fasciné des écrivains qui crurent y déceler la vie enfin démaquillée. C'est le cas de Robert Gordienne dans *le Livre de Mowglie*.

Une existence ne suffit pas au doux apprentissage de la mort, et les mots que le narrateur ne prononce pas le font tanguer devant des zincs où des inconnus offrent leurs blessures pour oublier le miroir qui les dévisage en silence.

Robert Gordienne décrit superbement cet univers urbain où « *la sécheresse des néons blanchâtres* » blesse l'insomnie des promeneurs. Le piéton de Robert Gordienne se plaît en compagnie de frayeurs qui le distraient de la grisaille. Quand l'aube viendra, il sera temps pour Mowglie de se perdre dans la foule, et il ne lui restera plus qu'à attendre patiemment que la chute du jour réveille en lui le vampire qu'il abrite sous son masque.

PIERRE DRACHLINE.

★ **LE LIVRE DE MOWGLIE, de Robert Gordienne. Le Castor astral & l'Atelier de l'agneau (BP 03, 33402 Talence cedex), 48 p., 24 F.**

Histoire littéraire

L'opium, « séducteur paisible »

Vaché, Artaud, Baudelaire, Loti, Lorrain... goûtèrent tous à l'opium, ce « *séducteur paisible* ». Arnould de Liedekerke étudie l'histoire de la drogue dans ses rapports avec la littérature, depuis de Quincey. Il distingue les poisons : morphine, cocaïne, chanvre indien, éther, opium. Il passe en revue l'opium romantique, la décadence fin de siècle, les années folles. Il redécouvre trois poètes morphinomanes, Stanislas de Guaita, Édouard Dubus, Laurent Tailhade.

Une anthologie, d'Apollinaire à Willy, complète ce livre saisissant. Paul Bonnetain, l'auteur de *Charlot s'amuse*, un roman sur l'onanisme, chantait aussi le « *subtil opium* ». Claude Farrère, dans *Fumée d'opium*, décrivait amoureusement ses pipes d'écaille, d'argent et d'ivoire. Maurice Magre, un familier des fumeries, célébrait « *l'âme des pavots morts* ». Roger Gilbert-Lecomte, enfin, donnait la mesure de l'agonie volontaire que s'inflige le drogué, devenu « *Morphée le fantôme... Morphée le vampire* ».

RAPHAËL SORIN.

★ **LA BELLE ÉPOQUE DE L'OPIUM, d'Arnould de Liedekerke ; avant-propos de Patrick Waldberg. Editions de la Différence, 284 p., 165 F.**

Maximes

Judrin l'obstiné

En sept rubriques (« la Vie et la mort », « l'Amour », « les Femmes », etc.), Roger Judrin dévide, au bord du silence, les fils de soie de ses maximes. Il est un obstiné producteur d'aphorismes.

Il n'y a qu'à se baisser : ce parterre fécond nous réserve des surprises, un tantinet hors des modes. Le bonheur ? « *Le malheur du conquérant, c'est qu'il n'a de bouclier que son épée.* » Les saisons ? « *Le bouton de rose est beaucoup plus vieux que le jardinier.* »

Cette pensée de cendres et d'éclats mêlés, de perles ou de cristaux, est gracieuse : Judrin descend de Joubert. On remarque à peine cet enchanteur qui se cache derrière un sourire. Il a la foi. Les angoisses mêmes, sur son passage, s'effacent.

R. S.

★ **SOIE DU SILENCE, de Roger Judrin. Calligrammes (18, rue Fréron, 29000 Quimper), 138 p.**

Témoignage

Pour l'amour de Pierre

Il y a une nouvelle de Buzzati dont on a tiré une pièce (*Un cas intéressant*), qui se situe dans un sanatorium. Le héros, à son arrivée, est placé dans une chambre au rez-de-chaussée où l'on ne met, lui dit-on, que les cas bénins, pour ainsi dire les bien portants. Puis, sous des prétextes divers (manque de place, pièce à refaire) on le monte d'étage en étage jusqu'au dernier, où sont les mourants. Et là, il meurt.

C'est une impression du même ordre que l'on ressent à la lecture du beau livre que Christiane Teurley a consacré à son mari, Pierre Teurley, en littérature Jean Freustié, mort en juin 1983. Une sensation progressive d'étouffement depuis le moment où, parti subir une radio de précaution, Freustié apprend qu'une tache suspecte obscurcit l'un de ses poumons. Dès lors, le processus infernal est enclenché, qui, de réticences en demi-confidences, d'examens répétés en hospitalisations provisoires, conduira le malheureux jusqu'à l'issue fatale, sans qu'il ait eu, sauf en de rares instants de doute, la révélation de son état. Et pourtant, Jean Freustié avait été médecin.

Christiane Teurley montre bien, avec les moyens les plus simples de la narration quotidienne, la situation de cécité où le couple s'est volontairement maintenu, tant était grande la volonté de survivre chez l'un, le refus d'envisager le pire, chez l'autre. Cette complicité dans l'épreuve, cette identité dans la perception et l'appréhension de l'événement, cela s'appelle l'amour.

Ecrit sans complaisance, sans effets inutiles, avec la seule précision de la mémoire et la seule lucidité de l'intelligence, le livre de Christiane Teurley mérite de figurer dans une anthologie des meilleurs textes inspirés par la mort.

PAUL MORELLE.

★ **PIERRE, de Christiane Teurley, Grasset, 205 p., 55 F.**

Essai

La mélancolie, corps et âme

Aristote se demandait pourquoi tous les hommes d'exception sont mélancoliques. Quelques siècles plus tard, Freud, dans *Deuil et Mélancolie*, définit le mélancolique comme le type même du névrosé narcissique, agité par une aspiration idéale insatisfaite et rendu passif par une « *hémorragie interne* » : l'excitation sexuelle se serait écoulée par un trou dans le psychisme.

Qu'y a-t-il donc de commun entre les interprétations philosophiques et celles de la psychanalyse ? Dans un essai érudit, Marie-Claude Lambotte compare le commentaire de Freud avec ceux des philosophes. Kierkegaard, qui considérait la mélancolie comme une « *hystérie de l'esprit* », est à l'honneur. Freud opposait la mélancolie, due à l'accumulation de tension sexuelle psychique, à la neurasthénie liée à une tension sexuelle physique. Chez le mélancolique, l'équilibre entre le psychique et le somatique est rompu au profit de l'imagination ; Kierkegaard écrit : « *Ce qui me manque, au fond, c'est un corps et une base corporelle.* »

Le mélancolique est un funambule qui se trouve toujours sur la corde raide suspendue entre la vérité et l'apparence, l'Absurde et l'Infini. L'esthète échappe au désordre de la mélancolie par un art de vivre qui soumet la réalité. Il adopte une attitude existentielle entre la plainte et l'humour.

ROLAND JACCARD.

★ **ESTHÉTIQUE DE LA MÉLANCOLIE, de Marie-Claude Lambotte. Aubier, 207 p., 78 F.**

Laura et Laura

« Les noms, c'est très important », disait Patrick Cauvin dans l'entretien qu'il nous a accordé (*le Monde* du 24 août). Ce devait être prémonitoire. Une coquille s'est en effet glissée, défigurant Laura Brams, nom de l'héroïne de Cauvin, et titre même de son livre : Laura Brams s'est *changée en Laura Mars*. La première est, certes, une héroïne de la réincarnation, mais elle vient de Haute-Egypte, nous la devons à l'imagination fertile de Patrick Cauvin, et elle n'a rien de commun (*excepté la blondeur*) avec le personnage du film fantastique d'Irvin Kirschner.

G. B.

● **UN UNIVERSITAIRE DE TUBINGEN** a découvert dans un almanach de 1797 un poème jusqu'alors inconnu de Friedrich Hölderlin (1770-1843). Ce poème de quatre-vingt-un vers, intitulé *Hymne à la sérénité*, chante l'idéal de l'amitié et de la beauté, les bontés de la nature et la sérénité consolatrice. Il avait été publié dans *Almanach des amis du jardin et de la nature*, par un éditeur alors célèbre, Johann Cotta. C'est en feuilletant les vieux almanachs pour son doctorat sur le piétisme au dix-huitième siècle que Reinhard Breymacher a découvert ce poème, qui sera réédité en septembre par Nous Verlag. – (*AFP*)

le feuilleton

L'attention incomparable des gens qui n'entendent pas ce qu'on dit

(Suite de la page 9.)

DES trucs, il y en a : une phrase comme *« ce que je veux, c'est ça, écrire »*, ou bien l'abus de *« il dit »* ou *« elle dit »*, suivis de citations sans guillemets. A ceci près que, quand des épigones s'y risquent, au *« il dit »*, patatras !, alors que, chez Duras, la formule participe, avec d'autres procédés tels que le raccourci parlé – *« ma mère veut le secondaire »*, – à toute une stratégie d'évitement, d'évidement, de l'essentiel.

Plus on s'interroge sur la façon dont cette prose ménage le mystère des êtres et des choses, leur charge maximum de songerie, plus il semble qu'elle fonctionne sur le modèle de l'oubli, d'un oubli *maîtrisé, domestiqué. Le réel, appelons-le comme ça, prend* le tremblé des souvenirs sur le point de se dissoudre à jamais.

C'est net page 137, quand la narratrice raconte le suicide d'un jeune homme du haut d'un paquebot, et quand elle rectifie : non, *« à écrire »* la scène, elle ne voit pas le bateau mais l'endroit où l'histoire lui a été rapportée... Duras ne ravit jamais autant que lorsque, ainsi, elle se ravise ; avec, c'est noté quelque part, *« l'attention incomparable des gens qui n'entendent pas ce qu'on dit »*.

AUTRE pouvoir que partagent mémoire et talent d'écrire : sécréter des thèmes sans paraître y toucher. C'est le cas, dans *l'Amant*, de l'eau. Il nous manque Bachelard pour dire comment cette eau surgit à chaque moment décisif du texte, avec la soudaineté irrépressible (c'est une indication) du plaisir. On sait que la mère, qui n'a pas connu la jouissance (c'est du moins sa fille qui l'affirme), prétendait faire barrage à l'océan, rien de moins. La rencontre avec l'amant à la limousine a lieu sur un bac, puis dans une chambre *« naufragée »*. Les meilleurs souvenirs d'enfance, les seuls vraiment heureux, sont liés au lessivage à grande eau de la maison familiale. Même la mère, alors, riait. Les autres moments de répit à son découragement, c'était sur le paquebot, qui mettait vingt-quatre jours à rallier la France.

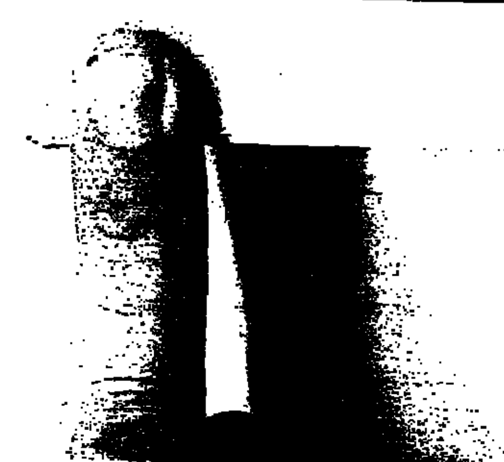
Le livre s'achève sur un de ces appareillages grandiloquents, où le bateau était tiré de la rive de Saigon vers le centre du Mékong, là où les grands fleuves versent *« comme si la terre penchait »*, avant que cette même terre l'emporte dans sa courbure liquide.

CONTAGION des départs : le lecteur prend le large à son tour. Par je ne sais quelle générosité qui est le signe des grands, l'auteur ne nous donne pas à contempler du dehors une belle histoire dont nous serions exclus, incapables, mais nous offre l'illusion que ce pourrait être la nôtre, que la nôtre mériterait le même embellissement indécis, que ça y est, elle en est éclairée du dedans, de cette lumière sans source que diffusent les brouillards.

Et ne pas croire que la technique dispense le créateur de payer de sa personne. Au cœur du dispositif littéraire grâce à quoi les horizons reculent, un aveu d'enfermement qui n'a rien d'une clause de style : *« Je n'ai jamais écrit ni aimé*, dit Duras ; *je n'ai rien fait qu'attendre devant la porte fermée. »*

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **L'AMANT, de Marguerite Duras. Editions de Minuit. 144 p., 49 F.**



La rentrée littéraire

Ceux qui écrivent pour exister Ceux qui écrivent pour plaire

(Suite de la page 9.)

Chez Calmann-Lévy et aux Presses de la Renaissance septembre 1984 ressemble fort à septembre 1983. On fait à nouveau confiance, d'un côté à Daniel Apruz (*Un hiver en ville*), Alain Absire (*118, rue Terminale*), Daniel Depland (*la Sirène de Recliff*), et de l'autre à Nicole Adrienne (*le Prisonnier du temps qui passe*), et à Frédéric Milan pour son second roman (*Pacha*).

A l'exemple de Frédéric Milan, plusieurs des premiers romanciers de l'an dernier sont de retour dès cet automne, notamment Elvire Murail (*la Plume du perroquet*, Sylvie Messinger), Emmanuel Carrère (*Bravoure*, POL), Catherine Lépront (*Une rumeur*, Gallimard), Anne Capelle (*Nous barbares*, Le Rocher). Parmi les autres seconds romans, on relève ceux de Rachid Mimouni, *Tombéza* (Laffont), Tony Willer, *l'Empire des vieux Gogols* (Lieu commun), Pierre Charras, *Chez Louise* (Mercure de France), Morgan Sportes, *la Dérive des continents* (Seuil) et Gérard Gavarry *le Genre des dames* (POL).

S'il est une catégorie sociale surreprésentée, c'est à coup sûr celle des journalistes. Parmi eux François Céresa : *l'Arlequin des jours meilleurs ;* Patrick Poivre d'Arvor : *Deux Amants ;* Alain Dugrand : *le Désemparé* (tous chez Lattès) ; Gérard Mordillat : *les Cinq Parties du monde ;* Noël Mamère : *Andriana* (tous deux chez Mazarine) ; Patrick Thévenon : *la Vertu des simples ;* Jean-Pierre Dufreigne : *La vie est un jeu d'enfant ;* Patrick Rambaud : *Fric-frac* (tous chez Grasset) et Jean-Jacques Brochier : *Un cauchemar* (Albin Michel). Enfin, plusieurs collaborateurs du *Monde* sont au programme : en particulier Bertrand Poirot-Delpech avec un nouveau roman, *l'Eté 36* (Gallimard), mais encore Jean Contrucci, *Comme un cheval fourbu* et Edgar Reichmann, *le Rendez-vous de Kronstadt* (tous deux chez Belfond), ainsi qu'Evelyne Pieiller, *Eldorado et cavaliers* (Maurice Nadeau-Lettres nouvelles).

Sur les cinquante et un premiers romans qui vont paraître d'ici à novembre — pour la plupart dans des maisons de taille moyenne comme Ramsay, Orban et Denoël, ou chez des petits éditeurs plutôt que chez les très grands, Le Seuil excepté — il est à remarquer que beaucoup échappent au travers type du « genre » — l'autobiographie détournée — pour devenir de véritables fictions : notamment *le Rideau de la nuit* de Jean-Philippe Arrou-Vignod (Gallimard), *l'Eldorado* de Pierre Leterrier (Balland) et *Personnages de la rue du couteau* de François Tallandier (Julliard).

Plusieurs débutants se sont déjà fait connaître par d'autres livres ou d'autres activités. Jean-Claude Guillebaud, qui se risque dans le genre romanesque avec *l'Ancienne Comédie* (Seuil), en est à son septième ouvrage. Simone Benmussa (*Le prince répète le prince*, Seuil), est connue pour son activité au théâtre. Christiane Baroche (*Plaisirs amers*, Actes Sud) était, jusqu'alors, nouvelliste. Bernard Sichère (*Je, William Beckford*, Denoël) est professeur de philosophie et a publié un essai sur Lacan. Eric Nonn (*Une question de jours*, Denoël) est comédien. Jean-Claude Charles (*Bamboola-Bamboche*, Bernard Barrault) a déjà écrit plusieurs essais. Bernard-Marie Koltès (*la Fuite à cheval*, Minuit) est l'auteur de pièces de théâtre, dont *Combat de nègre et de chiens*, montée par Patrice Chéreau en 1983.

Bernard-Henri Lévy, qui a assuré sa célébrité et son succès depuis quelques années déjà avec de nombreux livres, fait son apparition parmi les romanciers avec *le Diable en tête* (Grasset). Dans ce récit, à propos duquel on fait grand bruit, on suit le destin de Benjamin, de la seconde guerre mondiale à nos jours en passant par la guerre d'Algérie, mai 1968 et l'agitation des années 70. Ce sont aussi ces moments qu'évoque Roland Castro dans son premier livre, *1989* (Bernard Barrault). Architecte, fondateur en 1969 du groupe maoïste Vive la révolution, Castro est aujourd'hui l'un des responsables du projet de rénovation Banlieues 89.

Gérard Guégan (*Pour toujours*, Grasset) et Alain Demouzon (*la Perdriole*, Flammarion), abordent la même période. L'intérêt des auteurs qui approchent ou atteignent la quarantaine pour les quarante dernières années de l'histoire française est l'un des rares thèmes communs à plusieurs récits, dans cette rentrée extrêmement variée.

Pour clore cette liste — incomplète, — il faut mentionner l'ouvrage d'un écrivain secret, qui vit au Canada et souhaite rester inconnu : Salvat Etchart. Il a obtenu le prix Renaudot en 1967, mais il n'est pas venu le recevoir. Rezvani, qui signe la préface du dernier livre de Salvat Etchart : *l'Amour d'un fou* (Presses de la Renaissance), ne l'a jamais vu et n'espère pas le voir un jour : « *Nous ne nous rencontrerons jamais sans doute*, écrit-il, *nous continuerons à nous écrire et à nous lire, et c'est parfait ainsi.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

La philosophie ressuscite et la biographie se porte bien

(Suite de la page 9.)

Cette saison verra le retour d'Anatole France, grâce à la biographie de Marie-Claire Bancquart (*Anatole France, un sceptique passionné*, chez Calmann-Lévy en septembre), et grâce à « la Pléiade » qui publiera, au même moment, un premier tome des œuvres de cet écrivain jadis renvoyé à l'oubli par les surréalistes. En jetant un nouveau regard sur Anatole France, on jugera si Breton et ses amis se trompaient ou non dans leur fureur pamphlétaire.

Avant de célébrer, l'année prochaine, le centenaire de la mort de Victor Hugo, les Français pourront, dès le mois de décembre, lire l'ouvrage que lui a consacré Alain Decaux. Cette biographie, qui paraîtra à la Librairie académique Perrin, aurait demandé cinq ans de travail à son auteur.

Le Seuil annonce également un *Victor Hugo* (pour le mois de novembre). Celui-ci, on le devra à Jean-François Kahn, un passionné des *Choses vues*.

On attend aussi le *Tchekhov*, d'Henri Troyat (chez Flammarion, en octobre), le *Voltaire* de Roger Peyrefitte (chez Albin Michel, en novembre), l'*Oscar Wilde* de Robert Merle (au programme de la Librairie académique Perrin, pour novembre), l'*Edgar Poe* de Claude Delarue (chez Balland, en septembre), et la suite de l'ouvrage de Curt Paul Janz sur Nietzsche (le deuxième tome chez Gallimard en octobre et le troisième tome en novembre).

Enfin, Jean Lacouture va publier (en octobre, au Seuil) le premier tome de sa biographie de de Gaulle, sous le titre *le Rebelle*. Le même auteur a donc retracé les vies de Léon Blum, de Pierre Mendès France et du fondateur de la Ve République. C'est une performance, qui donnera sans doute aux lecteurs l'occasion de méditer sur l'exercice du pouvoir.

Deux années d'enquête sur l'école

Dans le domaine politique, nous aurons la suite des *Mémoires* d'Edgar Faure (chez Plon, en octobre) ; ceux de Michel Debré (tome I de *Trois Républiques pour une France*, chez Albin Michel, à la même période) ; un essai de Raymond Barre : *Réflexion, pour demain* (dans la collection « Pluriel » en octobre), *les Années Reagan*, vues par notre collaboratrice Nicole Bernheim (chez Stock, en septembre) ; et deux ouvrages sur les tragédies du Proche-Orient, écrits par deux autres de nos collaborateurs : *les Palestiniens*, d'Eric Rouleau (aux éditions La Découverte, collection « le Monde », en septembre), et *Une croix sur le Liban*, de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz (au programme de Lieu commun, pour septembre).

Un livre fera sûrement quelque bruit, c'est *Tant qu'il y aura des profs*, d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, qui traite d'un sujet brûlant : l'école. Pendant deux ans, les auteurs des *Intellocrates* ont mené une enquête dans les lycées et les collèges de la France entière. L'ouvrage paraîtra au Seuil, en septembre.

Le même éditeur nous promet deux essais sur les problèmes qui se posent à la gauche depuis que les socialistes ont accédé au pouvoir : *la Gauche en voie de disparition*, par Laurent Joffrin (septembre), et *Les socialistes croient-ils encore à leurs mythes ?* par Jacques Julliard (novembre).

Au chapitre de l'histoire, le nazisme fera l'objet de deux ouvrages : *la Wehrmacht et Hitler. Résistances, complots, attentats*, par un historien allemand, Peter Hoffmann (chez Balland, en septembre), et surtout *les Chambres à gaz, secret d'Etat*, par Eugen Kogan, Hermann Langbein et Adalbert Ruckerl (aux éditions de Minuit, en septembre). Deux des auteurs — Kogan et Langbein — avaient été déportés dans le camp d'Auschwitz. Espérons que leur livre mettra fin à la campagne lancée par certains pour démentir l'existence des chambres à gaz.

De son côté, Fayard nous proposera les deux premiers tomes d'une *Histoire de France* dirigée par Jean Favier (tome I : *les Origines*, par Karl Ferdinand Werner ; tome II *le Temps des principautés, onzième-quinzième siècles*, par le même Jean Favier, octobre).

A la rubrique « civilisations », ou « sociétés », trois ouvrages retiennent déjà l'attention : l'essai de Maurice Pinguet sur *la Mort volontaire au Japon* (chez Gallimard, en septembre), l'étude de Northrop Frye intitulée *le Grand Code*, sur l'influence de la Bible dans la littérature occidentale (au Seuil, en octobre), et l'anthologie de Jorg von Uthman : *Allemands et Français* — quels jugements les deux peuples ont-ils porté l'un sur l'autre, depuis le commencement du dix-neuvième siècle ? (chez Denoël, en septembre).

Où sont les surprises ?

(Suite de la page 9.)

Avec *Histoire de son serviteur*, du jeune poète Edward Limonov, l'auteur provocant du *Poète russe aime les grands nègres* (Ramsay, septembre) — *la Edichka, moi petit Edouard* était le titre original ; *Un Businessman d'Odessa*, d'Arkady Lvov, l'auteur de *la Cour* (Scarabée et Cie, septembre) ; *la Coupe de la fureur*, de Vladimir Maximov (Fayard, octobre) ; et aussi *le Héros de notre jeunesse*, d'Alexandre Zinoviev, un essai « réhabilitant » Staline, dont on n'a pas fini de parler (Julliard-l'Age d'homme, octobre).

Autres titres attendus : *le Mur de la peste*, d'André Brink, le Sud-Africain (Stock, septembre) ; *Paysages après la bataille*, de l'Espagnol Juan Goytisolo (Fayard, octobre) ; *les Parachutes d'Icare*, de l'Américaine Erica Jong (Acropole, octobre) ; *Arche*, des nouvelles du Portugais Miguel Torga (Equinoxe, septembre) ; *Malédiction éternelle à qui lira ces pages*, de Manuel Puig, un titre qui est tout un programme (Gallimard, octobre) ; *le Pleure-misère*, de l'Irlandais Flann O'Brien, publié en gaélique en 1941, (le Tout sur le tout, octobre) ; *De la démesure en toute chose*, d'Eric Fried, un poète essayiste romancier allemand vivant en Grande-Bretagne et très connu en Allemagne (Actes Sud, octobre) ; *le Paradis des perroquets*, du cinéaste Alejandro Jodorowsky réalisateur d'*El Topo* (Flammarion, septembre) ; *la Route d'Hein Harod*, de l'Israélien Amos Kenan, traduit par Christiane Rochefort (Albin Michel, novembre) ; etc.

Enfin, on abordera avec un grand intérêt *Aké, les années d'enfance*, du Nigérian Wole Soyinka, romancier et auteur dramatique considéré comme « nobelisable », qui conte là les onze premières années de sa vie dans son village natal (Belfond, octobre) ainsi que *In memoriam*, de l'Australien Rodney Hall, lauréat du plus important prix littéraire australien (Presses de la Renaissance).

Les grands romanciers du passé seront également présents : nous pourrons lire les *Journaux* de Lewis Carroll, restés inédits en français (Bourgois, octobre) ; *la Fortune*, de William Carlos Williams (Flammarion, septembre) ; le *Journal d'un écrivain*, de Virginia Woolf, des extraits choisis par Leonard Woolf (Bourgois, septembre) ainsi que *Pargiters*, un roman-essai des années 20 (éditions Des femmes) ; *le Dernier Tireur*, des textes inédits de Conan Doyle (Balland, octobre) ; une réimpression du *Voyage en Arménie*, d'Ossip Mandelstam, dans la traduction d'A. du Bouchet (Mercure de France, octobre).

Enfin, signalons l'influence du cinéma sur les livres. On attend des rééditions : *les Bostoniennes*, de Henry James (Laffont), alors que va sortir le film de James Ivory, et *Dr Fischer de Genève*, dont l'adaptation sera projetée début octobre pour le quatre-vingtième anniversaire de Graham Greene. Quant à la nouvelle traduction d'*Au-dessous du volcan*, de Malcom Lowry, par Jacques Darras, qui devait paraître en septembre, elle est différée par suite d'empêchements juridiques suscités par les détenteurs des droits. Cependant, *Trans-Lowry*, un recueil de textes et de photographies, sortira en même temps que le film de John Huston (Lettres nouvelles, Maurice Nadeau, septembre).

NICOLE ZAND.

Les nouvelles collections

● Fayard lance « Les inconnus de l'histoire ». Cette collection, dirigée par Jean Montalbetti, sera consacrée non pas aux « vedettes » de l'histoire, mais à des gens qui ont « incarné, sinon inspiré », un courant de pensée, une mutation sociale ou un événement politique. Le premier ouvrage est de Georges Duby, professeur au Collège de France, et concerne *Guillaume le Maréchal, le meilleur chevalier du monde*.

● Chez Fayard, on découvrira également « L'enfer », collection qui s'intitule ainsi par allusion à l'ancien « enfer » de la Bibliothèque nationale. Elle fera paraître, au rythme de quatre ou cinq titres par an, des textes érotiques d'auteurs connus et d'anonymes.

● Stock nous proposera « La femme au temps de... ». L'idée de cette collection est venue à Laurence Pernoud après le succès de *la Femme au temps des cathédrales*, de Régine Pernoud, publié il y a trois ans. Les deux premiers titres sortiront dès septembre : *la Femme au temps des années folles*, par Dominique Desanti, et *la Femme à Venise au temps de Casanova*, par Elisabeth Ravoux-Rallo. En même temps, Stock rééditera *la Femme au temps des cathédrales*, sous la couverture de la collection. Le rythme de publication sera d'environ trois volumes par an.

● Grasset inaugurera « La part obscure ». Dirigée par Eglal Herrera, cette collection demandera aux écrivains des textes qu'on n'a pas coutume de lire sous leur plume. Premier titre : *Le monde est comme deux chevaux*, un récit de Christiane Rochefort.

● Aux Presses universitaires de France, on lance « Philosophies », collection qui ambitionne de « *permettre l'accès de la philosophie à un plus large public* ». Deux titres au programme de la rentrée : *Galilée, Newton lus par Einstein. Espace et relativité*, de Françoise Balibar, et *Piaget et l'enfant*, de Liliane Maury.

romans d'automne

Christian Giudicelli et ses orphelins du bonheur

LE sixième roman de Christian Giudicelli, *le Point de fuite*, emprunte son joli titre à la géométrie des perspectives, mais l'auteur aurait pu tout aussi bien, au terme de la nuit parisienne qui va dissocier le destin de ses héros, baptiser cette mélancolique équipée du sentiment : « *le point de rupture* ».

Deux pôles à ce roman des fuites : Olivier et Jacques, deux amis d'enfance, « *petits provinciaux qui se réchauffaient à des rêves de bohème glorieuse* », unis par une longue complicité intellectuelle et affectueuse, relevée d'ironie et de défis. Olivier est peintre, il aime les femmes ; Jacques est écrivain, il préfère les garçons.

C'est avec eux et autour d'eux que va s'organiser une sorte de jeu de l'amour et du dérisoire. Olivier a aimé Constance, qui, au bout de deux ans, l'a quitté pour Jérôme, un jeune homme fiévreux, aspirant poète, qui ne tardera pas à la délaisser à son tour. Surveillant dans une mairie de banlieue, Jérôme a en charge des enfants algériens qui ont échappé à la guerre sans avoir rien pardonné, enfermés dans un mutisme haineux. Il a obtenu cet emploi grâce à Kamel, un jeune Algérien qui l'aide dans cette tâche, mais, au cours de cette nuit fatidique, Kamel l'a quitté pour aller faire l'amour avec l'assistante sociale, Nadia. C'est cette même nuit que Jacques, qui collectionne les aventures, rencontre Tom, alias José, un garçon qui exploite ses charmes, plus paumé que provocateur...

Les personnages ainsi posés dans leur cadre moral et affectif, à un instant-clé de leur vie, ce qu'ils ignorent, un vent de folie va se lever qui va faire converger leurs existences pour mieux les rompre. Il se lève, ce vent, dans la tête de Jérôme, de plus en plus persuadé que Constance le fait suivre, qu'il est espionné partout. Découvrant qu'un des enfants s'est enfui, il se lance à sa recherche pour devenir lui-même un homme traqué, harcelé par les ombres furieuses de sa paranoïa.

Jérôme surgit ainsi chez Constance, où Olivier, désespéré par la mort de son chien, avait trouvé refuge, et brise par cette intrusion une douce tentative de rapprochement entre les ex-amants. Le même Jérôme intervient aussi intempestivement chez Jacques, ce qui provoque la fuite de Tom, meurtri par ce qu'il croit être le retour d'un ancien favori. Et c'est pour retrouver Jérôme que Kamel, poussé par d'inquiétants pressentiments, quitte Nadia, dès lors persuadée qu'elle a été trahie dans ses sentiments amoureux. Si Jérôme s'est tué, chacun de ceux qui l'ont connu a perdu au cours de cette nuit de retrouvailles, de rencontres et de fuites, la chance d'être aimé.

Au fil d'une intrigue bien construite, Christian Giudicelli mène avec rigueur ce chassé-croisé tout à la fois ardent et hésitant autour du bonheur retrouvé, rêvé, amorcé. Un style concis, élégant, à peine rompu de quelques échappées lyriques, sert admirablement son propos. Nulle emphase et nul artifice dans cette comptabilité des dispositions amoureuses que troublent le hasard et l'incertitude des protagonistes, mais, au contraire, une sincérité de ton, un art aigu de voir et de sentir, un équilibre heureux entre l'élan romantique et le constat du réel. *Le Point de fuite* illustre avec une éloquence vraie ces moments de désaveux, brefs mais déterminants, qui font les orphelins du bonheur.

P. K.

★ **LE POINT DE FUITE**, de Christian Giudicelli. Le Seuil, 218 p., 75 F.

Muriel Cerf et les cruautés de l'amour

COMMENÇANT par une phrase de cent quatre-vingt-trois lignes — la deuxième n'en a que quarante et une, et l'on en trouve de trois mots, — le nouveau roman de Muriel Cerf offre ce qu'on peut appeler les thèmes « cervidiens », l'astrologie, le chat, l'exotisme, la sensualité, et ce style, qui peut agacer mais qui miroite de préciosités, n'est pas sans virtuosité et révèle la délectation de l'auteur à tirer du vocabulaire l'inattendu, augmenté ici de sonorités étrangères, car s'enchaînent souvent français, italien, anglais dans ce roman trilingue. Le ternaire est d'ailleurs la dominante d'un récit qui nous met en présence de trois personnages. Antonella Piatti, à l'orée de ses quarante ans, entraîne Achille Innocenti, de dix-huit ans son aîné, dans cette aventure banale qui a toujours ses originalités, l'amour ; témoin : Balthazar Siméon Goldenberg, le valet de chambre.

Le pantin Achille sera le jouet de cette femme-enfant-chatte-tigresse qui va jusqu'à l'idée du mariage quand lui vient la fantaisie de demander sa main à l'amant qui ne l'émeut plus, « *parce que, épouser, c'est aussi comme brouter des champignons mazatèques, c'est expérimental...* »

Cependant, rien n'est simple. Antonella est faite d'une multitude d'énigmes que Muriel Cerf ne résoudra pas...

S'annonçant et se déroulant comme une histoire d'amour, ce roman est davantage celui de la cruauté et de la séduction, dont on ne sait si les gouvernent victime et bourreau ou ces forces mystérieuses qui conduisent les destins malgré eux.

P.-R. LECLERCQ.

★ **UNE PALE BEAUTÉ**, de Muriel Cerf. Albin Michel, 290 p., 75 F.

Ce qu'on découvre « Chez Louise »

CHEZ LOUISE est un bistrot de campagne. La patronne est morte voici deux jours quand l'histoire commence. L'histoire ? Un monologue, presque exclusivement, d'Yvonne, la fille de Louise, comédienne à Paris, qui vient, par devoir plus que par amour, enterrer sa mère. Il y a quinze ans qu'elles ne se sont pas vues, reliées de plus en plus épisodiquement l'une à l'autre par quelques lettres, de plus en plus minces, bientôt réduites à ce qu'impose la tradition.

Durant la nuit qu'elle va passer quasiment seule à veiller la morte, Yvonne, à petits pas dans le passé, découvre quelle tendresse secrète lui vouait Louise, quelle admiration aussi et de quelle manière, enfant aimée et ingrate, elle a manqué un rendez-vous essentiel.

On se demande ce que l'auteur a gagné, en ajoutant à cette délicate étude des rapports mère-fille le récit d'un quasi-viol subi par Bernadette, la camarade d'enfance d'Yvonne, venue un moment lui tenir compagnie. Fallait-il faire, en outre, de l'héroïne un personnage psychologiquement pas tout à fait normal, proie de crises de somnambulisme diurne durant lesquelles elle s'absente d'elle-même ? Cela dramatise inutilement une aventure, hélas, courante : ceux qui nous chérissent le moins égoïstement, nous ne découvrons l'importance de leur amour, dans nos vies, que lorsque la vie les a quittés.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ **CHEZ LOUISE**, de Pierre Charras. Mercure de France, 189 p., 58 F.

SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS A FLUSHING MEADOW

Henri Leconte et quatre Françaises ont passé le premier tour

Henri Leconte, le dernier représentant français dans le tournoi masculin de Flushing Meadow, a passé, mercredi 29 août, son premier obstacle, l'Américain John Sadri, quart de finaliste à Wimbledon. Après un très mauvais début de match, le Français a bien rétabli la situation pour l'emporter en quatre sets (2-6, 6-3, 6-4, 6-3). *« Mon objectif dans ce tournoi, c'est de rencontrer Connors sur le court central »*, disait-il après cette première victoire. Pour atteindre ce but, il devra encore éliminer, au deuxième tour, l'Australien Peter Dohan.

Pascale Paradis, qualifiée la veille, a été rejointe par trois autres jeunes Françaises : Catherine Tanvier, Marie-Christine Calleja et Nathalie Herreman, qui ont battu respectivement les Américaines Leigh Thompson, 7-5, 6-4, Kim Steinmetz, 7-6, (8-6), 6-1, et Beth Herr, 6-3, 6-4. En revanche, Catherine Suire et Corinne Vanier ont été éliminées par la Roumaine Virginia Ruzici, 6-1, 6-4, et par la Sud-Africaine Yvonne Vermaak, 6-4, 6-1.

De notre envoyé spécial

New-York. – Les juges de lignes des tournois du Grand Prix, en général, et des Internationaux des Etats-Unis, en particulier, ont reçu récemment des instructions pour réprimer sévèrement les mauvaises manières des joueurs. Ils doivent notamment signaler au juge de chaise toutes les obscénités choquantes pour le public et la réputation du tennis dont ils sont témoins. Sacrebleu ! Le tennis est un sport de personnes bien élevées et doit le rester.

Dans le même temps où ils ont rappelé aux juges de lignes qu'ils doivent veiller au respect des règles de bienséance, les administrateurs du Grand Prix auraient dû leur rappeler que leur premier devoir n'est pas de rapporter les écarts de langage et de gestes mais d'apprécier correctement les points d'impact des balles. *« On comprendra dans dix ans que je réagis vivement pour faire progresser l'arbitrage »*, a dit le champion de Wimbledon John McEnroe, qui n'a cependant pas eu besoin de perdre son calme pour éliminer son premier adversaire, le Britannique Colin Dowdeswell.

La facilité affichée dans les premiers tours d'un tournoi du grand chelem n'est pas, au demeurant, un gage de réussite. La route est longue qui mène au dimanche de la seconde semaine, parsemée des embûches que sont les matches en cinq manches. L'Américain Jimmy Arias, qui a le même âge que Wilander à quelques jours près et qui occupe, comme lui, une place au sommet de la hiérarchie mondiale, le sait bien. Alors qu'il avait gagné trois tournois l'an passé, il n'a pas dépassé le cap des demi-finales dans toutes les compétitions où il s'est aligné en 1984, y compris le tournoi de démonstration aux Jeux olympiques où il était pourtant favori eu égard à son classement mondial. Des ennuis articulaires et musculaires expliquent sans doute cette série de contre-performances. Et celles-ci expliquent sûrement l'agressivité avec laquelle l'élève de Nick Pollettierri, qui avait éliminé, ici, Yannick Noah en quart de finale l'an dernier, a abordé son premier tour contre Terry Moor.

Ce gaucher du Tennessee, qui a aussi un caractère de feu, lui répliqua sur le même ton, pour le plus grand plaisir du public massé dans les gradins du petit central. Moor et Arias se partagèrent le gain des deux premières manches. Le numéro six mondial perdit son premier service de la troisième manche, mais il égalisa derechef, les deux joueurs tentant des coups impossibles sur toutes les balles. Mais ce jeu, à la limite, nécessite un arbitrage d'une très grande qualité parce que les balles fusent en permanence sur les lignes. Ce fut loin d'être le cas. Arias perdit ainsi le bénéfice d'un break au cinquième jeu. Il protesta auprès du juge de chaise, qui refusa de remettre en cause la décision de son juge de ligne. Le ton monta alors entre les deux joueurs, qui se livrèrent une sorte de combat de boxe par-dessus le filet, combat qui devait se terminer par KO.

Genou à terre

Moor mit le premier un genou à terre, en perdant le « tie break » de ce troisième set. Il sembla avoir ensuite assez bien récupéré. Les deux joueurs réussirent alors à tenir leur service au prix de véritables exploits acrobatiques. Ils firent ensuite le break alternativement pour se retrouver dans l'obligation de disputer un nouveau jeu décisif. Les Américains appellent cet exercice la *« mort subite »*. Cela en fut bien une, à la manière d'une apoplexie.

Moor servit une balle de deux sets partout et, sur le retour, expédia un coup droit sous l'angle le plus fermé *qu'il soit possible de trouver. D'une* détente de chat, Arias parvint à remettre la balle dans le carré *adverse, hors de portée de Moor.* Puis il aligna deux points sur son service qui lui donnèrent la victoire.

A trente-deux ans, Jimmy Connors n'est plus, à proprement parler, l'idole des *teen-agers*. Pourtant, le champion en titre reste une extraordinaire bête de spectacle qui attire d'autant plus le public qu'il tente de gagner l'open des Etats-Unis pour la sixième fois au total et la troisième fois consécutive. La nouvelle raquette à moyen tamis en fibres composites, qu'il utilise désormais à la place de sa légendaire poêle à frire métallique, a semblé être un outil convenable pour réaliser ce dessein, lors de son premier match en nocturne contre le Californien Matt Mitchell. En fait, la principale menace qui pèse sur les épaules de « Jimbo » jusqu'aux quarts de finale risque d'être celle des juges de lignes : ils ont été spécialement prévenus contre lui après sa détestable prestation en demi-finale du tournoi de Cincinnati contre Wilander, où il avait non seulement perdu, mais encore condamné à une amende de 1 275 dollars.

ALAIN GIRAUDO.

SIMPLE MESSIEURS
(premier tour)

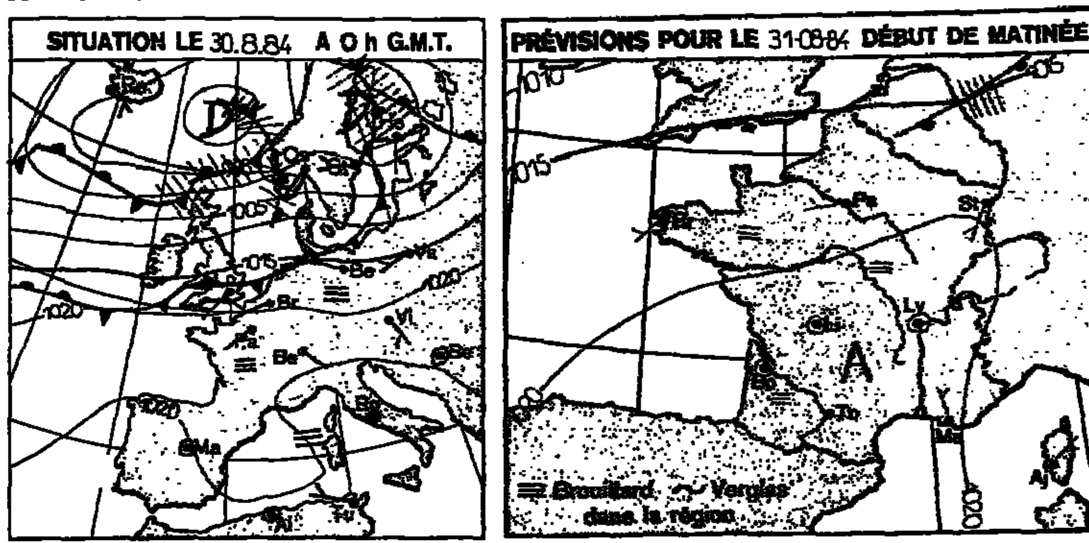
Lendl (Tch. nº 2) bat Teacher (E-U), 6-4, 6-4, 7-5 ; Jarryd (Suè., nº 14) bat Frawley (Aus.), 6-4, 7-6 (7-3), 6-4 ; McNamee (Aus.) bat Simpson (N-Z), 6-1, 5-7, 6-4 7-5 ; Leconte (Fra.) bat Sadri (E-U), 2-6, 6-3, 6-4, 6-3 ; Edberg (Suè.) bat Stefanki (E-U), 6-4, 6-3, 6-0 ; Edwards (Af. S) bat Barbosa (Bré.), 6-7 (5-7), 6-1, 6-4, 6-7 (5-7), 6-3 ; Sandy Mayer (E-U) bat Motta (Bré.), 7-5, 6-7 (4-7), 6-2, 7-6 (7-5) ; Aguilera (Esp., nº 11) bat Schwairer (RFA), 4-6, 6-3, 6-3, 4-6, 6-4 ; Lloyd (G-B) bat Fleming (E-U), 6-3, 6-4, 7-6 (8-6) ; Doyle (E-U) bat Tanner (E-U), 6-2, 6-2, 6-4 ; Kures (E-U) bat Simonsson (Suè.), 7-6 (7-5), 6-4, 6-4 ; Gonzales (Par.) bat Mezzadri (Ita.), 4-6, 7-5, 6-4, 6-2 ; McEnroe (E-U nº 1) bat Dowdeswell (G-B), 6-1, 6-1, 6-1 ; Wilander (Suè. nº 4) bat Michibata (Can.), 6-3, 6-4, 6-4 ; Nystroem (Suè., nº 16) bat Acuna (Chi.), 6-2, 6-2, 6-0 ; Fitzgerald (Aus.) bat Masur (Aus.), 6-3, 6-4, 1-6, 3-6, 7-6 (7-4) ; Gottfried (E-U) bat Testerman (E-U), 7-5, 6-2, 6-3 ; Arias (E-U, nº 6) bat Moor (E-U), 4-6, 6-4, 7-6 (7-3), 7-6 (8-6) ; Doohan (Aus.) bat Bourne (E-U), 6-3, 6-2, 6-4 ; Colombo (Ita.) bat Pernfors (Suè.), 6-3, 6-4, 6-4 ; Smid (E-U, nº 13) bat Seguso (E-U), 1-6, 6-1, 6-4, 7-5 ; Krishnan (Ind.) bat Annacone (E-U), 3-6, 6-4, 6-4, 6-4 ; Vilas (Arg.) bat Leach (E-U), 6-1, 6-2, 6-3 ; Gene Mayer (E-U) bat Ostoja (You.) 7-5, 6-3, 6-1 ; Belcher (E-U) bat Shiras (E-U), 6-4, 6-7 (3-7), 6-4, 4-6, 6-3 ; Moir (Af. S) bat Giammalva (E-U), 6-4, 6-3, 6-3 ; Connors (E-U, nº 3) bat Mitchell (E-U), 6-3, 6-0, 6-2 ; Curren (Af. S) bat Purcell (E-U), 7-6 (7-5), 3-6, 6-3, 6-2.

SIMPLE DAMES
(premier tour)

P. Huber (Aut.) bat L. Allen (E-U), 4-6, 6-1, 6-1 ; P. Fendick (E-U) bat C. Carlsson (Suè.), 6-2, 7-5 ; B. Gadusek (E-U, nº 12) bat A. Croft (G-B), 6-4, 6-4 ; K. Rinaldi (E-U) bat M. Mesker (P-B), 6-3, 6-3 ; W. Turbull (Aus., nº 13) bat C. Reynolds (E-U), 6-1, 6-1 ; B. Bunge (RFA) bat M. Brown (E-U), 4-6, 6-3, 6-4 ; C. Lindquist (Sue.) bat K. Cummings (E-U), 6-4, 6-2 ; M.C. Calleja (Fra.) bat R. Steinmetz (E-U), 7-6 (8-6), 6-1 ; C. Anderholm (Suè.) bat S. Solomon (E-U), 6-4, 6-2 ; C. Tanvier (Fra.) bat L. Thompson (E-U), 7-5, 6-4 ; G. Sabatini (Arg.) bat P. Smith (E-U), 6-3, 3-6, 6-2 ; M. Navratilova (E-U, nº 1) bat L. Antonoplis (E-U), 6-4, 6-2 ; J. Mundel (Af.S) bat C. Jexell (Suè.), 6-4, 6-3 ; F. Collins (E-U) bat A. Hobbs (G-B), 6-4, 6-2 ; T. Holladay (E-U) bat A. Holton (E-U), 6-4, 6-3 ; H. Sukova (Tch.) bat L. Howell (E-U), 6-3, 7-6 (7-2) ; P. Shriver (E-U, nº 4) bat B. Bowes (E-U), 6-1, 6-1 ; C. Kohde-Kilsch (RFA, nº 8) bat A. Brown (G-B), 7-5, 6-2 ; A. Leand (E-U) bat B. Nagelsen (E-U), 6-1, 6-4 ; B. Potter (E-U, nº 15) bat S. Rehe (E-U), 6-4, 0-6, 7-6 (7-3) ; N. Herreman (Fra.) bat B. Herr (E-U), 6-3, 6-4 ; G. Kim (E-U) bat R. Reis (E-U), 6-7 (4-7), 6-3, 6-4 ; D. Spence (E-U) bat A. Moulton (E-U), 6-4, 3-6, 7-6 (7-1) ; G. Fernandez (P-R) bat C. Montero (Bré.), 7-5, 6-3 ; V. Wade (G-B) bat M.-L. Piatek (E-U), 6-0, 7-6 (7-5) ; W. White (E-U) bat J. Kiltch (E-U.), 7-6 (8-6), 6-2 ; L. Bonder (E-U, nº 9) bat P. Vasquez (Pér.), 6-1, 7-5 ; V. Ruzici (Rou.) bat C. Suire (Fra.), 6-1, 6-4 ; Y. Vermaak (Af.S) bat C. Vanier (Fra), 6-4, 6-1 ; P. Louie (E-U) bat K. Sands (E-U), 6-4, 6-3 ; S. Collins (E-U) bat A. Hobbs (G-B), 6-4, 6-2 ; M. Gurney (E-U) bat T. Phelps (E-U), 6-3, 6-0 ; K. Shaeffer (E-U) bat L. Arraya (Pér.), 6-2, 6-3 ; M. Torres (E-U) bat A. Kiyomura-Hayashi (E-U), 6-0, 6-2 ; J. Golder (E-U) bat L. Spain (E-U), 1-6, 6-2, 6-3 ; R. Uys (Af.S) bat T. Mochizuki (E-U), 4-6, 6-3, 6-2 ; K. Jordan (E-U, nº 5) bat C. Jolissaint (Sui.), 6-0, 7-5 ; S. Mascarin (E-U) bat K. Horvath (E-U, nº 11), 7-6 (7-3), 6-0 ; R. Casals (E-U) bat S. Leo (E-U), 1-6, 6-4, 6-4.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 août à 0 heure et le vendredi 31 août à 24 heures.

L'instabilité en Méditerranée s'évacuera vers l'est, tandis que le courant perturbé atlantique continuera à circuler au voisinage du 55e parallèle. En conséquence, les conditions anticycloniques prédomineront sur la France.

Vendredi, de la Manche orientale à la frontière belge, les nuages seront abondants, en bordure du courant perturbé. Mais ils ne risquent d'apporter que des bruines locales faibles.

De la Normandie au Bassin Parisien et au Nord-Est, le temps sera beau toute la journée avec seulement des nuages passagers élevés. Ailleurs, on observera encore des brouillards pour le début de journée. Mais ils seront peu fréquents et de densité faible à modérée. Puis le temps redeviendra bien ensoleillé avec développement de quelques cumulus de beau temps.

Les températures minimales seront de 15 à 16 degrés de la Manche au Nord et aux Ardennes ainsi que près des côtes atlantiques, de 18 à 20 degrés en régions méditerranéennes, de 9 à 12 degrés ailleurs. Les maxima seront de 20 à 22 degrés près de la Manche et dans le Nord. Ils seront supérieurs aux normales ailleurs avec, 26 à 30 degrés dans le Sud-Ouest, 28 à 30 degrés en régions méditerranéennes, 24 à 27 degrés sur les autres régions.

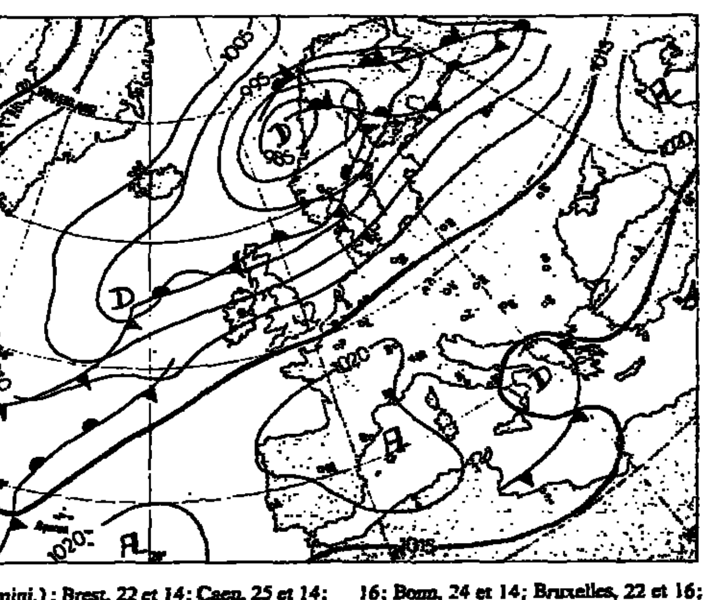
La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 août à 8 heures, de 1020,2 millibars, soit 765,2 mm de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 août ; le second le minimum de la nuit du 29 au 30 août) : Ajaccio, 27 et 14 degrés ; Biarritz, 24 et 16 ; Bordeaux, 28 et 13 ; Bourges, 12 (mini.) ; Brest, 22 et 14 ; Caen, 25 et 14 ; Cherbourg, 22 et 15 ; Clermont-Ferrand, 25 et 10 ; Dijon, 27 et 13 ; Grenoble-St-M.-H., 28 et 13 ; Grenoble-St-Geoirs, 26 et 11 ; Lille, 22 et 16 ; Lyon, 26 et 13 ; Marseille-Marignane, 27 et 16 ; Nancy, 25 et 10 ; Nantes, 26 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19 ; Paris-Montsouris, 14 (mini.) ; Paris-Orly, 25 et 13 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 30 et 16 ; Rennes, 25 et 12 ; Strasbourg, 26 et 13 ; Tours, 25 et 12 ; Toulouse, 26 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 14 degrés ; Amsterdam, 20 et 15 ; Athènes, 28 et 20 ; Berlin, 26 et 16 ; Bonn, 24 et 14 ; Bruxelles, 22 et 16 ; Le Caire, 20 (mini.) ; Iles Canaries, 27 et 21 ; Copenhague, 21 et 12 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 31 et 25 ; Genève, 26 et 12 ; Istanbul, 22 et 11 ; Jérusalem, 26 et 18 ; Lisbonne, 33 et 20 ; Londres, 26 et 17 ; Luxembourg, 23 et 12 ; Madrid, 29 et 13 ; Moscou, 16 et 11 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 21 (mini.) ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rio-de-Janeiro, 19 (maxi.) ; Rome, 24 et 15 ; Stockholm, 20 et 13 ; Tozeur, 36 et 24 ; Tunis, 28 et 19.

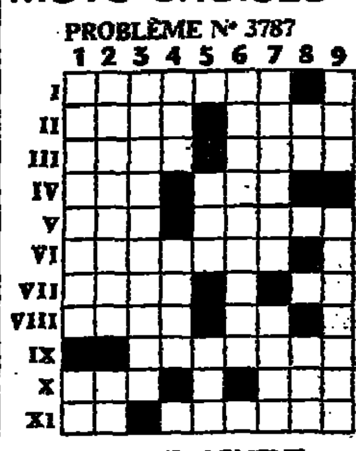
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 31 AOUT A 0 HEURE (GMT)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3787



HORIZONTALEMENT

I. Celles des nuits blanches sont bien noires. – II. Troyen. Le roi pour la reine. – III. Bien avant Giraudoux, il dut penser que la guerre de Troie n'aurait pas lieu. Mis en parallèle à tout hasard. – IV. Yves, pour l'art musical : Marie-José, pour le septième. Ville du Japon. – V. On y fait des cartons qui, parfois, peuvent très bien emballer. Ce n'est pas la mer à boire, mais c'est pis. – VI. Ville de l'Inde. – VII. Eminence bulgare. Dort dans des chambres fortes. – VIII. Vielle Irlandaise toujours verte. Copulative. – IX. Engagé dans une course épuisante, il finit par en crever. – X. Pape ou œuvre de dévotion. Peut mettre du plomb dans la cervelle d'un étourneau. – XI. Indéfini. Ne cinglait jamais, mais naviguait au fouet.

VERTICALEMENT

1. Œuvre de Froment ou de Millet. Au sommet d'une botte très évasée. – 2. Transformation inutile pour Quasimodo. Privatif. – 3. Etat revendiqué par la Confédération helvétique. – 4. Possessif. Fleuve de Sibérie. – 5. Arrive toujours à l'heure tapante. Capitales américaines. – 6. Priver des atouts nécessaires pour gagner une belle. – 7. Il faut parfois le faire bien bas devant un haut personnage. Il faut courir vite pour la prendre. – 8. Note. Mieux vaut le prendre là où il est grand. – 9. Où la direction est mise en cause. Sur la feuille, à l'endroit comme à l'envers.

Solution du problème nº 3786

Horizontalement

I. Souplesse. – II. Erreur. OP. – III. Ca. Tiercé. – IV. Oter. – V. Népotisme. – VI. Duodénite. – VII. Ardoises. – VIII. Elle (peintre). – IX. Râ. Case. – X. Entartrer. – XI. Serpette.

Verticalement

1. Secondaire. – 2. Orateur. Ans. – 3. Ur. Epode. Te. – 4. Pétrodollar. – 5. Lui. Teil. RP. – 6. Ere. Insecte. – 7. Rosie. Art. – 8. Soc. MTS. Set. – 9. Epelée. Père.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er SEPTEMBRE

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais (Caisse nationale des monuments historiques).

« Autour du Palais Royal », 15 heures, 1, rue de Richelieu (M. Czarny).

« L'Opéra », 15 heures, entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Évocation de M. de Balzac », 15 heures, 47, rue Raynouard (Mme Ferrand).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, métro Chambre-des-Députés (Mme Hauller).

« Le Palais du Luxembourg », 15 heures, 20, rue de Tournon (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de l'Horloge », 15 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Place des Vosges », 15 heures, 6, place des Vosges (Paris et son histoire).

EN BREF

A VOS CARTONS. – Des mesures en faveur de la bande dessinée ont été décidées par la commission *ad hoc* du Centre national des lettres : attribuer des prêts sans intérêts aux éditeurs français qui souhaitent publier, en langue française, des albums de jeunes auteurs ; susciter la réimpression d'œuvres rares ou méconnues ; favoriser l'édition d'ouvrages de critique ou de recherche sur la BD ; apporter, sous forme de subventions, des aides aux revues qui jouent un rôle de laboratoire de recherche.

★ Centre national des lettres, 6, rue Dufrénoy, 75116 Paris. Tél. : (1) 504-86-00.

OUVRAGE SCIENTIFIQUE. – Le Centre d'études, d'information et de formation pour les ingénieurs de la construction et de l'industrie (CEIFICI) a créé un prix littéraire attribué, tous les deux ans, à l'auteur (ou aux auteurs) d'un ouvrage scientifique, technique, d'organisation ou de gestion.

Le prix Henri-Courbot, d'un montant de 30 000 francs, récompense une œuvre destinée à la formation ou au perfectionnement des ingénieurs des industries du bâtiment, des travaux publics ou des industries et services connexes. Il est décerné par un jury présidé par M. Louis Leprince-Ringuet, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences. Ce prix sera attribué pour la seconde fois au cours du deuxième trimestre 1985.

★ Dépôt des candidatures avant le 31 décembre, au CEIFICI, 6, rue Vital, 75116 Paris. Tél. 504-55-02.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 30 août :

DES DÉCRETS

● Portant suppression d'un centre de vote à l'étranger.

● Relatif à la désignation d'une organisation de salariés de l'agriculture et des organismes agricoles et agro-alimentaires appelée à désigner un représentant au Conseil économique et social.

● Approuvant des modifications aux statuts de la Compagnie générale maritime et financière.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
7	Tous les billets terminés par 7 gagnent 100 F dans toutes les séries
1	Tous les billets terminés par 1 gagnent 100 F dans toutes les séries
03	Tous les billets terminés par 03 gagnent 400 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 30 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes gagnées
482	0248	1248	2248	3248	4248	5248	6248	7248	8248	9248	400 F.
	0284	1284	2284	3284	4284	5284	6284	7284	8284	9284	400
	0428	1428	2428	3428	4428	5428	6428	7428	8428	9428	400
	0482	1482	2482	3482	4482	5482	6482	7482	8482	9482	4 000
	0824	1824	2824	3824	4824	5824	6824	7824	8824	9824	400
	0842	1842	2842	3842	4842	5842	6842	7842	8842	9842	400

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 20	Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 20	Autres séries
0141	0114	10 000 F.	1 000 F.	1140	10 000 F.	1 000 F.
	0141	1 505 100	15 000	1401	10 100	1 100
	0411	10 100	1 100	1410	10 000	1 000
	1014	10 000	1 000	4011	10 100	1 100
	1041	10 100	1 100	4101	10 100	1 100
	1104	10 000	1 000	4110	10 000	1 000

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 28	Autres séries	Numéros gagnants	Sommes gagnées Série 28	Autres séries
3835	3358	20 000 F.	2 000 F.	5338	20 000 F.	2 000 F.
	3385	20 000	2 000	5383	20 000	2 000
	3538	20 000	2 000	5833	20 000	2 000
	3583	20 000	2 000	8335	20 000	2 000
	3835	4 010 000	41 000	8353	20 000	2 000
	3853	20 000	2 000	8533	20 000	2 000

84 ARLEQUIN TIRAGE DU 29 AOUT 1984 65

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.
1	41	200
	9 151	2 000
	55 001	10 000
	98 891	10 000
2	32	200
	752	500
	25 892	10 000
3	3	100
4	9 734	2 000
5	75	200
	95	200
	175	700
	405	500
	885	500
	895	700
	2 835	2 000
	85 775	10 200
	86 835	10 000
6	6	100
	646	600
	916	500
	08 026	10 100
	93 326	10 100
	003 616	1 000 100

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
		F.
7	27	200
	397	500
	637	500
	567	500
	657	500
	2 997	2 000
	6 427	2 200
	8 997	2 000
	86 857	10 000
8	128	500
	828	500
	6 868	2 000
	51 658	10 000
	72 778	10 000
9	079	500
	149	500
	319	500
	589	500
	909	500
	3 529	2 000
	3 939	2 000
	7 669	2 000
0	170	500
	780	500
	315 150	4 000 000

LOTO Nº 35 TIRAGE DU MERCREDI 29 AOUT 1984

15 21 23 38 47 49 — 30 NUMERO COMPLEMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 5 ET SAMEDI 8 SEPTEMBRE VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES MIDI

84 TRANCHE DES COCCINELLES TIRAGE DU MERCREDI 29 AOUT 1984 64

VICES »

Le Monde

culture

CINÉMA

MOSTRA DE VENISE

Thomas Harlan, Edgar Reitz l'Allemagne à cœur ouvert

Seule la Mostra de Venise pouvait se permettre de donner sa chance à l'étrange doublé que constituent *Wundkanal* (exécution à quatre voix) de Thomas Harlan et *Notre nazi* de Robert Kramer. Pour la première fois dans l'histoire du cinéma deux films se correspondent, s'entremêlent, se critiquent mutuellement. Le documentaire relance la fiction, la fiction démasque le documentaire. Nous sommes enfin au-delà de ce jeu puéril qui veut voir dans la démarche documentaire une sorte de pêché originel du cinéma et qui sanctifie toute fiction au nom du prétendu délire de l'artiste.

Thomas Harlan, fils aîné de Veit Harlan, le réalisateur de *Crépuscule* et de *la Ville dorée*, mais aussi du *Juif Suss*, le seul des enfants Harlan à assumer son nom de famille, travaille depuis plusieurs années à une somme sur le nazisme, sa perversité ontologique, sa manière insidieuse de transpercer les consciences et d'étouffer tout sens moral. Thomas Harlan a trop pratiqué Brecht, et de son vivant – il a même réussi un brillant pastiche du style brechtien en adaptant avec Wolfgang Staudte *Rose Bernd*, d'après Gerhardt Hauptmann, – pour ne pas se méfier des pièges de l'idéologie.

Le projet tel qu'il aboutit aujourd'hui à l'écran dans ce qui semble être la version finale, en étroite collaboration avec Yvette Biro, dramaturge hongroise associée à plusieurs films de Miklos Jancso, ce projet entrelace deux fils dramatiques autour d'un même thème, la violence et ses conséquences pour l'intégrité de l'être. Un vieillard, ancien haut dignitaire nazi, mêlé autrefois au massacre des juifs en Lituanie, est séquestré et soumis à son tour à la torture par ses ravisseurs. Torture idéologique, en parallèle avec celle exercée par le personnage, Alfred F., sur des prisonniers, et par d'anciens collaborateurs d'Alfred F. ayant participé à la construction de la prison de Stammheim, où périrent, en 1977, trois des quatre membres de la *bande à Baader*.

Wundkanal (terme médical pour indiquer une blessure qui infecte tout l'organisme) a les apparences d'un oratorio, chant à plusieurs voix où s'exhale la plainte de l'homme blessé à mort. Ce film essentiel, critique du mal par le mal, effort désespéré vers la lucidité, a pour contrechamp *notre nazi*, de Robert Kramer, entrevu à Beaubourg, sur vidéo, au dernier Festival du réel (*le Monde* du 20 mars). Robert Kramer a suivi à la loupe le double jeu de Thomas Harlan en apprenti sorcier à la Elia Kazan, provoquant perpétuellement son acteur principal, ancien criminel de guerre nazi condamné par la justice de son pays puis libéré pour raisons de santé.

Nous reparlerons longuement de ces deux films lorsqu'ils parviendront jusqu'à Paris en séances régulières. Ils touchent à deux phénomènes capitaux de ce temps : l'un politique, la survie de l'idéologie nazie dans les consciences ; l'autre, plus formel mais non moins grave, la capacité du cinéma à *illustrer* la vérité.

Troubler les esprits

Heimat, de Edgar Reitz, est, plus modestement, un feuilleton télévisé en onze épisodes d'une durée globale de 15 heures et 40 minutes qui est montré à Venise en quatre parties d'un peu moins de 4 heures chacune. Tournage en 35 minutes, étalé sur près de cinq ans. Cofondateur, avec Alexander Kluge, de la fameuse école de cinéma d'Ulm en 1962 – il la quitte en 1968, – Edgar Reitz, un peu comme Kluge, considère le cinéma comme un des modes d'expression majeure de ce temps, à la fois politique et esthétique, ces deux aspects profondément inséparables.

Il recrée dans *Heimat* soixante quatre ans de la vie d'une bourgade rhénane, située dans le Hunsrück, sa région natale. Le personnage principal, qui servira de fil conducteur au récit, Paul Simon, rentre sain et sauf de la guerre de 14. Les Français occupent une partie de la Rhénanie ; la France, de ce coin perdu, est un mirage. Edgar Reitz a délibérément adopté l'optique du feuilleton mais en l'affinant, en fouillant au plus près les mœurs, la façon de vivre. Une Allemagne ni idyllique ni maudite se crée sous nos yeux dans ce premier volet, qui nous mène jusqu'à l'arrivée du nazisme.

Nous avons ici, à l'état brut, un document étonnant, étalé sur la durée, n'existant que par elle, et qui, sans avoir l'extraordinaire force de l'adaptation télévisée du *Berlin Alexanderplatz* de Fassbinder, a de quoi troubler les esprits.

Aussi estimables et sympathiques soient-ils, deux films très applaudis dans la grande salle, *l'Année du soleil tranquille*, de Krzysztof Zanussi (Pologne), en compétition et *Derrière les barreaux*, de Uri Barbash (Israël), présenté par la Semaine de la critique, montrent les limites de démarches par trop frileuses.

Zanussi nous ramène, presque quarante ans en arrière, à la Pologne juste libérée et s'installant dans les territoires retrouvés de l'Est. Mais aussi un peu à *la Dernière Chance*, de Leopold Lindberg, et à son rêve de fraternité universelle. GI's Joe (Norman, dans le film) en mission à l'Est, s'éprend d'une veuve de guerre polonaise. L'armée rouge occupe le pays. Norman et Emilia s'aiment pudiquement et sans espoir. Pour la maman d'Emilia, l'Amérique c'est le souvenir pas si lointain de *la Diligence*, de ses immenses paysages, revus dans le film de John Ford *Stagecoach* (traduit littéralement en Pologne).

Derrière les barreaux conte une fable de réconcialiation entre juifs et Arabes révoltés contre un même chef de prison sadique. Ici, la ficelle devient câble, l'arbre masque totalement la forêt. Qu'il fait bon vivre au pays des rêves !

LOUIS MARCORELLES.

Robert Kramer en bernard-l'hermite

Robert Kramer a le chic pour s'infiltrer dans le tournage des autres : acteur et dialoguiste sur *Douce enquête sur la violence*, de Gérard Guérin et sur *l'État des choses*, de Wim Wenders. Il a, carrément, profité du tournage de *Wundkanal*, de Thomas Harlan, pour fabriquer, au même moment, avec les mêmes personnages (Wenders avait attendu la fin du *Territoire*, de Raoul Ruiz, pour entreprendre ainsi son *Etat des choses* et *Notre Nazi*. Aurait-il l'âme d'un bernard-l'hermite ?

« Est-ce ainsi une façon de boucher un trou, dit Robert Kramer. *Où une disponibilité, le fait d'accepter de me mettre sur le plateau d'un autre ? Est-ce une façon de démontrer en même temps sur plusieurs données une danse entre mon imagination et ces choses déjà en cours ? On peut imaginer, comme dans la vie, que tout ce qui se passe autour de cela peut servir comme scénario, si on a l'opportunité de bien l'observer. Guérin m'avait proposé de jouer un rôle dans son film, mais j'avais fini par écrire mes propres interventions : pourquoi ne pas participer à la création ? Wenders m'avait proposé d'écrire un scénario. Thomas Harlan avait des amis en marche, son tourbillon autour du feu nazi, et il m'a donné carte blanche pour faire ce que je voulais. J'étais sûr de trouver une perspective où je pouvais prétendre faire ma propre mise en scène. »*

Robert Kramer et Thomas Harlan se sont connus au Portugal en 1975, sur le tournage de *Torre Bella*. Harlan a fourni à Kramer une partie de l'argent de son film tourné en France, *Guns*. Harlan a cinquante-six ans, Kramer quarante-trois ans. Harlan a tourné en 35 mm couleur, avec un budget d'environ 10 millions. Kramer a tourné quatre-vingt heures de rushes en 3/4 de pouce vidéo 80 heures de rushes, transféré en VHS, puis transcrit en 35 mm. Ce film a coûté entre deux et trois fois moins cher que le film de Harlan. Mais – c'est sans doute unique dans l'histoire du cinéma – le budget du film est commun.

« La donnée de départ, explique Kramer, *était de faire deux films avec la même matière. Ils devaient être complémentaires dans la mesure ou deux imaginaires qui tournent autour du même sujet pouvaient se compléter. Mais je n'estime pas avoir fait un documentaire sur le tournage du film de Thomas : nos deux films sont davantage symbiotiques que « parasitiques ». Leurs divergences sont assez étonnantes, et pas seulement parce que nous avons des points de vue et des cultures bien différentes* (1). *La divergence tient aussi aux supports.*

» Le film de Harlan, tourné en 35 mm par Henri Alekan, est d'une beauté qui appartient à la même culture que celle du Docteur f., des Nazis, ou de ce Chant des enfants morts *de Mahler, avec lequel il l'a ponctué. Je crois que le tournage vidéo pouvait mieux toucher un sujet comme le génocide. Cela a peut-être quelque chose à voir avec l'électricité, et avec cette qualité quelque peu dégradée : ce n'est plus, comme le cinéma, des visions bloquées dans de petites cellules qu'on appelle des images, mais un type de fleuves divisés de façon arbitraire. Le contour des images se dissout dans le mouvement pur des électrons, et les frontières ne sont plus les mêmes entre une chose qui existe un peu et une chose qui vibre dans un infini d'énergie. La vidéo convient aux actualités et à n'importe quel massacre ou désastre. Elle entre facilement dans le musée vivant.*

» Au début, pour moi, le nazisme était une sorte d'objet : l'homme qui avait descendu ou fait descendre des centaines ou des milliers de personnes. Puis, il est devenu un vieillard, et j'ai eu des moments de complicité avec lui, j'en ai eu aussi de rage, surtout à cause de son refus de parler simplement. Le dispositif d'interrogatoire mis en place par Harlan faisait ressembler le plateau à un bureau de la Gestapo. On comprenait bien le pouvoir pyramidal du cinéma devenu métaphore d'une société, et d'une société fasciste. Je pense, moi, que le docteur F. a commis deux fautes dans sa vie : sa carrière de SS, et le fait d'avoir signé un contrat pour un film où il était traité de la même manière. Il pouvait toujours dire : si j'avais eu une autre possibilité, je n'aurais pas choisi celle-ci. On lui mettait un micro dans l'oreille, on le téléguidait comme un robot, on le maquillait, il acceptait tout cela, à cause d'un contrat de 150 000 francs. Il a commis deux fois la même erreur d'un abandon de soi pour le pouvoir. Thomas Harlan l'a reçu à Berlin après le tournage et il lui a dit que cette expérience de cinéma avait été la plus importante de sa vie. Il gardait un bon souvenir de moi et m'a donné un dessin. Evidemment, c'est un peintre du dimanche, et évidemment il peint des fleurs, de belles fleurs qu'il expose à côté des photos de ses grands fils. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT

(1) Robert Kramer, qui vit et travaille en France, est américain.

RENCONTRE AVEC ARNOLD SCHWARZENEGGER

Conan le sage

Au naturel, Conan est plus agréable à regarder qu'avec sa perruque filandreuse et sa couronne ornée d'une plaque verticale qui descend jusqu'à son nez et ne favorise pas le pétillement du regard. Au naturel, il est plus petit qu'il n'y paraît sur l'écran mais, sous sa Lacoste rose, on devine que les pectoraux n'ont pas été rembourrés, et, sous les manches courtes qui remontent, on constate que les fameux biceps sillonnés d'une veine sont authentiques. Au naturel, Conan s'appelle Arnold Schwarzenegger. Il a le cheveu blond et court, le cou large, la peau bronzée, le regard clair, le sourire malin. Si l'on en croit son dossier de presse, il est né à Graz (Autriche), a été un adolescent malingre, a découvert le culturisme, a été quatre fois M. Univers, sept fois M. Olympia et a réalisé son rêve : devenir acteur.

Le premier *Conan* avait comme metteur en scène John Milius. Le second a été dirigé par Richard Fleisher. Un film tout public, plein de chevauchées et de batailles dans des paysages désertiques, des décors en miroirs aux alouettes, en châteaux de fumée, en cryptes effrayantes. *Conan le destructeur* ressemble à une « heroïc-fantasy-spaghettis » plus qu'au premier film, *Conan le barbare*, plus riche, plus ambitieux. Mais Arnold schwarzenegger n'en fait pas une maladie. Le personnage change avec le metteur en scène, et c'est toujours une histoire d'apprentissage. D'abord Conan a été un adolescent qui, selon les préceptes paternels, ne se fiait à rien ni personne, sinon à son épée. Et déjà il avait dû apprendre que la volonté de l'esprit domine le muscle. Puis, dans le second film, il apprend la loyauté. *« Dans le prochain*, dit Arnold Schwarzenegger, *il sera probablement roi, il devra apprendre à garder ce qu'il a conquis et ainsi de suite jusqu'à ce que, peut-être, il laisse tout tomber et redevienne paysan. »*

Tant que les *Conan* feront recette, la série continuera. Arnold S. ne se plaint pas. Le personnage lui plaît, tourner les bagarres l'amuse. *« Celle du début dans le désert, seul contre tous. On a d'abord réglé l'ensemble d'une façon très chorégraphique. Impossible d'improviser. Puis on a recommencé avec les détails : le jeu avec les filets, les chevaux... La scène de la fin, avec le monstre a été dure. Le monstre est une poupée haute de 2,10 mètres animée par deux catcheurs anglais. Les mimiques viennent d'un système hydraulique manipulé par seize personnes, deux pour chaque œil, deux pour la bouche etc. On a tourné mouvement par mouvement, il fallait reprendre exactement là où on s'était arrêtés, ça a duré dix jours. En même temps, je ne devais pas perdre le personnage. Conan est un guerrier, né pour se battre. S'il reste inactif une semaine il s'ennuie. Je dois trouver ses motivations, marquer le moment où il se rend compte qu'il se bat pour quelque chose de plus que le plaisir de la bataille. »*

Trouver les motivations du valeureux héros avec un scénario aussi enfantin exige une forte imagination.

Conan paraît indifférent à tout, y compris à la jolie princesse-enfant (Olivia d'Abo) que la méchante reine (Sarah Douglas) le charge d'accompagner, car elle seule est capable de prendre dans ses mains un talisman gardé par des sorciers. Il serait déjà plus attiré par l'Amazone (Grace Jones), qui se bat comme un homme, avec un long bâton, et dont le rire dévoile une rangée impressionnante de dents très blanches. Mais, Conan est obsédé par le souvenir de Valeria, son unique amour. En fait, elle est morte dans le précédent film. La méchante reine promet de la faire renaître s'il réussit sa mission. Elle n'a aucune intention de tenir sa parole, car elle est fourbe. *« Dans le script original*, raconte Arnold Schwarzenegger, *elle hypnotisait Conan et couchait avec lui en lui faisant croire qu'il tenait Valeria dans ses bras. Fleisher a tenu absolument à supprimer cette séquence : pas de sexe. De l'action, mais pas de violence. On travaille pour les enfants. Dans le premier* Conan, *huit mille galons d'hémoglobine ont été utilisés et le film a été interdit aux mineurs. »*

Magie à la mode

Arnold Schwarzenegger se serait bien accommodé d'un peu de sexe. Son sourire se fait lumineux quand il parle du héros d'origine, play-boy, homme à femmes et grand buveur. Dans le film de Fleisher, il se laisse aller à s'enivrer, juste pour apprendre qu'il ne faut pas boire sous peine de perdre son contrôle. *« Quand même, aux Etats-Unis, les journalistes ont posé la question : est-ce que c'est trop pour un public américain de voir un Blanc coucher avec une Noire* (Grace Jones) *? Mais il ne couche avec personne, c'est seulement qu'il doit rester fidèle au souvenir de Valeria, c'est pour les enfants, c'est l'idée de Fleisher, tout dépend toujours du metteur en scène. Personnellement, je l'aurais aimé plus libre dans ses comportements. Après tout, l'histoire se passe dans des temps très anciens, des temps de magie. Si on applique notre morale actuelle, on réduit beaucoup les personnages. »*

La magie est à la mode, les sondages le prouvent. Walt Disney, Excalibur, Superman... Arnold S., comme tout le monde, a rêvé de posséder des pouvoirs surnaturels. Il a travaillé pour acquérir des muscles qui dépassent la normale. Sagement, il ne va pas plus loin, puisque, aussi bien, ces muscles lui ont apporté la fortune et la gloire. Il se sent à présent suffisamment sûr de lui pour modifier son image-Conan. Il vient de tourner *Terminator*, de Jim Cameron, où il est une sorte d'androïde programmé pour tuer et qui *« avance avec des œillères »*. De plus, en tant que robot, il est couvert de métal, et n'a pas à jouer de sa musculature. *« On verra comment le public réagit et s'il m'accepte. Rien ne sert de le brusquer. J'aimerais jouer des comédies romantiques, mais on ne peut pas négliger les choses du business. »*

Conan le pragmatique. L'argent ne lui fait pas peur. Il est bien dans sa peau. Pourtant, *« il y a deux domaines*, dit-il, *où on ne peut rien prévoir : la politique et le show-business. Et il est bien certain que la vogue des héros positifs coïncide avec celle de Reagan. Dans les années 70, on détruisait les idoles, on dénonçait les faiblesses des hommes politiques. Aujourd'hui, regardez les JO, la fièvre nationaliste, drapeaux et main sur le cœur. Aujourd'hui, on n'aime pas les perdants. Et moi, je suis d'accord. Il ne s'agit pas de morale politique, c'est seulement que les modèles sont nécessaires. Mieux vaut des modèles de héros braves, forts, agissant dans un but moral. Il est important que l'homme qui dirige un pays soit fort. Sinon, tout s'en va en lambeaux comme ça s'est passé avec Jimmy Carter »*.

Les théories d'Arnold Schwarzenegger ont quelque chose d'inquiétant dans leur conception sans nuance de l'autorité. Mais son œil frise et son sourire s'élargit, plus angélique, plus pragmatique que jamais. C'est une question d'époque, c'est une question d'instant : *« Le pouvoir*, dit-il, *est sans garantie. Qui sait si Conan lui-même ne s'effondrera pas ? »*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

JAZZ

CLUNY, CHANTENAY-VILLEDIEU, BLAINVILLE-CREVON

Les derniers feux de l'été

Juillet, les grandes tournées internationales, chaleurs et migrations. Août, on se déplace vers l'ouest, programmes moins coûteux et accueil à visage humain, avec pour apothéose Uzeste Musical. Derniers jours du mois, premiers jours de septembre, on glisse insensiblement vers des manifestations au rythme intérieur parfaitement rôdé : Cluny, ses ateliers, son jazz « contemporain » et son souci pédagogique, Chantenay-Villedieu, ou *« une autre idée de la musique improvisée »* et, cette année, version plus conventionnelle mais très bien intentionnée de l'animation culturelle : Blainville-Crevon (près de Rouen).

A Cluny, une semaine d'ateliers animés par quelques-uns des chefs de file d'un mouvement peu hiérarchisé (dominante européenne, développement de l'improvisation) : Laurent Cugny, Fred Van Hove, Gérard Marais, Günter Sommer, Annick Nozati, Dominique Pifarély, Alain Rellay, John Tchicai. Ecoutes commentées le matin par le directeur artistique Didier Levallet, rencontres et jam-sessions à tout instant, concerts en fin de semaine, où l'on retrouve les animateurs d'ateliers, le quartette Henri Texier et Mosalini-Beteylman-Caratini. Cluny, pour sa huitième semaine d'« ateliers-rencontres », reste fidèle à son projet de festival à plein temps.

Dominante européenne à Chantenay-Villedieu également, où Jean Rochard préside à l'animation de son village natal par les musiciens les plus inattendus. Il y a quelques années, on leur aurait fait une réputation d'« avant-garde ». Le mot est passé de mode, la chose a périclité, et la preuve est faite qu'en dehors des circuits du grand commerce le public se soucie bien peu des étiquettes : il écoute. Rochard lui fait découvrir les musiques qu'il aime : Raymond Boni, Sylvain Kassap, Barry Guy, Denis Levaillant, Tony Coe, Paul Rutherford, Peter Brötzman, Günter Sommer, Fred Van Hove, le Bagad de Kemperlé, Lol Coxhill, et des rencontres avec l'harmonie locale la Chantenaysienne...

Archéo-animation à Blainville-Crevon enfin. L'Association de fouille du site médiéval (agréée « d'éducation populaire », pleine d'initiative, très bénévole) veut donner aux ruines une deuxième vie culturelle. Festival sous chapiteau avec Nougaro, Vander, Michelot et Lubat, les Haricots rouges, Michel Roques, Ornicar Big Band, Jazz Set et Art Farmer (dont le programme, un peu archéo, précise à l'ancienne qu'il s'agit d'un « trompettiste noir américain »). Affiche sans risque et sans faiblesse : la musique doit faire connaître le château.

FRANCIS MARMANDE.

★ Cluny. VIIIe semaine d'ateliers-rencontres de jazz contemporain (concerts les 30, 31 août et 1er septembre). Tél. : (85) 59-22-80.

★ Chantenay-Villedieu, entre Le Mans et Sablé, 31 août, 1er et 2 septembre. Tél. : (43) 95-99-82.

★ Blainville-Crevon, près de Rouen, 7 et 8 septembre. Tél. : (35) 34-03-52.

SPECTACLES

théâtre

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), *20 h 45 : Nos premiers adieux.*

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds de cuir.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h : Accusé : Dollar ou la fin de Victor.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), *21 h : Chacun pour moi.*

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MONTPARNASSE (320-89-90), 20 h 30 : la Salle à manger.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : les Insomniaques.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45, le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

GRENIER (380-68-01), 22 h : Au nom du père et au nom du fils.

PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50) *21 h : Il* n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur piquent ; *21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Juliette et Roméo.*

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : *Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.*

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chanson françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : J. Bourbon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Baden Powell, les Etoiles.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Joël Lacroix Jazz Orchestra.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Manigua.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Michel Roques Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Colliers London All Stars.

TROIS MAILLETS (354-00-79), 23 h : La Velle.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboleda, L. Cruz.

EN RÉGION PARISIENNE

LE BOURGET, à partir de 10 h : Ozzy Osbourne, Gary Moore, Blue Oyster Cult, Heavy Pettin, Metallica, Virgin Steel.

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Het Brabants Orkest, direction A. Vandernoot ; solistes : S. Armonstrong, soprano, B. Kruysen, baryton (Brahms).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, la Maison du silence, de G.-W. Pabst ; 19 h, cinéma japonais (érotisme) : les Plaisirs de la chair, de N. Oshima ; 21 h, hommage à A. Resnais (courts métrages) : Nuit et brouillard ; Toute la mémoire du monde ; le Mystère de l'atelier 15 : le Chant du Styrène.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, cinéma américain (1920-1930) : Rasputin, de M. Berger ; 17 h, cinéma japonais : Une femme dont on parle, de K. Mizoguchi ; 19 h, Le jour où la terre s'arrêtera, de R. Wise.

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; *Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e* (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e *(580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e* (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

BOUNTY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Ritz, 2e (606-58-60) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

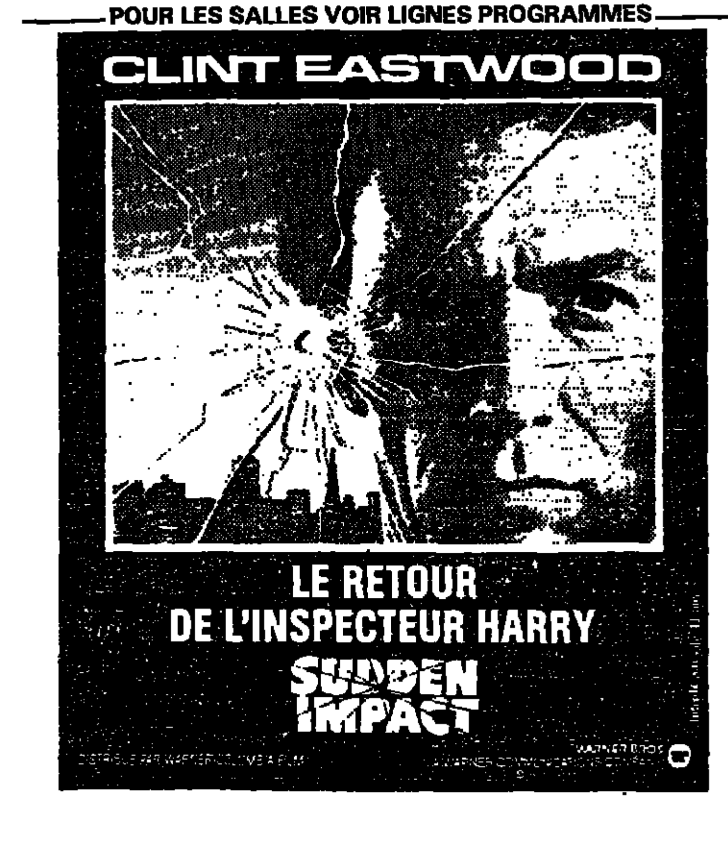
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).

FORT SAGANNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio 28, 18e (606-36-07).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Cinévog, 14e (320-68-69).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



Jeudi 30 août

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse *Pathé, 14e (320-12-06)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

HISTOIRE D'O N° 2 (Fr.) (**) : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : *Cinoche, 6e* (633-10-82).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; *Montparnos, 14e* (327-52-37). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LISTE NOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSION FINALE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE PALACE EN DELIRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA PIRATE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SHOCKING ASIA (All., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

SIÈGE (A., v.o.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

SUDDEN IMPACT (le Retour de l'inspecteur Harry) (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse *Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral,* 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e *(343-04-67) ; UGC Gobelins,* 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; *Olympic Entrepôt, 14e* (545-35-38). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

ULTIME VIOLENCE (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : *UGC Opéra, 2e (261-50-32)* ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Calypso, 17e (380-30-11).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

A COUP DE CROSSE (*), film franco-espagnol de Vicente Aranda, v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-71-08) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ANGEL (*), film américain de Robert Vincent. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03).

CARMEN NUE (*), film espagnol d'Albert Lopez. V.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e *(580-18-03)* ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UCG Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CONAN LE DESTRUCTEUR, film américain de Richard Fleischer. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; *UGC Gare de Lyon,* 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE, film français d'Eric Rohmer : *Forum, 1er (297-53-74)* ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

ROAR, film américain de Noël Marshall. V.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; *George-V, 8e (562-41-46).* – V.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) : Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA SMALA, film français de Jean-Loup Hubert : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *UGC Odéon*, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (532-41-01).

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – *V.f. : Capri, 2e (508-11-69)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., *v.f.*) : *Napoléon*, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES CRIMINELS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'ÉTRANGER (It.) : Logos-I, 5e (354-42-34).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

FANNY ET ALEXANDRE (Suèd., v.o.) : Calypso (H. sp.), 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e *(278-34-15).*

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GRAINE DE VIOLENCE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

HAIR (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60). – V.f., Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e *(329-90-10) ; Convention Saint-Charles,* 15e (579-33-00).

LOLITA (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-08).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

MANHATTAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

MÉTAL HURLANT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (633-97-77) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – *V.f. : Français, 9e (770-33-88).*

LA PÊCHE AU TRÉSOR (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : *Movies, 1er (260-43-99).*

PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

RUE BARBARE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitch), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

TRISTANA Forum, Orient-Express, (Fr., It., Esp.), 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (version intégrale) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VIE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).

VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).

Les festivals

ERIC ROHMER : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), le Beau Mariage.

ERIC ROHMER : ELOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01), la Collectionneuse ; la Femme de l'aviateur.

L'ETE DES STARS : Rialto, 19e (607-87-61) ; Diane Keaton (v.o.) ; Anny Hall : Intérieurs : Shoot the Moon.

FOLIES CRIMINELLES (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38), l'Enfer est à lui.

HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89), les Oiseaux.

MARCO FERRERI (v.o.) : Olympic entrepôt, 14e (545-35-38), Rêves de singe.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action écoles, 5e (325-72-07), la Soupe au canard.

MEL BROOKS (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), To be or not to be ; Frankenstein junior.

LE ROMAN DU CINÉMA (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (334-39-19), les Bas-Fonds ; l'Homme à la caméra ; le Cameraman ; Scarface ; Vampyr.

QUINZAINE J. DOILLON : Cinéma présent, 19e (203-02-55), la Pirate.

OTTO PREMINGER (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), Laura ; la Rivière sans retour ; Carmen Jones ; Ambre.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

A NOS AMOURS (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 20.

LA CLÉ DE VERRE (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h 40.

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h + Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h.

LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15.

GERTRUD (Dan., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 21 h 30.

MACADAM COW-BOY (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LES 400 COUPS (Fr.), Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.

SERIE NOIRE (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LA TRAVIATA (It., v.o.), *Studio* Galande, 5e (354-72-71), 16 h + Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 10.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.), *Républic* Cinémas, 11e (805-51-33), 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 15.

ZAZIE DANS LE MÉTRO ((Fr.), République Cinéma, 11e (805-51-35), 16 h.

COMMUNICATION

Jeudi 30 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Passeport pour la forme.
A Marrakech (Maroc).
Avec France Gall, James Ingram, Daniel Balavoine, The Art Company, Earl Ferguson, Madona, Jean-Pierre Jabouille, Thierry Rey, Thierry Sabine, Anne Parillaud, Françoise Elby, Jean-Pierre Bacri.

21 h 35 Feuilleton : Docteur Teyran.
De R. Sullivan. Réal. J. Chapot, musique Claude Bolling. Avec Michel Piccoli, N. Alari, P. Bardet... (Redif.)
Avant son procès aux assises, Raymond Carmel tente de convaincre son avocat, Mᵉ Axel Thor, qu'il a enfin découvert le vrai coupable. Dernier épisode, sans regret.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Vivre en poésie.
Les vivants et les morts. Avec M. Moustaki, J. Mezil, A. Tatu.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

SOIRÉE ESPAGNOLE.

20 h 35 Club des télévisions du monde : Valentina.
Réal. A. J. Betancor.
José Garces, douze ans, hésite, ne sait au juste s'il veut devenir un saint, un héros ou un poète. Pour Valentina, sa « fiancée », il est, comme dans la Bible, « le seigneur de l'amour, du savoir et de la domination ». *En 1911, dans un petit village du nord de l'Espagne, il est difficile pour deux enfants de s'aimer sous les regards noirs d'un père qui fouette encore son fils, difficile d'échapper aux griffes familiales par une simple fugue. Une réalisation sans prétention, de bons acteurs.*

22 h 10 Variétés : Spécial Tenerife.
Avec Linda Cristal, La Chana, Isabel Pantoja, La Belle Epoque, Patty Pravo, Lorenzo Satamarie, Los Sabandenos...

22 h 30 Court métrage : La Cabina.
Une histoire tragi-comique dans une cabine téléphonique.

23 h 10 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-passion.
Emission de Marie-Christine Barrault.

20 h 40 Cinéma : Salut l'artiste.
Film français d'Yves Robert (1976), avec M. Mastroianni, F. Fabian, J. Rochefort, C. Gravina, E. Buyle (Rediffusion).
Un comédien de second plan, qui a dépassé la quarantaine, court le cachet pour gagner sa vie. Il a des problèmes avec sa vie et sa maitresse. Cette comédie humoristique, légèrement teintée de mélancolie, est un hommage aux acteurs qui ne deviennent jamais des vedettes malgré leurs qualités professionnelles. Yves Robert traite ses personnages en copains.

22 h 15 Journal.

22 h 35 Prélude à la nuit.
« Sinfonico en ré majeur », de Reicha, interprété par le Quatuor de flûtes Arcadie.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « L'Ecornifleur », de Jules Renard. Avec J. Duby, J. Morel, D. Page, P. Constant...
22 h La criée aux contes autour du monde : le Japon.
23 h Bestiaire : le zopilotte.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

19 h 30 Concert : Festival de Salzbourg 1984, en direct du Grosses Festspielhaus) : « Symphonie nº 2 Résurrection », de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Boston, le Singverein der Gesellschaft der Musikfreunde, dir. S. Ozawa, solistes Edith Wiens et Jessye Norman, sopranos.

21 h 30 Les soirées de France-Musique : concours international de guitare (œuvres de Ponce par M. Alcazar) ; à 22 h, cycle acousmatique : œuvres de Smalley et Garcia.

Vendredi 31 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
11 h 55 Quarante ans déjà.
12 h Bonjour, bon appétit. Magazine de Michel Oliver.
Pintade aux lentilles.
12 h 30 Consommer sans pépins.
12 h 35 Cocktail maison.
13 h Journal.
13 h 30 Série : la Petite Maison dans la prairie.
15 h 35 Nouvel Orchestre symphonique.
Un portrait de l'orchestre de la Radiotélévision belge, avec des extraits d'œuvres.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine et feuilleton (Matt et Jenny).
17 h 50 Série : Eh bien dansez maintenant :
la polka et le twist.
18 h 10 Documentaire : Ceux qui se souviennent.
Les enfants de la République, 1900-1914.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 38 Point : prix vacances.
19 h 40 Ces chers disparus : Jules Berry.
20 h Journal.
20 h 35 Numéro un : Il était une fois Joe Dassin.
Une douzaine de ses succès. Des duos avec Petula Clark, Johnny Mathis, Annie Cordy.
21 h 30 Les médecins de l'art.
De Ph. Alfonsi et P. Pesnot (rediffusion).
Angelo, mort à quatorze ans lors de la grande peste de 1580, revient demander des comptes à ceux qui ont dénaturé les portraits qu'on avait faits de lui. Visite du musée du Louvre, un documentaire sous forme de fiction.
22 h 35 Temps X : la quatrième dimension.
Emission d'I. et G. Bogdanoff.
23 h 5 Journal.
23 h 20 Les tympans fêlés. Emission de J.-F. Bouquet.
Spécial AC/DC.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).
12 h 5 Muppet Show.
12 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13 h 35 Série : Mannix.
14 h 25 Aujourd'hui la vie.
Et moi ? Et moi ? (L'individualisme.)
15 h 30 Série : Akagera.
SOS montgolfière.
16 h Sports été.
Cyclisme : championnat du monde sur piste, à Barcelone ; équitation : championnat du monde d'attelage, en Hongrie.
18 h Récré A 2.
Yakari ; Le petit écho de la forêt ; Superbug ; Latulu et Lireli.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Naumachos.
Réal. B. Vailati. Avec M. Adorf, A. Cantafora...
Découverte d'une torpille engloutie sous la mer. Gino et Samson s'embarquent sur le Naumachos *pour récupérer cet engin.*
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Sur la ligne de départ », sont invités : Emmanuel Carrère (Bravoure), *Tony Cartano* (Bocanegra), *Alain Gerber* (Une rumeur d'éléphant), *Catherine Lepront* (Une rumeur), *Raoul Mille* (Léa ou l'opéra sauvage), *Marie-Thérèse Humbert* (le Wolkameria).
22 h 45 Journal.
22 h 55 Ciné-été : l'Ironie du sort.
Film français d'E. Molinaro (1973), avec P. Clementi, M.-H. Breillat, J. Spiesser, C. Rich, J. Dessailly, P. Vaneck.
En 1943, à Nantes, un jeune résistant prépare un attentat contre un officier allemand. Son sort et celui de plusieurs personnes varieront selon la réussite ou l'échec de cet acte. D'après un roman de Paul Guimard, deux versions parallèles, l'une en couleurs, l'autre en noir et blanc, des jeux du hasard. Mise en scène de qualité sur un sujet ambitieux.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Festival de Confolens.
Rencontre internationale d'art traditionnel.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Le chasseur de lèpre.
Magazine d'information d'André Campana.
Un reportage de la RTB pour le magazine « A suivre », réalisé par C. Brackman et Manu Bonmariage.
En Belgique, il s'appelle Joseph Roulling ; au Cameroun, on le surnomme « Dokta Medoko ». Depuis plus de quinze ans, ce prêtre de Liège dirige la léproserie de Batouri, à l'est du pays. Il parcourt, chaque année, plus de 35 000 kilomètres en Jeep, pour soigner les quelque deux mille lépreux. A chaque voyage, Joseph Roulling prend la mesure de son impuissance mais persévère inlassablement « C'est une goutte d'eau dans l'océan, *dit-il,* mais sans goutte d'eau, il n'y aurait pas d'océan. »
21 h 30 Téléfilm : l'Ascenseur.
De Jean Prat et Roger Stéphane. (Redif.)
Disparition d'un banquier parisien écœuré par ce bas monde. Il devient liftier dans un grand hôtel et retrouve tous les personnages qu'il voulait fuir.
23 h Journal.
23 h 20 Prélude à la nuit.
Concert de la Société nationale de musique : « Cantate pour elle », pour voix, harpe et bande magnétique d'Ivo Malec, interprétée par Nicole Robinet, soprano, et Francis Pierre, harpe.

FRANCE-CULTURE

7 h Matinales, à Carcans-Maubuisson (Gironde).
7 h 30 Revue de presse.
8 h L'arbre et ses racines : le frêne.
9 h 5 Cinq jours de plongée dans le sous-marin « Vénus ».
9 h 35 Musique : savoirs de savane.
10 h La mer en trois dimensions.
11 h Musique : Galabrun, entre Garonne et Méditerranée.
12 h Panorama.
13 h 30 Feuilleton : le Crime d'Orcival.
14 h Etienne Guillé, l'alchimie de la vie.
15 h 3 Embarquement immédiat : l'espace.
15 h 30 Musique : voyages imaginaires.
16 h 30 Drogues et civilisation : pourquoi la drogue nous concerne tous.
17 h 30 Entretiens - Arts plastiques : avec Jean Hugo.
18 h La seconde guerre mondiale.
19 h 30 Matins dans les Cévennes : Cévennes réinventées.
20 h Entretien avec G. Ribemont-Dessaignes.
20 h 30 L'opérette c'est la fête : l'opérette viennoise.
21 h 30 Entretiens et souvenirs... pris dans une mémoire, avec Paul Lorenz et Mario Bois.
22 h Contes fantastiques de la Chine antique.
23 h Bestiaire : le kuni chien.
23 h 20 Musiques limite.
23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les nuits de France-Musique : Serge Rachmaninov.
7 h 7 Petit matin : œuvres de Haendel, Mendelssohn, Albeniz, Mozart ; à 8 h 7, Weber, Zemlinsky, Borodine.
9 h 5 Le matin des musiciens : Mozart et les chanteurs de son temps. (La troupe de Vienne.)
12 h 5 Concert : (musique à découvrir) : œuvres de Soler, Carvahlo, Schobert, Cimarosa, Glinka, Dargomijski, Moussorgski, Tchaïkovski, Rachmaninov et Sviridov, par B. Haudebourg, clavecin et pianoforte, O. Sadoulaiev, chant et M. Paubon, piano.
13 h 50 Hasnac.
14 h 4 Repères contemporains : Ildebrando Pizzeti, Darius Milhaud.
15 h Carte blanche à... Schubert et le théâtre.
18 h 5 L'Héritage d'Arthur Schnabel : œuvres de Beethoven et Brahms.
19 h Le temps du jazz : jazz à la plage ; à 19 h 30, Basie, de Kansas City à Los Angeles.
20 h Avant-concert : œuvres de Britten et Prokofiev.
20 h 20 Concert (donné au Théâtre des Champs-Élysées) : « la Muette de Portici » (ouverture), d'Auber ; « Concerto pour violon et orchestre », de Walton ; « Symphonie nº 5 », de Glazounov, par le Nouvel Orchestre Philarmonique, dir. H. Lewis, sol. J. Prat, violon.
22 h 15 Les soirées de France-Musique : œuvres de Ravenscroft, Haendel, Bull, Borodine (arrangement Rimski-Korsakov et Glazounov), Scriabine ; à 23 h 10, œuvres de Chostakovitch, Purcell, musique traditionnelle (France).

Le projet de loi sur la presse à nouveau devant le Sénat

Le Sénat a commencé, jeudi matin 30 août, la discussion, en deuxième lecture, du projet de loi sur la presse. Constatant que l'Assemblée nationale n'avait ni en commission ni en séance publique – le gouvernement de M. Pierre Mauroy ayant engagé sa responsabilité en cours de discussion – examiné la version du projet adoptée par les sénateurs en mai dernier, la majorité sénatoriale a l'intention de reprendre, purement et simplement, les dispositions qu'elle avait alors approuvées.

Présentant cette position à la presse, le mercredi 29 août, M. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine) et M. Jean Cluzel (Union centriste, Allier), respectivement président et rapporteur de la commission spéciale créée au Palais du Luxembourg pour l'étude de ce projet, ont expliqué qu'ils voulaient ainsi parvenir à « *un vrai dialogue* » avec le gouvernement et la majorité de l'Assemblée nationale. M. Pasqua a déclaré que M. Laurent Fabius ne peut pas souhaiter le dialogue avec l'opposition et, « *dans la réalité des faits, rendre impossible ce dialogue* » ; aussi, pour M. Cluzel, le gouvernement a trois possibilités : soit retirer son texte ; soit ne pas saisir la commission mixte paritaire, pour permettre aux navettes de continuer entre les deux Chambres et faciliter un « *véritable dialogue* » entre elles ; soit prendre en compte le texte du Sénat « *sur lequel nous sommes prêts à discuter* ».

Le président du groupe RPR a aussi prévenu que, si en troisième lecture, le Sénat était saisi d'un texte identique à celui déjà voté deux fois par l'Assemblée nationale, il lui opposerait l'exception d'irrecevabilité, le jugeant anticonstitutionnel.

Un test pour la « décrispation »

La loi sur la transparence et le pluralisme dans la presse écrite, qui vient devant le Sénat, ce jeudi 30 août, en seconde lecture, va être un nouveau moyen de tester l'évolution du climat politique de cette rentrée. Les deux camps resteront-ils sur leurs positions. ?

Après le projet Savary sur l'enseignement privé, la loi Mauroy-Fillioud sur la presse a largement contribué, au printemps de cette année, à la tension qui est montée *crescendo* jusqu'au mois de juin. D'où vient-on et où en est-on ?

L'affaire vient de loin. Du gouvernement de M. Raymond Barre, exactement. L'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing, après le rachat successif du *Figaro*, de *l'Aurore*, et de *France-Soir*, par M. Robert Hersant, demandait, le 27 novembre 1978, un rapport au Conseil économique et social sur la rénovation et l'adaptation de l'ordonnance du 26 août 1944, jamais appliquée depuis sa promulgation. Le rapport de M. Georges Vedel, actuellement membre du Conseil constitutionnel, concluait à la nécessité de lutter contre les concentrations abusives, de moderniser la législation et d'instaurer en particulier une commission *ad hoc*, analogue à la commission des opérations de Bourse.

Le gouvernement et la majorité d'alors n'étaient pas opposés à une telle réforme. De son côté, M. François Mitterrand s'engageait (proposition 95 de son programme) à aller dans le même sens.

Une fois élu, le nouveau président de la République et son équipe hésitent. Dans un secteur de la communication en pleine transformation, priorité est donnée à la radio-télévision et aux nouveaux médias. Ce sera l'adoption de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle. L'insistance de certains responsables socialistes, celle du secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, M. Georges Fillioud, convainquent M. Mauroy, puis M. Mitterrand, d'engager le fer à l'automne dernier et de faire de ce thème – c'est du moins ce qu'on croyait à l'époque – un des points d'appui de la « reconquête idéologique » souhaitée par le pouvoir comme par bon nombre de militants de base du Parti socialiste. Le projet, modéré, s'inspire largement du rapport Vedel, et se présente essentiellement comme une « force de dissuasion » pour l'avenir.

L'opposition, à n'en pas douter, a jusqu'à présent mieux joué le coup. Oubliant qu'elle partageait naguère les mêmes préoccupations que la majorité, elle a su exploiter les réserves d'une partie des éditeurs de presse, l'hostilité légitime de certains autres – le groupe de M. Hersant, le seul touché pratiquement dans le projet gouvernemental, a tiré à boulets rouges – et la complexité du texte lui-même pour le faire apparaître aux yeux de l'opinion comme une nouvelle « *atteinte aux libertés* ».

La tactique d'obstruction adoptée à l'Assemblée nationale par l'opposition était destinée notamment à donner une ampleur inhabituelle à l'examen d'un texte sur lequel il semblait difficile au départ de sensibiliser l'opinion.

Le Sénat à son tour s'emparait du projet, nommait une commission spéciale (animée par MM. Charles Pasqua et Jean Cluzel) et votait finalement (*le Monde* du 1ᵉʳ juin) un texte qui n'avait plus rien à voir avec celui du gouvernement, excluant en particulier toute disposition de nature à réduire les concentrations excessives de quotidiens d'information générale et politique.

Le projet devrait être maintenu

L'attitude de l'opposition, pendant toute cette période, peut se caractériser de deux mots : radicalisation et amalgame. Radicalisation dans la violence du discours, le souci de s'écarter du texte pour en faire un combat de principe, un affrontement idéologique sur le thème de l'emprise de l'Etat et de la « mainmise socialo-communiste » sur nos libertés. Amalgame par l'habile liaison qui a été faite avec un thème beaucoup plus mobilisateur dans l'opinion, la « *liberté de l'école* ».

Sur le fond, un vrai débat existe (mais il n'a pas eu lieu) entre ceux qui pensent que la presse exerce une mission d'intérêt public – l'information pluraliste des citoyens – et que ses conditions d'existence et de développement doivent être un tant soit peu « moralisées », et ceux qui estiment qu'elle est un produit marchand comme un autre, soumis aux lois économiques, à la seule logique de l'entreprise, du commerce et du profit.

Le pouvoir et l'opposition ont le choix de la tactique. Ou bien la « décrispation » ou bien un nouvel et durable affrontement. Mais le sujet ne peut être désormais isolé de l'ensemble du combat politique qui va nous mener aux législatives de 1986. Chacun sait qu'il doit s'intégrer dans la stratégie d'ensemble.

L'opposition est à l'évidence divisée. Va-t-elle pousser son avantage, continuer de profiter de l'amalgame avec l'école, ferrailler contre cette « *loi scélérate* » ? Ou bien, retrouvant la mémoire, va-t-elle accepter de débattre avec « *civilité* » d'une question fondamentale pour l'exercice harmonieux de la démocratie ? Peut-être est-elle allée trop loin dans l'invective pour reprendre les choses différemment... Les sénateurs de l'opposition, en tout cas, ont clairement manifesté leur intention de ne pas faire de concessions. C'est déjà une indication.

Dans le camp opposé, certains socialistes ne seraient pas fâchés que le pouvoir se débarrasse, comme il l'a fait avec la loi Savary, d'un boulet qui, comme l'a dit à *l'Express* M. Christian Goux, député du Var et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, « *ne nous rapporte rien mais nous a beaucoup coûté* ».

Même si rien n'est encore définitivement arrêté entre l'Elysée, Matignon et le secrétariat d'Etat, il paraît acquis que le projet sera maintenu dans son économie générale. Tout au plus certains « détails » pourront-ils être modifiés, certains assouplissements apportés, dans un texte qui a déjà été passablement édulcoré par rapport aux intentions initiales et qui passe sous silence la réforme des aides économiques, indispensable elle aussi au développement du pluralisme.

Cela veut dire que le gouvernement a présentement choisi de dissocier le dossier de l'école de celui de la presse. Moins explosif, sans doute, vis-à-vis du grand public. Parviendra-t-il pour autant à faire valoir auprès de l'opinion la pureté de ses intentions et à démontrer la nécessité de cette « moralisation » ? Affaire de communication.

YVES AGNÈS.

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ D'AQUITAINE

Des salles de cinéma aux maisons de l'image

De notre envoyé spécial

Carcans-Maubuisson (Gironde). – « *Il ne faut pas que face aux nouvelles technologies de la communication s'instaure une France à deux vitesses* », avait rappelé le président de la République en inaugurant le réseau de vidéo-transmission à Clermont-Ferrand. Lorsque les grandes villes préparent un avenir câblé à quinze canaux de programmes, que peuvent faire les petites communes, les zones rurales, pour éviter un décalage culturel que la télévision nationale avait réussi à réduire ? Le problème est particulièrement sensible en Aquitaine, une région qui, malgré Bordeaux, Pau, Biarritz ou Bayonne, reste profondément rurale. Aussi, pour beaucoup d'élus venus suivre les travaux de l'université d'été de Carcans, la priorité n'était pas tant la télématique ou le câblage que, plus modestement, la sauvegarde de la salle de cinéma de leur commune.

Comme le reste de la France, l'Aquitaine a connu depuis la guerre la baisse constante de la fréquentation cinématographique et la fermeture progressive des salles. Alors que les circuits de distribution se battent dans les grandes agglomérations à coups de multi-salles, ils dédaignent les petites communes, où l'exploitation, peu rentable, ne leur garantit pas de pourcentages intéressants. Privées de films récents, incapables de moderniser leurs installations, les salles de cinéma rurales n'attirent plus le public. A Pau, à Biarritz ou à Bordeaux, l'indice de fréquentation (nombre d'entrées annuelles sur population) est de 5, dans le reste des départements il tombe à 1,4.

Pour combattre les effets de cette logique commerciale, l'Agence pour le développement régional du cinéma, dirigée par M. Jack Gajos, investit 2,7 millions de francs en Aquitaine (cinquante-huit dans la France entière), une aide qui a permis de créer ou de moderniser seize salles sur douze sites « désertifiés ». Mais l'agence agit aussi sur l'offre de programmes en mettant à la disposition des petites salles des copies de films récents : *Dagobert* ou *les Morfalous*, pour attirer le public, mais aussi *un Amour de Swann* et *Paris Texas* pour faire évoluer la programmation. Cette politique originale de service public a déjà porté ses fruits dans les petites communes. Ainsi, à Créon (Gironde), l'indice de fréquentation est remonté en un an à 7,8. Mais, que faire pour les nombreuses petites collectivités qui ne peuvent pas se payer une salle moderne équipée en 35 mm ?

Avec Télécom 1

C'est là que le cinéma rencontre l'image électronique et l'expérience de vidéo-transmission-service (VTS). Cette petite société constituée par des anciens le la Société française de production (SFP) et le concours financier de Bayard-Presse et du groupe de *la Montagne*, transforme les salles obscures en maisons de l'image. Il suffit pour cela de remplacer le projecteur film par un projecteur vidéo alimenté par un magnétoscope ou un vidéo-disque et d'installer sur le toit une antenne parabolique pointée sur le satellite Télécom 1. Par l'intermédiaire du réseau de Vidéo transmission international (VTI), les salles peuvent alors recevoir spectacles de théâtre ou d'opéra, matches de football, mais elles peuvent aussi dialoguer en interaction avec d'autres salles du réseau. Le vidéo-disque permet la diffusion des films à un coût réduit et avec une qualité au moins égale à celle du 16 mm. Enfin, le magnétoscope autorise la projection de réalisations régionales.

En diversifiant la programmation, ces maisons de l'image pourront attirer un public plus nombreux que les salles de cinéma traditionnelles pour des coûts d'équipement légèrement inférieurs. L'expérience commencée en Auvergne a séduit de nombreuses collectivités en Aquitaine. C'est sans doute une chance pour le cinéma : « *Les exploitants qui manqueront ce rendez-vous*, affirme M. Gajos, *rateront le chose la plus importante des cinq prochaines années.* » Le conseil régional d'Aquitaine, soucieux d'harmoniser le développement des technologies et l'aménagement du territoire, a décidé d'aider à l'installation de ces maisons de l'image, comme il soutient l'implantation des réseaux câblés.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

EN BREF

Des locaux du Front national attaqués à coup de hache

Des locaux du Front national, rue Bernouilli, à Paris (8e), ont été attaqués, mardi 28 août, vers 9 h 30, par un homme qui a tenté de défoncer la porte blindée à coups de hache. Police-secours arrivé aussitôt sur les lieux a arrêté l'individu dépourvu de papiers, qui, selon ses déclarations, s'appelle Ammour Ouassili et serait né en 1958 à Argenteuil (Val-d'Oise). M. Ouassili, qui a déjà eu maille à partir avec la justice et la police, a été déféré au parquet, où il refuse de s'expliquer sur son geste. Il devait être présenté à un juge d'instruction mercredi ou jeudi.

Dans un communiqué, le Front national rappelle que cet *« acte criminel »* commis par un *« tueur »* d'origine maghrébine *« s'ajoute à la longue liste des attentats perpétrés contre les militants et les biens »* de son organisation.

● *Quatre hommes armés* ont fait sauter, mercredi 29 août, en fin de matinée, à l'aide d'un engin explosif, la porte de la perception de La Ricamarie (Loire), à 5 kilomètres de Saint-Etienne, et se sont emparés du montant des pensions des mineurs retraités de la région. Le montant du hold-up serait très important.

Enquête sur la mort d'un jeune Algérien

Une information judiciaire a été ouverte, mercredi 29 août, par le parquet d'Aix-en-Provence pour déterminer les causes de la mort de Farid Chouter, un jeune Algérien de dix-huit ans, dont le corps a été retrouvé déchiqueté sur une voie ferrée, près de Gardanne (Bouches-du-Rhône), le dimanche 26 août.

Pour protester contre *« l'indifférence »* de la justice et réclamer que *« les assassins de Farid soient retrouvés »*, une cinquantaine de personnes avaient manifesté, mardi soir, dans les rues de Port-de-Bouc. Le rassemblement avait dégénéré, et une vingtaine de vitrines de magasins avaient été brisées par des jeunes gens.

Les enquêteurs ont envisagé à l'origine la thèse de l'accident. Mais au vu des résultats de l'autopsie, dont les conclusions n'ont pas été communiquées, le parquet a ouvert une information judiciaire.

Farid Chouter avait été présenté, *samedi, au parquet* d'Aix-en-Provence pour un vol de moto à Istres. Il avait été relâché dans l'après-midi, en attendant sa prochaine comparution.

LES VOLEURS ET LES FUTS TOXIQUES

Les quatre-vingts fûts de produits toxiques découverts au cours du week-end dernier sur un terrain militaire de l'Ain (*le Monde* du 30 août) provenaient d'un camion volé un mois auparavant dans l'Ardèche. Les bidons, qui contenaient notamment de l'acide chlorhydrique et de l'acétone — substances très dangereuses — appartenaient à une usine chimique d'Annonay (Ardèche), *qui les avait fait* charger sur un véhicule au mois de juillet.

Le camion avait disparu et l'industriel avait porté plainte, en vain. On suppose que les voleurs se sont débarrassés de leur encombrant chargement sans savoir ni les risques qu'ils couraient ni que leur « décharge » sauvage était un terrain militaire.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Alexis BJORNSKAU-BOULONGNE est heureux de faire part de la naissance de son petit frère,

Adrien,

le 18 août 1984.

Prinsesse Alleen 23,
Oslo II.

— Chantal et Jean-Pierre GIORDANI

ont la joie d'annoncer la naissance de

Eve,

le 6 août 1984, à Paris.

— Marie
est née le 28 août 1984, à Paris-14e, Marie-Anne HOUSSIN-WATRENEZ
et Xavier HOUSSIN.

43, rue d'Alésia, 75014 Paris.

— Rémi LERNER
et Sylvie MICHARD
ont la joie d'annoncer la naissance de

Sonia, Elissa,

à Paris, le 25 août 1984.

1, rue des Reculettes,
75013 Paris.

Mariages

— Magalie et Pascaline

ont la joie de faire part du mariage de leurs parents,

Sylvie et Luc.

La cérémonie de mariage aura lieu le vendredi 31 août 1984, à 16 h 30, en la mairie de Blanc-Mesnil.

Sylvie Fort et Luc Périé,
Cité des 15-Arpents, (bât. B, app. 143),
93150 Le Blanc-Mesnil.

— M. et Mme Xavier SALLANTIN,
M. et Mme Hubert CUVILLIER
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Jacques et Valérie,

qui sera béni par le Père G. Calliès (s.j.) en l'église de Badofols (Dordogne), le samedi 1er septembre, à 16 h 30.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Décès

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui

Mme Jean COURCIER,
née Madeleine Blanchetean,

décédée le lundi 27 août dans sa quatre-vingt-troisième année.

De la part de
Hélène Blanchetean,
sa sœur,
Pierre et Christine Courcier,
Michel et Françoise Courcier,
André et Madeleine Courcier,
François et Françoise Courcier,
Philippe et Jacqueline Courcier,
Jacques Courcier O.P.,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité mercredi 29 août à la chapelle de la Maison Sainte-Anne, 68, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Robert Ducros
et leurs fils,
M. et Mme Yves Ducros
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles DUCROS,

leur père et grand-père,

survenu le 20 août 1984, à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation a eu lieu, le 24 août, dans l'intimité familiale.

2, rue Claude-Debussy,
54500 Vandœuvre-lès-Nancy.
3, rue de La Fèverie,
91190 Gif-sur-Yvette.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Léon GOUREVITCH,

survenu le 29 août 1984, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 31 août.
On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 heures.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants
Et de toute la famille.
Ni fleurs ni couronnes.

7, rue Jules-Vallès,
75011 Paris.

— Andrée Grux,
son épouse,
Françoise Grux,
sa fille,
Benedikte et Walter Werner,
ses petits-enfants,
David et Romain Werner,
ses arrière-petits-fils,

ont la douleur de faire part de la disparition de

Lucien GRUX F∴M

passé à l'Orient éternel le 28 août 1984.

9, place Saint-Martin,
95420 Omerville.

— Mme André Landais, son épouse,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Hoffmann
et leurs enfants,
Mme Marcel Landais
et sa fille,
M. et Mme Edmond Landais,
Sa famille et ses proches
ont la douleur de faire part du décès de

M. André LANDAIS,
officier des Palmes académiques,

survenu le 27 août 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

178, allée Albert-Camus,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Mme Marcel Monteux,
Mme Jean-Paul Monteux,
M. et Mme Dominique Eudes
et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Formigé
et leurs enfants
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur fils, époux, père, beau-père et grand-père,

Jean-Paul MONTEUX,

survenu le 28 août 1984.

L'inhumation aura lieu à Limoges dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

108, rue du Point-du-Jour,
92100 Boulogne-Billancourt.

— Lyon.

Mme Auguste Pinton,
M. et Mme André Pinton,
M. et Mme Jean Pinton
et leurs fils,
M. et Mme Jean-Paul Pinton
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Pinton,
La famille Rey,
Parents et alliés

ont la douleur de faire part du décès de

M. Auguste PINTON,
professeur agrégé,
sénateur honoraire,
ancien ministre,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 22 août 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu à Lyon, le 27 août.

Cet avis tient lieu de faire-part.
(Le Monde du 24 août.)

— M. Francis Campos,
ses enfants, ses petits-enfants, sa famille et ses amis
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Gilberte SEE-CAMPOS,

survenu le 28 août dans sa soixante-deuxième année.

L'inhumation aura lieu le samedi 1er septembre à Avaray (Loir-et-Cher). La levée du corps se fera à 11 h 15 au domicile, 40, rue du Brenot, 41500 Avaray.

Remerciements

— M. Pierre VERCEL,
président
de la société Pathé-Cinéma,

tient à exprimer, en son nom ainsi qu'en celui des membres du personnel, ses vifs remerciements à toutes les personnes qui lui ont manifesté leur sympathie lors de la tragédie survenue au Pathé de Lyon.

Anniversaires

— Il y a huit ans, notre fils,

Vincent CAZES,
trouvait la mort dans un accident de la route :

« ...Après la mort des êtres, l'odeur et la saveur restent encore longtemps, comme des âmes, à se rappeler, à attendre, à espérer sur la ruine de tout le reste, à porter sans fléchir, sur leur gouttelette presque impalpable, l'édifice immense du souvenir. »

Proust.

— Une pensée pour le dix-septième anniversaire de la mort de

Misu SCHEIN.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Jean-Loup Parichon
a le plaisir de vous annoncer la création
de son Cabinet Conseil en Recrutement de Cadres
à compter du 1er septembre 1984.

Espérant vous y recevoir prochainement,
il vous prie de bien vouloir noter
ses nouvelles coordonnées :

jlp j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. : 563.03.10

Association de jeunes et d'éducation populaire (100 salariés) recherche
SON DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
Envoyer c.v. et prétentions à RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, 75007 Paris,
sous N° T 068.045 M.

Importante organisation professionnelle automobile recherche
ÉCONOMISTE
Pour diriger service études et conjoncture.
Connaissance en informatique et expériences nécessaires.
Anglais indispensable.
Allemand apprécié.
Ecrire avec c.v. à
M. AUBIN,
2, rue de Presbourg,
75008 PARIS.

Collège contrat ass. banl. O. recherche
CADRE ÉDUC.
Internat et externat
INSTITUTRICE
avec bonnes connaissances anglais.
Téléphone : (3) 962-04-02.

Caisse Nationale Vieillesse Paris recherche urgent
PUPITREUR
sur DPS 7,
connaiss. GCOS 64, TDS, IOS.
Langage de contrôle.
Possibilité travail en 2 × 8.
Salaire annuel embauche 75.000 F.
Ecrire CNAVTS, service personnel, 110-112, rue de Flandre, 75951 PARIS Cedex 19.

École de la banlieue Ouest recherche
PROFESSEURS
— Maths ;
— Physique ;
— Philo ;
— Français ;
— Anglais ;
— Histoire, géo ;
— Biologie ;
— Économie.
Temps partiel.
Ecrire sous le n° 066.967
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7e.

Ets d'enseignement catholique sous contrat, 35' gare de l'Est recherche
PROFESSEUR MATHS
(21 heures collège lycée).
Tél. urgent (6) 025-10-12.

emplois internationaux

Etablissement public recherche
UN ASSISTANT SHIPPING
Pour sa Direction Commerciale Caraïbe, possédant connaissance et expérience techniques et commerciales des transports maritimes, en vue assurer discussion avec transporteurs, chargeurs et organisateurs des transports.
Anglais indisp.., esp. souhait.
Transm. c.v. dét. et prét. à :
Louis DESSOUT,
Port autonome GUADELOUPE,
B.P. 485
97165 POINTE-A-PITRE.

emplois régionaux

LA VILLE DE BRIANÇON (Hautes-Alpes) recrute
UN ATTACHÉ COMMUNAL
qui sera chargé des diverses questions financières
Candidatures à adresser avec c.v. à M. le Maire de Briançon, service du personnel, place du Temple, 05100 Briançon (avant le 15 septembre).

enseignement

Recherchons
SURVEILLANTS D'INTERNAT
(expérimentés de préf.)
COLLÈGE LIBRE DE JUILLY,
JUILLY, 77230 DAMMARTIN-EN-GOELE 436-23-85.

propositions diverses

Directeur de Collections rech. bons manuscrits : biographies, romans historiques, folklore.
écrire à RÉGIE-PRESSE
sous n° T 068.064 M
7, rue de Montessuy,
75007 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

F. quarantaine, sciences PO, rompue à la vente et à la gestion du personnel matrimonial préférentiel. Anglais courant.
Écrire sous le n° 068.082
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Montessuy, Paris-7e.

PROFESSIONNEL FONCTION COMMERCIALE
homme de terrain, 53 a.
NÉGOCIATEUR ANIMATEUR FORMATEUR
offre collaboration.
Libre pour tous déplacements.
Tél. (1) 580-07-73 PARIS.

J. F. ÉTUDIANTE
cherche
emplois divers
pour sept., oct., et novembre.
Écr. s/n° 6654 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Un produit totalement nouveau et unique. L'invention la plus importante après la machine à coudre perce le marché de la couture dont le potentiel se chiffre par milliards. Vendre au détail à 129 francs. Excellent pour la vente par correspondance, dans les magasins, les débouchés de détail ou direct au public. Une société commerciale britannique cherche les distributeurs nationaux ou régionaux. Ecrire à Ultrafit (UK) Ltd, 41 Hornsby Sq., Laindon, Essex, England. Tél. : 268 412788 tx 995681.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
TALBOT SAMBA GL, 50.000 km, 1re main, modèle 1982, couleur bleue. Très bon état. Prix Argus.
Tél. 990-78-20 apr. 18 h.

Vends HONDA CIVIC 1,5 L (S), bleu astral, 3.000 km.
Tél. 876-73-08 (après 18 h.).

villégiature

Sept. et Rock Hachana en Israël avec le centre communautaire de Paris, 9 au 30 sept. Jeunes, adultes, renseig. et inscrip. 19, bd Poissonnière, 75002 Paris.
Téléphone : 233-80-21 et 233-64-95.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

Mo SENTIER, studio en duplex, tout confort, à rénover.
Téléphone 634-13-18.

4e arrdt

CŒUR MARAIS
DANS HOTEL PARTICULIER.
NOMBREUSES SURFACES à rénover. - 236-63-62.

5e arrdt

VAL-DE-GRACE VAL-DE-GRACE, pierre de T. 2-3 P. Tout conft, balcon, 635.000 F.
Téléphone : 325-97-16.

10e arrdt

SAINT-VINCENT-DE-PAUL dans imm. pierre de t. 4 P. tt cft 96 m². 282-03-50.

11e arrdt

Mo OBERKAMPF
Studio tt cft, bains, kitchen équip. 160.000 F.
Téléphone : (6) 436-81-25.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

LOCATIONS DISPONIBLES
PARIS-BANLIEUE
C.L.P.
807-05-48
88, rue du CHEMIN-VERT,
75011 PARIS
métro : SAINT-AMBROISE.

A LOUER
NOMBREUSES OFFRES DE PARTICULIERS
PARIS-BANLIEUE
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Quartier Ternes ou Niel
Jeune médecin généraliste recherche, vue installation, location vide 4 pièces bail mixte. Tél. (3) 913-06-28 de 7 h à 23 h tous les jours.

POUR CADRES SUPÉRIEURS et PERSONNEL, IMPORTANTE CIE FRANÇAISE PÉTROLE rech. APPTS 2 à 8 PCES et VILLAS Paris et banlieue.
Téléphone : 503-37-00.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

Aide-soignant cherche à louer 3 pièces Paris banlieue, 2.500 F max. Tél. 367-41-16 à 17 heures.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appartements de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Locations

Prox. Avenue d'Italie et rue Tolbiac, bâtiment indépendant gde hauteur sous plafond, surface 300 m² environ, entrepôt idéal agence de publicité ou local d'exposition, avec ou sans pas-de-porte.
Téléphone : 329-58-65.

locaux industriels

Ventes

9e SAINT-LAZARE
550 m², sous 5 m de plafond, pouvant devenir 1.000 m². Beau local sur rue, plein centre, tous commerces.
Téléphone : 225-96-54.

immeubles

BANQUE ÉTRANGÈRE
ach. immeubles Paris libres ou occupés même avec travaux. Sollicitons concours notaires et intermédiaires.
Tél. 553-14-14, poste 36.

pavillons

VILLIERS-SUR-MARNE
Prox. gare et comm., sur jardin de 185 m². Pavillon deux pièces, cuis., ss-sol, garage. Agrand. poss. Prix 320.000 F. JANRÉGUY 304-21-05.

villas

PR. ST-GERMAIN-EN-LAYE, villa récente de caractère rustique, 280 m² hab. dont séj. 80 m², poutres, chem., bur., 5 chbres, 2 b. 2 w.c., garage pour 2 voitures, cuis. équip. et cellier. Px 2.350.000.
Téléphone : 916-27-51.

propriétés

PRÈS LISIEUX
TRÈS BELLE PPTÉ 17e, corps de ferme en colombage. Bâtiment et toiture très bon état. PARC 2,5 ha. Arbres centenaires. Tél. 16 (1) 758-12-21.

Dans bourg tous commerces, région HOUDAN, maison ancienne restaurée + dépend. Sur 1.000 m² env. Px 700.000 F. A.V.T. 646-61-57.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ de CHASSE SOLOGNE ou région limitrophe. Ecrire n° 202.307 à ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY CEDEX.

terrains

DROME part vd BUIS-LES-BARONNIES terr. à bâtir 3.000 m², tout ou moitié.
Téléphone : (90) 63-23-20.

Le Monde

économie

CONJONCTURE

La création d'entreprises : une priorité... depuis dix ans

Encourager la création d'entreprises en France, en simplifiant notamment les formalités administratives requises : louable projet. Le plan présenté le 29 août par Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel, répond indiscutablement à un besoin. En dépit de progrès notables, le rythme de créations d'entreprises reste dans l'Hexagone très inférieur à celui constaté ailleurs. Sera-t-il efficace ? C'est une autre affaire.

L'histoire de l'aide à la création d'entreprises, jugée « prioritaire » depuis presque dix ans par les gouvernements successifs de la France, montra assez que les capacités de résistance de l'administration ou des intermédiaires (notaires, conseils, greffiers, etc.) à la volonté publique de simplification est grande.

C'est au cours de l'été 1974, il y a exactement dix ans, que s'amorce une réflexion sur le sujet à l'occasion de la préparation de la réforme de l'entreprise. Deux ans plus tard, le projet de réforme prend corps. M. d'Ornano, alors ministre de l'industrie, présente un premier programme destiné à *« encourager la création et le développement des PME »*, au premier rang duquel figure la *« simplification des formalités administratives »*, qui doit se concrétiser par la création, au sein des chambres de commerce et d'industrie de *« services d'accueil »* chargés d'orienter et de conseiller les chefs d'entreprise néophytes.

Au début de 1979, après les élections législatives de 1978, le thème est repris et amplifié par le gouvernement. Un secrétaire d'Etat à la PMI a été nommé. Il annonce le 14 mars 1979, avec un second train de mesures pour *« encourager la création d'entreprises »*. Une Agence nationale pour la création d'entreprises est créée, ainsi qu'un Fonds national de garantie mutuelle. L'idée d'un *« lieu unique »* pour accomplir les formalités de création est lancé. En novembre 1980, M. Giscard d'Estaing fixe au gouvernement une liste de quatre-vingt-dix actions d'importance particulières, parmi lesquelles figure en bonne place la *« simplification des procédures de création »* par le biais d'un guichet et d'un document uniques. Trois mois plus tard, l'idée du « lieu unique » est précisée au cours d'un conseil des ministres. L'expérience pilote de guichet unique tentée dans le Centre devra être, assure le texte du conseil, *« élargie à l'ensemble du territoire en trois ans »*...

Pourtant, lorsque, en 1981, M. Mauroy, nouveau premier ministre, fait, à l'Assemblée nationale, l'exposé de son programme, la *« mise en place accélérée de centres de formalités uniques et le regroupement des documents »* nécessaires à la création d'entreprise figurent, une fois de plus, au premier rang des sept mesures prioritaires pour les PMI. Le conseil des ministres du 7 octobre 1981 reprendra d'ailleurs concrètement ces idées, annonçant la *« mise en place effective des centres de formalités uniques »* et l'adaptation et l'assouplissement des procédures, de manière à ce qu'elles *« bénéficient réellement aux PME, qui en sont, de fait, fréquemment exclues »*... On ne peut que souhaiter bon vent aux nouvelles dispositions qui viennent d'être annoncées.

V. M.

Impôts : baisse de 5 %

(Suite de la première page.)

Elle ira de même plus loin puisqu'une décote avait été accordée pour les contribuables dont l'impôt se situe cette année entre 20 000 F et 25 000 F (la surtaxe était dans cette zone inférieure à 5 %).

Les contribuables dont l'impôt dépasse 30 000 F cette année sont soumis à une surtaxe de 8 %. La baisse de 5 % décidée pour 1985 équivaudra à une réduction équivalente de la surtaxe. C'est dire que, dans ce cas de figure, celle-ci ne disparaîtra pas et sera ramenée à 3 %.

Autre décision : la suppression du prélèvement de 1 % pour la Sécurité sociale ne concernera pas les revenus du capital. Les obligations continueront à être soumises à un prélèvement libératoire de 26 % (25 % de régime normal plus 1 % de prélèvement exceptionnel). Les autres placements également soumis à prélèvement libératoire subiront des taux s'étalant selon les cas entre 39 % (38 % + 1 %) et 51 % (50 % + 1 %).

L'autre face du budget 1985 – celle qui concerne les dépenses, – pour être moins spectaculaire, n'en contient pas moins des décisions importantes. La réduction des effectifs de la fonction publique sera moins forte qu'il n'avait été envisagé il y a quelques mois. Elle portera tout de même sur environ neuf mille postes. On est loin des recrutements massifs de 1981-1982.

Il faut dire que la sévérité du budget de l'Etat ne permet plus aucune largesse. Le total des dépenses publiques progressera de moins de 6 % (5,7 % à 5,8 %), c'est-à-dire moins vite que le produit intérieur brut en valeur, qui devrait, lui, progresser d'environ 7 % (1,8 % en volume et 5 % en prix).

D'une façon générale beaucoup de dépenses baisseront en valeur réelle par rapport à cette année, notamment les dépenses d'équipement en autorisation de programmes.

ALAIN VERNHOLES.

● **SNCF : préavis de grève de vingt-quatre heures.** – La Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures, du vendredi 31 août à 12 heures au samedi 1er septembre à 12 heures, pour permettre l'arrêt de travail des conducteurs de la SNCF. Comme au mois de juin, la FGAAC proteste contre les modalités d'application de la semaine de 35 heures accordée aux travailleurs postés de la SNCF. Des mouvements de grève, le 29 juin et le 27 juillet, pour le même motif, n'avaient pas entraîné de perturbations sur le trafic voyageurs. La direction de la SNCF précise que le trafic voyageurs sera assuré normalement durant le mouvement de grève annoncé par la FGAAC.

● ***Incidents à Alès (Gard) au cours d'une manifestation des grévistes.*** – En grève depuis trois mois pour protester contre un projet de 330 suppressions d'emplois sur un effectif de 650 personnes, les salariés de l'entreprise Saft-Tamaris ont reçu une lettre, le 29 août, les informant de leur nouvelle situation. Une manifestation était aussitôt organisée à l'appel de l'intersyndicale et un cortège de 400 à 500 personnes se formait dans le centre-ville d'Alès. Des incidents devaient survenir devant la sous-préfecture, dont la grille fut forcée et de nombreuses vitres brisées ; quatre CRS furent blessés légèrement.

ASSURANCES

Au vu des bénéfices réalisés par la branche automobile

LES CONSOMMATEURS PROTESTENT CONTRE LA RÉFORME DU BONUS-MALUS

L'annonce des bénéfices réalisés en 1983 par les compagnies d'assurances sur la branche automobile, venant juste après la réforme du bonus-malus, suscite des protestations chez les défenseurs des usagers et consommateurs.

L'Union fédérale des consommateurs, dans un communiqué rendu public le 29 août, dénonce « *l'inutilité et l'injustice* » d'une réforme que les compagnies justifiaient par les mauvais résultats financiers de cette branche, et par le trop grand nombre d'assurés bénéficiant d'un bonus, analyse que l'UFC a « *toujours contestée* ».

L'UFC estime que « *la baisse régulière de la fréquence des accidents d'année en année n'a pas été répercutée comme elle aurait dû l'être dans le niveau des primes* ». Le fait qu'une majorité d'assurés bénéficie d'un bonus ne saurait être analysé, selon l'organisation, comme « *un manque à gagner* » pour les compagnies, mais bien plutôt comme « *un moindre coût* » pour la collectivité des assurés.

De son côté, M. Laurent Denis, directeur de l'Institut national de la consommation (INC), interrogé sur ce thème par France-Inter, a estimé que « *l'on se moquait carrément des consommateurs* ». Le directeur de l'INC a souhaité la tenue d'une rencontre tripartite (consommateurs, pouvoirs publics, compagnies d'assurances) pour clarifier le dossier des assurances, en particulier celui des tarifs. « *Il appartient*, a-t-il poursuivi, *aux compagnies d'assurances de mettre cartes sur table* ».

LA HAUSSE DES PRIX A ÉTÉ DE 0,7 % EN JUILLET

Les prix de détail ont augmenté de 0,7 % en juillet, a annoncé de façon définitive l'INSEE, le 29 août. Après 0,5 % de hausse en juin comme en mai, le mouvement de désinflation marque le pas. Malgré ce léger dérapage, il s'agit du meilleur résultat pour un mois de juillet depuis 1975 (hors blocage). Ce sont les produits énergétiques et le secteur des services qui ont le plus pesé sur l'indice des prix.

– *Les produits alimentaires* ont augmenté de 0,7 %, soit 1,8 % pour les trois derniers mois, et 9,3 % pour les douze derniers mois. Le porc et la charcuterie ont enregistré une hausse de 2,6 %, les produits laitiers de 1,1 %, tandis que les œufs ont baissé de 3,4 %.

– *Les produits manufacturés* qui comprennent l'habillement et les textiles, ont augmenté de 0,3 %, soit 1,6 % pour les trois derniers mois et 10 % pour les douze derniers mois. Les autres produits manufacturés ont augmenté de 0,5 %, soit 1,2 % lors des trois derniers mois et 6,3 % les douze derniers mois. Les prix des produits énergétiques ont augmenté globalement de 1,6 % le mois dernier, dont 3,2 % de hausse pour le prix de l'essence (+ 22 centimes).

– *Les services* voient leurs prix augmenter de 0,9 %, soit 2,4 % pour les trois derniers mois et 6,8 % pour les douze derniers mois. Cette augmentation couvre notamment la hausse des prix des loyers (+ 1,3 %), celle des services d'utilisation des véhicules privés (+ 1 %) et l'augmentation des services de santé (+ 0,8 %).

● **Une dizaine de centres Leclerc vendront des produits parapharmaceutiques en septembre.** – Dans une interview publiée, mercredi 29 août, par *l'Indépendant* de Perpignan, M. Michel Leclerc, fils de M. Edouard Leclerc, annonce la mise en vente dans une dizaine de centres de produits parapharmaceutiques, avec pour objectif d'en faire baisser les prix « *d'au moins 20 %* ». Cette décision s'appuie sur un récent jugement du tribunal de Melun (Seine-et-Marne) qui lui a donné raison après une première tentative de ce genre. M. Michel Leclerc ajoute : « *Nous préparons d'ores et déjà la seconde phase de cette opération qui consistera en la vente des médicaments et l'installation, à terme, de jeunes pharmaciens dans tous nos centres.* »

La hausse de la taxe téléphonique relancera-t-elle le mouvement consumériste ?

La grogne soulevée par la hausse de la taxe téléphonique et l'appel lancé par « *Que choisir* » à l'autoduction des factures traduisent-ils une recrudescence en France de l'esprit consumériste devenu peu à peu moins virulent à mesure que la crise économique s'installait dans la durée ? N'est-elle qu'un « *coup publicitaire* » bien joué destiné à assurer la vente du numéro de septembre du mensuel de l'Union fédérale des consommateurs (UFC). N'est-ce qu'une action parmi d'autres pour se démarquer des autres associations, au nom de la concurrence qui les oppose ? Ou bien faut-il y voir la volonté de manifester son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, le gouvernement socialiste ayant, dès son arrivée, fait preuve de sa sympathie envers les thèmes de la défense des consommateurs ?

Le courrier que reçoivent les associations devrait être un bon reflet des préoccupations des usagers et de la vitalité de leurs revendications. Il est cependant difficile de sonder avec précision l'ampleur et la nature du phénomène, tant le mouvement des consommateurs est éparpillé et divers. Vingt associations nationales et reconnues comme telles, sans compter les associations spécialisées, représentent autant de pôles d'attraction possibles pour le courrier que le consommateur de base a décidé d'expédier. De plus la décentralisation étant, là, une réalité vécue, ces organisations nationales n'ont cessé depuis plus de dix ans de se ramifier en multiples associations locales qui ne font remonter vers l'instance nationale que les dossiers les plus significatifs. Il faut ajouter l'Institut national de la consommation (INC), devenu depuis deux ans l'outil technique des organisations de consommateurs, qui, grâce à ses émissions télévisées, joue un rôle de phare pour les consommateurs isolés. Il y a enfin les centres techniques régionaux, les « boîtes postales 5000 », créés dans chaque département par le secrétariat d'Etat à la consommation, l'autre, celui de Mme Scrivener et... le ministère lui-même, redevenu secrétariat d'Etat dès le troisième gouvernement Mauroy.

Les renseignements dont on dispose ne peuvent donc être que fragmentaires. A titre d'exemple, l'Union fédérale des consommateurs, qui édite *Que Choisir ?* reçoit 150 lettres par jour, l'Institut national de la consommation, 600, l'Indecosa-CGT, 30 à 40, l'AFOC émanant de Force ouvrière, 100 à 150 par semaine. La grande majorité de ces courriers soumettent des cas particuliers, demandant renseignements ou conseils, voire aide juridique. Une grande part de ce courrier, dont l'importance réelle est insaisissable, puisque l'essentiel en est traité localement, en même temps que les cas soumis aux permanences – qui se sont multipliées elles aussi, – concerne le logement (40 % à 60 % des lettres), qu'il s'agisse de loyer, de charges locatives, d'accession à la propriété, de malfaçons, etc.

Les contrats d'assurance, les achats de voitures d'occasion émergent eux aussi du lot des soucis quotidiens de nos concitoyens. Les prix aussi bien sûr, mais la hausse de la taxe téléphonique ne semble pas avoir suscité de raz de marée épistolaire. Que la décision du gouvernement ait fait râler les Français, bien sûr. Par son incidence financière d'abord. Par la confusion des genres entre la fiscalité et le juste prix d'un service, fût-il public, ensuite. Mais, tout comme les hausses répétées du prix de l'essence, cela alimente surtout les conversations entre voisins, au bureau, en famille. La lettre à une organisation de défense des usagers est une démarche beaucoup trop volontaire, déjà presque militante, pour qu'elle soit fréquente. Or, en France, on n'a guère l'âme militante.

Depuis la flambée consumériste de 1972-1975, et les difficultés économiques aidant, il semble certes que les Français soient devenus des clients et des usagers plus exigeants, mais c'est individuellement, plus soucieux qu'ils sont d'en avoir pour leur argent et de ne pas se laisser flouer. Cela ne va pas pourtant jusqu'à avoir pris conscience de l'efficacité de l'action collective.

Il apparaît que le choix des actions tout comme les mots d'ordre lancés soient plus le fait des reponsables d'associations que de la base elle-même. A l'affût des signes d'agacement de leurs concitoyens au cours de leurs multiples contacts, ce sont plutôt les responsables locaux qui insistent auprès de la structure nationale pour qu'elle « *fasse quelque chose* ». A en croire M. Jean-Marie Gisclard, rédacteur en chef de *Que Choisir ?*, c'est ce qui s'est passé dans l'affaire du téléphone : « *C'est sous la pression de nos unions locales et du conseil d'administration que nous avons appelé à refuser la hausse.* »

La question qui se pose maintenant est de savoir si cet appel sera entendu.

Certes, dans le passé, certains mots d'ordre ont trouvé immédiatement un écho dans la population. Ce fut le cas pour le boycottage du veau, en 1980, qui se traduisit par une baisse sensible des ventes. La seule explication valable qu'on ait trouvée à ce phénomène, qui prit des dimensions européennes, est que le mot d'ordre correspondait, à ce moment précis, à un ras-le-bol informulé d'un très grand nombre de ménagères lasses de voir leurs escalopes se réduire dans leur poêle en rejetant quantité de liquide... En outre, la démarche demandée était toute négative, chaque client devant se borner à ignorer les morceaux de veau sur l'étal du boucher, sans avoir d'explication à donner et sans prendre de risques.

L'autoréduction de la facture téléphonique est d'une autre nature. L'Etat prestataire de services demeure juge et partie, et il y a quelque incivisme à refuser de lui obéir. Les PTT, ensuite, ont des moyens de rétorsion dont ne dispose aucune entreprise privée. Enfin, la démarche en elle-même est compliquée. Pour le tiers des abonnés qui ont choisi le prélèvement automatique, il faudra d'abord signifier à l'administration le désir d'annuler cette autorisation de ponction sur un compte bancaire ou postal. Il faudra aussi se livrer à un calcul simple, mais fastidieux, avant de rédiger chèque et enveloppe. Et chacun sait que régler les factures est une corvée inévitable mais toujours trop longue. Enfin, le risque de se voir couper le téléphone, assorti des frais de rétablissement de la ligne est, *a priori*, dissuasif.

On saura dans quelques mois si les militants de l'UFC et les responsables de *Que choisir ?* ont répondu à une attente informulée de nombreux usagers ou s'ils ont un peu inconsidérément lancé non un pavé mais un petit caillou dans une mare prompte à reprendre sa sérénité d'eau dormante.

JOSÉE DOYÈRE.

AFFAIRES

Creusot-Loire : le plan de reprise est « bouclé »

Le plan Gallois pour le sauvetage de Creusot-Loire va être bouclé le 30 août. Ceux qui pourraient devenir les nouveaux actionnaires d'un nouveau Creusot-Loire – si ce plan est accepté par le tribunal de commerce de Paris et si les syndicats ne le rendent pas inapplicable – vont, en effet, signer ce jour un document qui définit les grandes lignes de leurs engagements, tant vis-à-vis des pouvoirs publics qu'à l'égard les uns des autres.

Sans surprise, c'est Fives-Lille qui aura le pilotage industriel de l'opération, bien qu'à égalité de parts avec Framatome (25,5 % chacun). Usinor détiendra 15 % et quatre banques (le Crédit lyonnais, la Société générale, la BNP et la Banque de l'Union européenne) se répartiront les 34 % restants. Le capital de cette société sera de 250 millions de francs, mais Fives ne disposant pas des sommes lui permettant de libérer entièrement sa part du capital, ce sont ses partenaires – dont Usinor à la situation financière florissante que l'on connaît – qui lui avanceront les fonds. Une disposition permet en outre à Fives de prendre la majorité dans la nouvelle société après réexamen au bout d'un an des conditions de reprise, en fonction des commandes alors en portefeuille.

Cette société nouvelle reprendra une partie des actifs de la société Creusot-Loire et certaines de ses filiales. Là encore ce nouveau périmètre est sans surprise. Sont exclues du nouveau Creusot-Loire les activités de chaudronnerie de Chalon-sur-Saône, d'imprimerie et de construction d'aéro-réfrigérants de Nantes et de grues de Pinguely. Certains de ces départements trouveront repreneurs. Il semble aussi que – contre la logique même de leur propre plan qui tendait à maintenir l'intégralité du site du Creusot – les pouvoirs publics aient cédé à la volonté de M. Pineau-Valencienne (naguère *« mauvais gestionnaire » « au comportement scandaleux »*, selon M. Fabius) de *« récupérer »* pour une cinquantaine de millions de francs les activités de traction dans Schneider-Jeumont Rail avec Carel et Fouché.

Le coût de cette reprise pour les nouveaux actionnaires serait de 450 millions de francs (mais, compte tenu des dettes de Creusot-Loire à l'égard des différentes unités et de 50 millions payés par Jeumont-Schneider pour la traction, ce chiffre pourrait tomber à 250, voire à 200 millions de francs). Autant dire que l'*« apport à la masse »* sera bien faible par rapport aux créances (banques, sous-traitants et Framatome ont *déjà plus de 5 milliards de francs* de créances).

Sur le plan social la saignée est importante. La société nouvelle reprend ferme 4 220 salariés et sous condition 940 personnes supplémentaires, soit 5 160 emplois (450 de moins si la traction va effectivement chez Jeumont-Schneider). Or les unités industrielles du Creusot et de la Loire (hors Pinguely) comptent, selon la CGT, 7 662 personnes. On retrouve bien les 2 500 suppressions d'emplois annoncées (dans « le meilleur » des cas) au Creusot et à Saint-Chamond. Les pouvoirs publics ont accepté celles-ci et préparent un plan social en même temps qu'ils cherchent à implanter *de nouvelles activités dans cette* région.

D'autres dispositions sur la reprise des encours, des contrats, des stocks complètent ce dispositif.

Dès le lendemain 31 août, une lettre d'intention, moins détaillée que le texte signé la veille par les actionnaires, sera remise aux syndics. Le tribunal de commerce devra alors se prononcer. Il disposera d'un *« plan »* alternatif, proposé par les cadres de Creusot-Loire – *influencés* par M. Pineau-Valencienne ?, – qui envisage la reprise de la société en location par une société de gestion. Pour appuyer leur proposition, les cadres ont d'ailleurs manifesté le 30 août. Mais les pouvoirs publics, échaudés par l'imbroglio juridique de Boussac, se méfient d'une solution qui répéterait une même erreur.

BRUNO DETHOMAS.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Déficit commercial record en juillet

La balance commerciale des Etats-Unis fait apparaître pour le mois de juillet un solde négatif de 14,06 milliards de dollars en données corrigées des variations saisonnières, a indiqué le département du commerce. Ce déficit est sensiblement supérieur à celui de 8,91 milliards de dollars enregistré en juin et dépasse le précédent record établi en avril dernier avec 12,19 milliards de dollars.

Les experts du département du commerce soulignent que sur les sept premiers mois de l'année le déficit du commerce extérieur s'est inscrit à 73,82 milliards de dollars, soit un niveau supérieur aux 69,39 milliards de dollars accusés pour l'ensemble de 1983.

Les importations se sont élevées en juillet à 33,50 milliards de dollars (+ 26,2 %), après avoir baissé de 0,9 % en juin. En juillet de l'an dernier, elles s'étaient établies à 22,86 milliards de dollars. Le niveau des importations de juillet est le plus élevé jamais atteint, le record précédent d'avril, 29,71 milliards de dollars, étant battu. La progression des importations a concerné l'ensemble des secteurs.

Commentant les résultats du commerce extérieur pour le mois de juillet, M. David Lund, analyste du département du commerce, a souligné que les statistiques étaient *« terrifiantes »*, le solde négatif pouvant atteindre 130 milliards de dollars sur l'ensemble des douze mois, contre le précédent record de 69,39 milliards de dollars enregistré en 1983.

Les experts du département du commerce attribuent la détérioration de la balance commerciale à la poussée des importations résultant, d'une part, de la croissance économique plus forte que prévu aux Etats-Unis et, d'autre part, à une appréciation de 5 % de la valeur du dollar en juillet.

Confirmation du ralentissement de la croissance

Le même jour où était annoncé ce déficit record, le département du commerce a annoncé que l'indice des indicateurs économiques avancés a enregistré pour le mois de juillet un recul de 0,8 % en données corrigées. Cette baisse fait suite à une diminution révisée de 1,3 % en juin, contre 0,9 % annoncé primitivement par les autorités.

Rappelons que l'indice a connu une très forte croissance entre septembre 1982 et juin 1984. Calculé sur une base 100 en 1967, l'indice s'établit ainsi à 165,3 en juillet contre 158,2 pour le mois correspondant de l'an dernier.

Le rapport du département du commerce souligne que, sur les dix indicateurs entrant dans la composition de l'indice général, six sont en baisse et quatre en hausse. Ainsi se trouve confirmé le ralentissement de la croissance économique, qui, il est vrai, avait atteint un rythme très élevé ces derniers mois. – *(Agefi.)*

SIDÉRURGIE : LA TENTATION PROTECTIONNISTE

Les importations américaines d'acier en juillet ont atteint 2,7 millions de tonnes, niveau record. Le taux de pénétration du marché américain a été de 33 % en juillet et de 25 % pour les sept premiers mois de l'année 1984, contre 19 % pour la même période de 1983. L'Institut américain du fer et de l'acier (AISI) dénonce ces importations et souligne, en particulier, que les Européens et les Japonais ont doublé leurs livraisons en juillet par rapport à l'an dernier, malgré leurs engagements de « modération ».

Pour M. Trautlein, président de l'AISI et de Bethlehem Steel, *« il est temps de protéger la sidérurgie américaine en crise contre l'invasion des aciers étrangers. »* M. Reagan doit se prononcer avant le 20 septembre, en pleine campagne électorale, sur les mesures protectionnistes que réclament les maîtres de forges américains et aussi le ministère du commerce. Les chiffres de juillet tombent au bon moment pour les tenants du protectionnisme...

Le Brésil et le FMI ont conclu un accord sur le programme de redressement financier

Le gouvernement brésilien a fait savoir qu'il venait de conclure un accord avec le *Fonds monétaire* international sur le programme de redressement économique et financier. Cet accord est matérialisé par une nouvelle « lettre d'intention » – la sixième depuis moins de deux ans – qui vient d'être adressée à M. Jacques de Larosière, *directeur général* du FMI, après approbation de son contenu par le chef de la mission du Fonds monétaire à Brasilia, M. Thomas Raichmann. Avant de regagner Washington, M. Raichmann a qualifié de *« très bons »* les termes de l'arrangement conclu. Selon une dépêche de l'AFP, le FMI débloquerait, comme prévu vendredi, une tranche de 390 millions de dollars sur un crédit total de 1,5 milliard de dollars, qui doivent être tirés cette année.

Les termes de l'accord sont loin d'être connus dans tous leurs détails. Les conditions imposées au Brésil sont moins strictes que celles qui étaient prévues dans la précédente lettre d'intention rédigée au mois de mars dernier, mais le Brésil serait loin d'avoir obtenu toutes les concessions qu'il demandait. La pomme de discorde aurait été, jusqu'au dernier moment, l'objectif à fixer pour la progression de la masse monétaire au second semestre de 1984 (en rythme annuel). Selon les informations en provenance de Brasilia, le pourcentage de progression retenu serait pour l'exercice en cours de 95 %, alors que le chiffre correspondant dans la précédente lettre d'intention était de 50 %. Mais les autorités brésiliennes affirment qu'une fois éliminées certaines *distorsions statistiques l'objectif réellement* fixé est de 72 %, ce qui devrait les conduire au cours des derniers mois de l'année à adopter une politique monétaire très restrictive.

Au vu de ces informations, la plus grande confusion a présidé aux *âpres* discussions qui ont eu lieu au sujet des causes de l'inflation brésilienne, actuellement largement supérieure à 200 % (augmentation annuelle des prix supérieure au triplement). Le FMI soutient que cette inflation est d'abord due à une *expansion « excessive »* de la masse monétaire, et partant de la demande en termes nominaux. Ce à quoi les Brésiliens répondent qu'il faut en grande partie l'imputer à la sous-dévaluation du cruzeiro, qui renchérit les importations. Il aurait même été soutenu au cours des débats que l'inflation aurait aussi pour cause... l'afflux des devises étrangères dû à une très forte progression des exportations. Pour les sept premiers mois de 1984, l'excédent de la balance commerciale a été de 7,2 milliards de dollars, et on s'attend qu'il atteigne 12 milliards pour l'année tout entière, au lieu des 9 milliards initialement prévus, une prévision qui, à l'époque, avait été jugée exagérément optimiste.

La lettre d'intention comporterait *encore* l'engagement des autorités brésiliennes de ramener de plus de 15 % à 9 % la proportion du déficit du secteur public par rapport au produit intérieur brut.

La croissance de l'économie brésilienne serait de 1 % à 2 % pour 1984 *(contre un chiffre négatif en 1983)*. M. Reichmann est attendu à nouveau en novembre à Brasilia pour négocier la fixation des objectifs économiques et financiers relatifs au premier trimestre de 1985. Le ministre du plan, M. Antonio Delfim Netto, va, au cours des *jours prochains*, avoir à New-York puis à Londres des entretiens avec les représentants des grandes banques créancières de son pays.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	8,8550	8,8575	– 63	– 43	– 130	– 85	– 400	– 260
$ can.	6,8152	6,8187	– 85	– 59	– 152	– 102	– 386	– 263
Yen (100) ...	3,6697	3,6723	+ 128	+ 141	+ 286	+ 310	+ 862	+ 930
DM	3,0672	3,0697	+ 137	+ 150	+ 290	+ 311	+ 790	+ 852
Florin	2,7200	2,7216	+ 108	+ 118	+ 224	+ 241	+ 609	+ 661
F.B. (100) ...	15,2200	15,2282	– 43	+ 31	– 27	+ 103	– 7	+ 367
F.S.	3,6880	3,6906	+ 182	+ 200	+ 376	+ 405	+ 1115	+ 1193
L (1 000) ...	4,9448	4,9476	– 121	– 96	– 251	– 206	– 921	– 885
£	11,6071	11,6166	+ 6	+ 59	+ 51	+ 145	+ 348	+ 577

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	11 5/8	11 3/4	11 3/4	11 7/8	11 13/16	11 15/16	12 1/8	12 1/4
M	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	6 1/16	6 3/16
Florin	5 3/4	6	6	6 1/8	6 1/8	6 1/4	6 9/16	6 11/16
F.B. (100)..	2 1/2	2	11	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/2
F.S.	11 1 4	11 1/2	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	5 1/16	5 3/16
L (1 000) ..	13	14	13 3/4	14 1/4	13 7/8	14 3/8	15 1/8	15 1/2
£	10 13/16	10 15/16	10 13/16	10 15/16	10 11/16	10 13/16	10 11/16	10 13/16
F. franç. .	10 13/16	11	11	11 1/8	10 15/16	11 3/16	12	12 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. POPEJOY EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE LA FINANCIAL CORPORATION OF AMERICA

M. William J. Popejoy a été nommé président-directeur général du groupe Financial Corporation of America (FCA), première institution d'épargne et de crédits des Etats-Unis en proie à de sérieuses difficultés financières. Il remplace à ce poste, M. Charles Knapp, démissionnaire (*le Monde* du 30 août).

Attendue, cette nomination a fait l'unanimité, M. Knapp, lui-même, en tant qu'actionnaire de la FCA, s'est félicité du choix de son successeur. Dans les milieux financiers on espère qu'elle contribuera à restaurer la confiance des actionnaires et des déposants, tout en satisfaisant les autorités fédérales. M. Popejoy est non seulement très connu dans les milieux de l'épargne américaine, mais aussi très apprécié pour son expérience et son savoir-faire. Il avait été président de la Federal Home Loan Mortgage Corp., un grand établissement de prêts hypothécaires, mais aussi le premier président de l'American Savings and Loan, la puissante filiale de la FCA.

A Wall Street cependant, les analystes, tout en reconnaissant les qualités de M. Popejoy, font remarquer que ce dernier va devoir déployer tous ses talents, et très vite, pour trouver une parade aux difficultés de la FCA, en particulier s'efforcer d'*obtenir de la Fédération bancaire* américaine ou de la Réserve fédérale une garantie de bonnes fins, si, d'aventure, les autorités fédérales refusent d'accorder leur aide à l'établissement.

En RFA

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 1,7 % EN UN AN

Les prix de détail ouest-allemands ont baissé de 0,2 % en août, après *avoir diminué de 0,2 % en juillet*, selon les chiffres provisoires publiés le 29 août par l'Office fédéral des statistiques. Calculé sur douze mois, le taux d'inflation s'élève à 1,7 %, contre 2,2 % en juillet et en juin et 2,8 % en mai.

C'est la première fois que la hausse du coût de la vie en rythme annuel tombe au-dessous de 2 % depuis janvier 1979 (1,5 %). La plus forte hausse des prix a été enregistrée en décembre 1973 (+ 7,8 % *sur un an*).

Selon les experts, la baisse des prix en juillet et août est due en partie à la suppression des effets sur l'indice du relèvement de 13 à 14 % du taux de la TVA en juillet 1983. En outre, les prix des produits agricoles ont diminué pour des raisons saisonnières.

Les chiffres définitifs pour août seront connus dans une dizaine de jours. – *(AFP.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE - Obligations 10,30 % 1978

Les intérêts courus du 25 septembre 1983 au 24 septembre 1984 sur les obligations *Caisse nationale de l'énergie 10,30 % 1978* seront payables à partir du 25 septembre 1984 à raison de 185,40 francs par titre de 2 000 francs nominal, contre détachement du coupon nº 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,60 francs (montant global : 206 francs).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 30,88 francs auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut *conformément* à la *loi de finances pour 1984*, soit 2,06 francs faisant ressortir un net de 152,46 francs. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A compter de la même date, les 13 410 obligations comprises dans la série de numéros 286 001 à 299 410 sortis au tirage du 24 juillet 1984 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 francs coupon nº 7 au 25 septembre 1985 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :

– Amortissement 1981 : 493 036 à 500 000
: et 1 à 3 133
1982 : 309 587 à 320 609
1983 : 121 931 à 134 089

ELECTRICITÉ DE FRANCE - Obligations 11 % décembre 1977

Les intérêts courus du 25 septembre 1983 au 24 septembre 1984 sur les obligations Electricité de France 11 % décembre 1977 seront payables à partir du 25 septembre 1984, à raison de 99 francs par titre de 1 000 francs nominal, contre détachement du coupon nº 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 francs (montant global : 110 francs).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,49 francs, auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée *sur l'intérêt brut conformément* à la loi de finances pour 1984, soit 1,10 francs, faisant ressortir un net de 81,41 francs. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres F, B, C, G et H sont respectivement remboursables depuis les 25 septembre 1979, 1981 et 1983.

Le Carnet des Entreprises

● SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT FRANTOUR

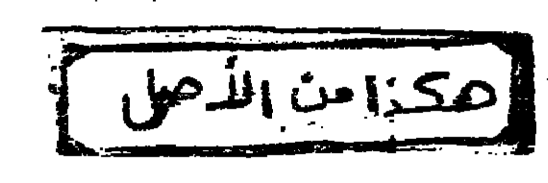
Le conseil d'administration de la Société d'investissement pour le tourisme FRANTOUR a nommé président

M. Aldo LURASCHI

à compter du 1er septembre 1984.

Il prend la succession de *M. Marc PIEFFORT*, atteint par la limite d'âge propre au groupe.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

29 août

Raffermissement

Pas très en forme vingt-quatre heures auparavant, la Bourse de Paris a paru mercredi en meilleure condition. Un mouvement de reprise (+ 1,07 %) s'amorçait à l'ouverture, qui devait ensuite se poursuivre cahin-caha et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 0,8 % environ.

En l'absence d'informations de caractère national, une fois encore les regards se sont tournés vers Wall Street. Et le redressement opéré là-bas mardi a paru de bon augure. « Si, disait-on autour de la corbeille, l'indicateur avancé des indicateurs économiques pour juillet est bien en baisse comme prévu, alors ce soir le marché américain sera ferme et demain ici c'est la hausse à peu près assurée. » Au-delà de cette considération intéressée, les professionnels faisaient remarquer que la Bourse de Paris était « bien accrochée ». Mais tous insistaient sur le phénomène observé ici sans savoir trop comment l'interpréter.

Et d'ajouter : « Si le cap sur la rigueur est maintenu pour le budget 1985, le marché sera content. Mais il le sera aussi si la politique de rigueur est légèrement relâchée car cela donnera un peu d'oxygène à l'économie. » Bref, le plus grand nombre pensaient que la Bourse avait de bonnes chances de renforcer encore ses positions.

La devise-titre n'a guère varié et s'est échangée entre 10,14 F et 10,25 F contre 10,22 F/10,25 F.

Malgré le léger repli de l'or à Londres (348,80 dollars l'once contre 349,75 dollars), le lingot a progressé : 99 450 F (+ 350 F). Le phénomène n'est pas si courant quand le dollar baisse.

Le napoléon a reproduit sont précédent cours de 606 F.

Le volume des transactions a augmenté : 9,09 millions de francs contre 5,33 millions.

NEW-YORK

Irrégulier

La reprise, que la confirmation d'un ralentissement de l'expansion devait provoquer, n'a pas été au rendez-vous, mercredi, à Wall Street. Malgré un sursaut enregistré au cours de la séance, le marché n'a pas manifesté de très bonnes dispositions. L'effort produit n'a pas eu de suite et la tendance est restée à l'irrégularité. A la clôture, l'indice des industrielles accusait même une légère baisse de 5,19 points à 1 226,91. Le bilan de la journée a très bien reflété cette tendance. Sur 1 974 valeurs traitées, 804 ont monté, 691 ont baissé et 479 n'ont pas varié.

« Tous les prétextes sont bons », disaient des spécialistes désabusés autour du Big Board. De fait, la baisse pourtant plus forte que prévu du principal indicateur économique pour juillet (– 0,8 % au lieu de – 0,6 %) n'a pratiquement déclenché aucune réaction. Les opérateurs attendent maintenant celui du mois d'août, paraît-il plus significatif. Il est vrai que l'annonce d'un déficit commercial record pour le mois dernier (14,1 milliards de dollars) n'était pas de nature à encourager. En outre, le marché se demandait comment le Trésor allait parvenir à placer ses 6,5 milliards de dollars de « bons » à cinq ans. Tout s'est très bien passé, et le taux de rendement moyen (12,78 %) a été le plus bas enregistré depuis mars dernier. Ajoutons que la menace de grève chez Ford et General Motors n'a rien arrangé. De toute façon, quand le cœur n'y est pas...

VALEURS	Cours du 28 août	Cours du 29 août
Alcoa	37 3/8	38 3/8
A.T.T.	19 1/4	19
Boeing	53 5/8	53 3/4
Chase Manhattan Bank	42 5/8	42 1/2
Du Pont de Nemours	50 1/8	50
Eastman Kodak	75 3/8	75 1/2
Exxon	43 1/4	43 3/8
Ford	44 1/4	42 1/2
General Electric	57 1/2	57 1/4
General Foods	59	58 3/8
General Motors	75	72 3/4
Goodyear	27 5/8	27 5/8
I.B.M.	125 3/8	124 1/4
I.T.T.	27 1/8	26 1/2
Mobil Oil	29 3/4	30 1/4
Pfizer	38 1/8	38
Schlumberger	48 1/2	49
Texaco	35 5/8	36 3/8
U.A.L. Inc.	38 1/2	37 3/8
Union Carbide	56	56 1/4
U.S. Steel	25	25
Westinghouse	25 5/8	26 1/8
Xerox Corp.	39 7/8	39 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

JOHNSON MATTHEY. – Cette société, spécialisée dans l'affinage des métaux précieux, annonce, pour le premier trimestre de l'exercice qui s'achèvera le 31 mars 1985, un bénéfice avant impôts de 8,5 millions de livres, contre 6,2 millions. Le résultat net est inchangé à 4,4 millions. Le chiffre d'affaires atteint 342,8 millions de livres, contre 324,4 millions. L'abandon de l'activité joaillerie, déficitaire aux Etats-Unis, a été profitable. Mais les frais financiers se sont accrus avec la hausse du dollar.

JOHANNESBURG CONSOLIDATED INVESTMENT. – Pour l'exercice clos le 30 juin dernier, le bénéfice avant impôts s'élève à 144,4 millions de rands, contre 123,9 millions. Le dividende final est fixé à 570 cents.

KLOECKNER HUMBOLDT DEUTZ. – Le chiffre d'affaires semestriel du constructeur allemand de poids lourds baisse légèrement : 2,4 milliards de deutschemarks, contre 2,5 milliards.

MAN. – Cet autre constructeur allemand de camions annonce, pour l'exercice 1983-1984, un chiffre d'affaires de 8,82 milliards de deutschemarks, contre 8,79 milliards. Les pertes ont diminué de façon sensible, mais la firme ne fournit aucun chiffre.

SOURIAU. – Le chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 1984 s'est élevé à 560,3 millions de francs, contre 519,6 millions de francs pour la période correspondante de 1983, marquant une augmentation à structures comparables de 7,8 %. Conformément aux prévisions, ce sont les marchés étrangers – exportations et fabrications locales – qui ont connu la plus forte croissance. Ils représentent ainsi 52 % du chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1984, contre 46 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La société mère a, pour sa part, réalisé pour le premier semestre un chiffre d'affaires de 337,5 millions de francs (+ 7,2 %). Rappelons que l'action Souriau est cotée au second marché de la Bourse de Paris depuis le 28 juin 1984. Depuis, le titre a évolué entre 423 F et 458 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	28 août	29 août
Valeurs françaises	112,5	113,4
Valeurs étrangères	93,2	93,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	28 août	29 août
Indice général	170,5	171,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 août .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29 août	30 août
1 dollar (en yens)	241,85	240,67

BOURSE DE PARIS — Comptant — 29 AOUT

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1780	1790
C.D.M.E.	530	529
C. Equip. Elect.	228 50	235
Dalsa	313	315
Dauphin O.T.A.	1570	1575
Guy Degrenne	740	740
Merlin Immobilier	1520	1520
Métallurg. Minière	152	152
M.M.B.	258	260
Om. Gest. Fin.	261	261
Petit Bateau	404	400
Petrofigaz	568	555
Poron	420	420
Salomon	1500	1500
S.C.G.P.M.	272	272
Far East Hotels	0 93	0 95
Sofibus	216	214
Sovac	535	541
Zodiac	1185	1230

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	198	....
Borie	296	296
Cellulose du Pin	30	25 40
C.G.M.	4	9
Cochery	39 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	520	530
Dunlop	8 20	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	108	....
Ripolin	39	....
Rorento N.V.	834	828
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	45	56 50 d
S.P.R.	143	143
Total C.F.N.	45 10	....
Ulinex	270	269

SICAV 29/8

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	231 25	220 76	Japacic	109 87	104 89
Actions-Investiss.	269 16	256 95	Laffitte-crt-terme	113792 82	113792 82
Actions sélectives	346 55	330 84	Laffitte-Expansion	842 34	813 21

Étrangères

Actions au comptant

● : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1699	1696	1696	– 0 17	2700	Essilor	2750	2775	2775	+ 0 90
3560	C.N.E. 3 %	3563	3566	3566	+ 0 08	620	Esso S.A.F.	630	636	636	+ 0 95
1410	Electricité T.P.	1420	1422	1422	+ 0 14	806	Eurafrance	810	805	805	– 0 61
977	Renault T.P.	990	989	993	+ 0 30	686	Euromarché	693	680	680	– 1 87
1336	Rhone-Poul. T.P.	1349	1355	1355	+ 0 44	836	Europe n° 1	849	829	839	– 1 54
1184	St-Gobain T.P.	1191	1190	1190	– 0 08	820	Facom	840	843	843	+ 0 35
1137	Thomson T.P.	1144	1141	1141	– 0 26	675	Fichet-Bauche	690	670	668	– 3 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
580	Gén. Electr.	599	593	596	– 0 50	235	T.D.K.	231 50	229	230	– 0 64
780	Gen. Motors	765	783	785	....	17 50	Toshiba Corp.	17 95	17 90	17 90	– 0 27
69	Goldfields	70 05	70 20	70 20	+ 0 21	880	Unilever	853	867	857	+ 0 46
42	GdMetropolitain	40 70	40 60	40 60	– 0 24	405	Unit. Techn.	414	407 20	407 90	– 1 47
178	Harmony	181 70	182	182 10	+ 0 22	1110	Vaal Reefs	1115	1107	1109	– 0 53
36	Hitachi	36 40	36 35	36 50	+ 0 27	500	West Deep	490	486 60	490	....
600	Hoechst Akt.	599	605	603	+ 0 66	420	West Hold.	426 80	420	418	– 2 06
81	Imp. Chemical	84	82 70	82 70	– 1 54	405	Xerox Corp.	408	406 80	409 50	+ 0 36
117	Inco. Limited	122	122 80	123 50	+ 1 22	2 07	Zambia Corp.	2 18	2 16	2 16	– 0 91

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 878	8 846	8 580	9
ECU	6 868	6 858	....	....
Allemagne (100 DM)	306 950	306 860	293	313
Belgique (100 F)	15 217	15 217	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	272 120	272 030	26	280
Danemark (100 krd)	84 420	84 440	79	87
Norvège (100 k)	106 870	106 780	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 609	11 577	11	11 900
Grèce (100 drachmes)	7 695	7 682	5 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 954	4 943	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	369 260	369 080	356	377
Suède (100 krs)	106 590	106 480	101	108
Autriche (100 sch)	43 660	43 670	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 373	5 354	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	5 860	5 850	5 300	6 500
Canada ($ can 1)	6 829	6 802	6 560	6 900
Japon (100 yens)	3 668	3 667	3 530	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/8
Or fin (kilo en barre)	99500	99400
Or fin (en lingot)	99100	99450
Pièce française (20 fr)	606	606
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	581
Pièce latine (20 fr)	575	571
Souverain	724	721
Pièce de 20 dollars	4150	4120
Pièce de 10 dollars	2010	2100
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3850	3845
Pièce de 10 florins	593	583

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NON-LIEU POUR UNE TÉLÉVISION PIRATE

M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris, vient de prendre une décision importante concernant l'application de la loi du 29 juillet 1982 en matière de télévision émettant par voie hertzienne. En prononçant une ordonnance de non-lieu au bénéfice de Me Jean-Louis Bessis, animateur de la télévision pirate Canal 5, il donne raison à celui-ci, qui soutient depuis de nombreux mois que le gouvernement n'a pas le droit de s'opposer à la délivrance de « concessions de service public » à l'égard de télévisions privées, et de réserver ce droit à Canal Plus, la quatrième chaîne nationale.

M. Bessis et des membres de l'association Pour la promotion et la modernisation de l'audiovisuel avaient émis les 20 et 21 juin dernier depuis un appartement du Flat hôtel à Paris : le matériel avait été saisi le 21 juin, et M. Bessis inculpé le 22 (*le Monde* des 22, 23 et 24-25 juin). Contrairement au ministère public, le juge a estimé que la concession de service public ne pouvait être assimilée à une « autorisation donnée par l'Etat », et qu'il n'y avait pas d'infraction. Il a, en outre, ordonné la restitution du matériel.

Outre un recours possible contre cette décision, il n'est pas douteux que le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication et la Haute Autorité de la communication audiovisuelle vont devoir réexaminer cet aspect de la loi.

APRÈS LE NAUFRAGE AU LARGE D'OSTENDE

Les fûts récupérés dans les cales du Mont-Louis seront réexpédiés à Dunkerque

De notre envoyée spéciale

Ostende. — « *Les fûts repartiront à Dunkerque. Retour à l'envoyeur.* » Ironique et précise, l'information tombe au poste de commandement des pilotes d'Ostende. Le soleil brille sur les plages grouillantes de baigneurs. Le mauvais sort qui fit s'échouer le *Mont-Louis* et sa dangereuse cargaison à 18 kilomètres d'ici serait-il enfin conjuré ? Si le beau temps persiste, dans deux jours les trente conteneurs redoutés commenceraient à quitter l'épave pour regagner les côtes françaises. Ouf ! Ainsi va la rumeur de la rue. Mais le doute persiste.

Et le sort s'acharne. Dans l'après-*midi du mercredi 29 août*, le vent tourne. Force 6... Les vagues enflent autour de l'épave couchée sur le flanc, telle une baleine blessée, par 15 mètres de fond. A marée basse, le *Mont-Louis* affleure. Les plongeurs abordent, repèrent l'état des lieux. Les vedettes de police éloignent les *plaisanciers accourus en badauds.* No man's land de 500 mètres...

Mais — fatalité — le mauvais temps suspend le travail des plongeurs commencé la veille. En ville, la peur revient. Quand pourra-t-on se débarrasser de ces maudits fûts ? Pis. La marée noire guette. Depuis *quelques heures, les fuites* anodines de fuel échappé de l'épave se sont transformées en une nappe de 1 kilomètre de long sur 200 mètres de large, qui glisse vers les côtes. Le *Mont-Louis* contient 385 tonnes de fuel-oil, 160 tonnes de diesel-oil et 30 tonnes d'huile de graissage.

Hier, on redoutait la radioactivité de l'uranium enfermé dans les conteneurs et la réaction chimique de l'hexafluorure d'uranium au contact de l'eau. Aujourd'hui, c'est le risque de marée noire qui prend le dessus : « *Une pollution en cachait une autre* », constate-t-on avec amertume.

En trois jours, que de surprises fâcheuses ! A peine a-t-on réalisé l'ampleur des risques — une explosion radioactive croyait-on — que tombent d'autres et inquiétantes nouvelles. Dans les cales du *Mont-Louis*, dévoilent les autorités belges, les conteneurs ne sont pas tous identiques. Vingt-sept contiennent de l'hexafluorure d'uranium destiné à l'enrichissement, trois autres provenant de l'usine de La Hague renferment un produit plus enrichi et donc, pensent certains, plus dangereux à manipuler.

Certes, les autorités affichent une assurance tranquille. Pas de fuite radioactive. En témoignent les prélèvements d'eau effectués à proximité de l'épave toutes les six heures depuis lundi. Le taux est proche de la norme tolérée pour l'eau potable. Mais on continue à s'interroger : pourquoi a-t-il fallu quatre jours pour apprendre l'existence des trois fûts, dont certains disent qu'ils viennent de La Hague ?

Le silence cher aux spécialistes du nucléaire alimente le mythe de l'apocalypse. L'homme de la rue découvre de curieux trafics... « *L'uranium se promène partout incognito de Dunkerque à Riga, alors que le simple pêcheur de crevettes doit se soumettre à un itinéraire obligatoire* », renâcle-t-on. « *Que nous cache-t-on encore ?* »

La venue à Ostende, mardi 28 août, de M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, a certes dissipé quelques colères. « *Bonne volonté... Les Français jouent franc jeu* », commente-t-on après avoir nourri les pires soupçons. « *Plus de danger* », titrent les quotidiens.

Pourtant, « *le discours de réconciliation politique ne dissipe pas la réalité du risque* », persiste à penser l'homme de la rue. « *Il n'explique pas non plus la lenteur de l'information* », souligne un responsable du centre de pilotage.

Car on lève maintenant le voile sur les heures qui ont suivi l'accident, survenu samedi 25 août à 14 h 23. Le soir même, la préfecture de Cherbourg, découvre-t-on maintenant, donne l'ordre au patrouilleur *le Glaive*, qui se trouvait en visite en Belgique, de se rendre sur les lieux du naufrage avec ses plongeurs. « *Ça nous a mis la puce à l'oreille. La cargaison ne devait pas être très normale. On a commencé à téléphoner partout pour en savoir plus.* »

Des fuites provenant du carnet de bord du *Mont-Louis* ont permis, le dimanche 26, à Greenpeace de « lâcher le morceau » en public. Dès 14 h 45, ce 26 août, un message en anglais est lancé sur Ostende Radio à destination de tous les navigateurs. « *Il est possible que certaines parties de la cargaison du Mont-Louis soient des déchets radioactifs dans des conteneurs jaunes marqués IMCO 7.* »

Intense activité

A partir de cet instant, toute la ville sait. Bientôt, le pays entier s'émeut. Le lundi, M. Firmin Aerts, secrétaire d'Etat belge à la santé et à l'environnement, juge publiquement « *insuffisantes* » les données fournies par les autorités françaises, tout en leur maintenant sa confiance. Deux jours plus tard, à Ostende, M. Aerts, en personne, clôt définitivement la polémique. M. Lengagne, affirme-t-il, l'a informé mardi 28 août, de vive voix, du contenu exact de la cargaison du *Mont-Louis*. Dès le lendemain matin, il lui a fait parvenir les documents confirmant l'information. L'incident est clos. A Ostende, on passe à l'action.

Mercredi matin, au poste de commandement des pilotes, se réunit le « comité de crise » autour de M. Firmin Aerts. Le gouvernement français est représenté, ainsi que l'armateur du *Mont-Louis*, le Centre d'études nucléaires de Mol, qui analyse la radioactivité, et, bien entendu les sociétés de renflouage.

Priorité est donnée à l'évacuation du fuel. La nappe répandue en mer semble de faible épaisseur, mais elle obscurcit l'eau au point, constate un plongeur qu'« *on ne voit pas sa propre main à 1 mètre* ». Depuis quarante-huit heures, on déverse un flot continu de détergent. Mais cela ne suffit plus. Des bateaux « aspirateurs », belges et français, font route vers l'épave. Il faut faire barrage à la marée noire qui peut dériver vers Ostende, Zeebrugge... ou Dunkerque. A marée haute, le fuel s'échappe du *Mont-Louis* par les tuyaux d'aération. Première tâche des plongeurs : colmater ces tuyaux.

Ensuite seulement on s'occupera des fameux conteneurs. Si le temps le permet, les plongeurs pourraient commencer à découper la coque du *Mont-Louis* vendredi. Les gros barils jaunes seront ensuite évacués et déposés par grue sur un énorme ponton de 100 mètres sur 20 mètres. Un expert britannique et deux ingénieurs français qui connaissent le chargement du *Mont-Louis* surveilleront la manœuvre qui reste très délicate.

Les sociétés de renflouage, la Smit Tak néerlandaise et l'Union de remorquage belge, n'en sont pas à leur coup d'essai mais elles sont condamnées à réussir car leur contrat est de type « *no cure no pay* », c'est-à-dire pas de fûts pas d'argent. Mais, en cas de réussite, la somme calculée sur la valeur de la cargaison par un tribunal sera rondelette.

Dans cette intense et secrète agitation, une seule certitude rassure le citoyen d'Ostende. Le *Belgica*, bateau océanographique de la marine belge, restera en permanence sur le site. Il est l'œil de Bruxelles pour mesurer, contrôler, surveiller les opérations. Ce beau navire tout blanc, frais sorti du chantier naval, n'a même pas été baptisé par la reine Fabiola. Quand il arrivera au baptême il aura déjà son histoire. « *Cela ajoutera du sel à la cérémonie* », commente, malicieux, son responsable.

DANIÈLE ROUARD.

VISITE PRIVÉE DE M. MITTERRAND AU MAROC

Le président Mitterrand est arrivé dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 août à Fès pour une visite privée au Maroc. Le président de la République séjourne ce jeudi à Fès où il a rencontré le roi Hassan II.

Il aurait évoqué avec le souverain marocain un certain nombre de questions, dont les problèmes humanitaires.

Réouverture des usines Citroën dans un climat tendu

Climat tendu pour la réouverture de la plupart des usines Citroën de la région parisienne, ce jeudi 30 août. La CGT a prévu des rassemblements devant les portes. La direction a pris ses précautions : les salariés convoqués doivent présenter à l'entrée leur carte de service et un laisser-passer. A Levallois et à Nanterre (Hauts-de-Seine), des sas d'entrée grillagés ont été installés derrière les portes ; à Aulnay (Seine-Saint-Denis), des passages vers les ateliers ont été aménagés à partir des grilles, et des barrières ont été mises en place devant la porte principale. Des forces de police et de CRS stationnent à proximité. Mais à Levallois, ce jeudi matin, leur présence était assez discrète.

Ces mesures sont vigoureusement dénoncées par la CGT et le PC. Deux cent cinquante militants CGT d'Aulnay, réunis mercredi après-midi à la Fédération de la métallurgie CGT, dans une motion adressée à la fois à la direction de Citroën, au ministre du travail et au préfet de Seine-Saint-Denis, qualifient de « *policier* » le contrôle « *mis en place par la direction de Citroën avec l'aide complaisante des pouvoirs publics* ». Ils « *déclinent par avance toute responsabilité* » sur les effets. Ils appellent à « *défendre les acquis des salariés de Citroën et à s'élever contre ces mesures injustifiées* »... « *Il serait intolérable*, concluent-ils, *que le gouvernement cède aux exigences de la direction générale de Citroën comme il a déjà cédé aux demandes de licenciements.* »

Le PC, de son côté, parle de « *dispositif provocateur* », qui « *constitue un facteur de tensions et de violences* », dont M. Guy Schmaus, président du groupe communiste au conseil régional d'Ile-de-France, a demandé la levée. « *Les usines transformées en véritables camps retranchés sous la surveillance de gardes mobiles armés suscitent l'émotion des populations.* »

Cependant, une première reprise du travail a eu lieu sans incidents mercredi après-midi à Asnières, et ce jeudi matin à Levallois et à Nanterre. A Levallois, la « *campagne d'explication* » de la CGT a donné lieu à des distributions de tracts devant l'entrée de l'usine où s'est tenu un bref meeting, auquel ont participé notamment une quarantaine de salariés licenciés. Il en a été de même à Nanterre où, selon la direction, les ateliers fonctionnaient normalement ce matin. Selon la CGT, cependant, beaucoup d'immigrés ne sont pas venus.

L'inconnue restait Aulnay, la plus importante des usines de la région parisienne, où les licenciements sont les plus nombreux. La CGT a appelé les salariés (y compris les licenciés) à un rassemblement aux portes de l'usine à 14 h 30 ce jeudi : elle continue à dire qu'elle suivra « *la décision prise par les travailleurs* ».

Parallèlement, elle demande que la formation prévue permette aux ouvriers licenciés de « *ne pas connaître le chômage* ». Une délégation cégétiste a rencontré mercredi soir le président du Centre de formation des travailleurs de l'automobile, M. Roland Hodel, pour « *examiner les conditions dans lesquelles pourront être mises en œuvre les actions d'orientation, de formation et de qualification* » des ouvriers licenciés. Les pouvoirs publics souhaitent maintenir le contact avec la CGT, que Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel, qualifiait, jeudi matin à Europe 1, de « *force responsable* » ; ils affirment vouloir adapter les formations aux débouchés possibles, comme dans le cas de Talbot.

Par ailleurs, la Fédération CFDT de la métallurgie, dans un communiqué, porte « *une appréciation positive* » sur les résultats déjà obtenus pour la formation. Mais elle entend « *concrétiser ces acquis* » et « *obtenir des négociations sérieuses sur la réduction et l'organisation du travail* ».

LE PROJET SUR LA LIMITE D'AGE DES HAUTS FONCTIONNAIRES EST DÉFINITIVEMENT ADOPTÉ

Le gouvernement pressé

Le gouvernement a obtenu gain de cause. Malgré toutes les réserves émises, les députés de la majorité ont accepté le projet de loi obligeant les membres du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, des inspections des diverses administrations, les professeurs d'université, les dirigeants des entreprises publiques, à partir à la retraite à soixante-cinq ans et non plus à soixante-huit ans, et permettant au gouvernement de nommer au tour extérieur le tiers des membres des corps d'inspection générale et de contrôle général sans autre condition que celle de l'âge. Par 322 voix (PS-PC) contre 158 (RPR-UDF), l'Assemblée nationale, en troisième et dernière lecture, après déclaration d'urgence, a en effet adopté ce texte, le mercredi 29 août, dans la version qu'elle avait approuvée en deuxième lecture.

Elle n'a donc pas accepté l'amendement adopté par le Sénat qui aurait permis aux dirigeants d'entreprises publiques actuellement en place et ayant plus de soixante-cinq ans (comme M. Pierre Desgraupes à Antenne 2) de rester à leur poste jusqu'à l'achèvement de leur mandat.

La majorité, ici encore, a suivi le gouvernement, comme elle l'avait fait — malgré quelques réactions non dissimulées — en renonçant à lui imposer d'autres conditions que l'âge pour la nomination au tour extérieur dans les corps d'inspection et de contrôle général ; comme elle l'avait fait aussi en renonçant à allonger le délai d'application de cette réforme pour le Conseil d'Etat et la Cour des comptes. L'échéancier reste ainsi celui voulu par l'exécutif :

— **pour les hauts fonctionnaires civils de l'Etat** : soixante-huit ans, jusqu'au 31 décembre 1984 ; soixante-sept ans, du 1er janvier au 30 juin 1985 ; soixante-six ans, du 1er juillet au 31 décembre 1985 ; soixante-cinq ans, à partir du 1er janvier 1986 (1) ;

— **pour les professeurs de l'enseignement supérieur et assimilés** : soixante-huit ans, jusqu'au 31 décembre 1984 ; soixante-sept ans, du 1er janvier au 31 décembre 1985 ; soixante-six ans et six mois, du 1er janvier au 31 décembre 1986 ; soixante-six ans, du 1er janvier au 31 décembre 1987 ; soixante-cinq ans, à partir du 1er janvier 1988.

Le pouvoir paraît ainsi pressé. Il a en effet tenu à ce que l'Assemblée nationale adopte définitivement ce texte dès ce mercredi — alors qu'elle n'avait, cette semaine, que ce projet à son ordre du jour, — malgré les complications que cela a entraîné dans son fonctionnement. Alors, aussi, que le texte « jumeau », le projet de loi organique qui concerne la Cour de cassation, ne sera, lui, définitivement voté que le 5 décembre : la Constitution impose son approbation à la majorité absolue des députés. Un tel score était difficilement envisageable au mois d'août. Pour les magistrats de la Cour de cassation, le gouvernement a d'ailleurs accepté de faire un geste en laissant les députés, dès la première lecture, allonger les délais de l'abaissement de leur âge de départ à la retraite. Il n'y a pas pour eux, il est vrai, de possibilité de nomination au tour extérieur.

Th. B.

(1) La limite d'âge du vice-président du Conseil d'Etat (actuellement M. Pierre Nicolay), du premier président et du procureur général de la Cour des comptes (respectivement : MM. André Chandernagor et Pierre Monnot), reste fixée, par dérogation, à soixante-huit ans.

LE CAS DE M. PIERRE DESGRAUPES

Né le 18 décembre 1918, M. Pierre Desgraupes, PDG d'Antenne 2, est sans doute le plus connu du grand public parmi ceux des dirigeants d'entreprises du secteur public touchés par la nouvelle loi. Déjà, en décembre 1983, l'alerte avait été chaude pour lui au moment où il franchissait la barre des soixante-cinq ans. Mais la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, de qui M. Pierre Desgraupes tient ses pouvoirs, avait annoncé son maintien à la présidence d'A2 « jusqu'à la fin de son mandat en 1985 », *en conformité avec les statuts de la société et la réglementation d'alors.*

La nouvelle loi change-t-elle la situation ? C'est probable. Toutefois, un argument juridique avancé l'an dernier par certains experts demeure : la Haute Autorité — à l'image de la commission des opérations de Bourse ou de la Commission nationale de l'informatique et des libertés — peut être considérée comme « indépendante du gouvernement », et avoir ainsi la faculté, dans une certaine mesure, de « sécréter son propre droit ».

La réussite d'Antenne 2, qui n'est pas indépendante de la présence de M. Pierre Desgraupes à sa tête, ne vaudrait-elle pas, d'autre part, qu'on appliquât à cet homme de caractère la formule transitoire prévue pour les grands corps de l'Etat ou les professeurs de l'enseignement supérieur ? En toute hypothèse, son mandat prend fin en septembre 1985, juste dans un an...

C. D.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Front indépendantiste veut constituer un gouvernement provisoire fin septembre

M. Jean-Marie Tjibaou, vice-président du conseil de gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (exécutif local) et vice-président de la principale formation indépendantiste du territoire, l'Union calédonienne, s'est déclaré satisfait, mercredi 29 août, de l'appel lancé par le Forum du Pacifique sud en faveur d'une accélération du processus d'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance (*le Monde* du 30 août).

Il a réaffirmé, toutefois, que la date retenue par le gouvernement pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination — 1989 — est « *inadmissible* » pour le Front indépendantiste. « *Nous refusons catégoriquement cette échéance pour l'autodétermination*, a-t-il souligné. *Cette question est périmée, le Front indépendantiste ayant déjà fixé l'indépendance pour 1985.* » M. Tjibaou a précisé que le Front indépendantiste se réunira les 22, 23 et 24 septembre pour « *mettre au point la constitution d'un gouvernement provisoire* ».

Le haut commissaire de la République française en Nouvelle-Calédonie, M. Jacques Roynette, a estimé, pour sa part, que « *la démarche du gouvernement est perçue dans la région comme la seule qui permette de surmonter les obstacles par la voie pacifique* ». Il a souhaité que cette volonté de dialogue « *trouve un aussi large écho à l'intérieur* » du territoire. — (*AFP.*)

REDRESSEMENT DU DOLLAR

En baisse vingt-quatre heures auparavant, le dollar s'est redressé jeudi matin 30 août sur la plupart des grandes places financières internationales, mais dans des marchés généralement assez calmes. La devise américaine s'est échangée à 8,8550 F (contre 8,8450 F la veille), 2,8850 DM (contre 2,8740 DM) et 2,4010 FS (contre 2,3905 FS).

De l'avis des cambistes, il s'agit d'un phénomène technique, rien ne justifiant une telle reprise. Des rachats du découvert auraient été enregistrés. Ils seraient favorisés par l'échéance mensuelle, mais aussi, l'approche d'un long week-end. Tous les marchés financiers des États-Unis chômeront lundi prochain pour le *Labor Day*.

Dans la City de Londres, l'or s'est effrité et se traitait aux alentours de 349 dollars l'once contre 350,50 dollars.

Le numéro du « Monde » daté 30 août 1984 a été tiré à 445 679 exemplaires